0 fr. 30

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
13, Rue du Port, CLERMONT-FERRAND
Téléphone : 1.53, 9.64
Adr. télégraphique : AVENIR-CLERMONT

SALLES DE DÉPÊCHES
4, RUE BLATIN, CLERMONT-Fd Téléph. 8.48

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Puy-de-Dôme et Dép. limit.	26	48	90
Autres Départements	30	54	96
Etranger (port en plus).			

COMPTE COURANT POSTAL 299

L'AVENIR
DU PLATEAU CENTRAL

Puy-de-Dôme - Allier
Cantal - Haute-Loire

Aveyron - Corrèze
Creuse - Loire - Lozère

Directrice : Mme A. DUMONT

Rédacteur en Chef : MAURICE VALLET

1936
AV. 40e Année. — N° 16.033

VENDREDI 23 OCTOBRE

La Publicité est reçue dans nos BUREAUX, 15, rue du Port, et à l'AGENCE HAVAS, 42, av. des États-Unis, Clermont-Ferrand

La Publicité extra-régionale à l'Agence Havas, 62, rue de Richelieu, Paris.

LA JOURNÉE

Le congrès radical a commencé ses travaux. M. Daladier a loué l'œuvre du Gouvernement. Des tendances diverses se dessinent.

Les nationalistes espagnols ont commencé leur marche sur Gijon et ont encore avancé en direction de Madrid.

Le grand rassemblement rexiste à Bruxelles a été interdit par le gouvernement, mais les partisans de M. Degrelle veulent manifester quand même.

A LA CROISÉE DES CHEMINS

La première journée du Congrès de Biarritz a fait apparaître à la fois le désir éperdu des dirigeants radicaux de ne point séparer leur parti du Front populaire, et la réalité de la crise intérieure qui le trouble.

N'attendons pas de conclusion miraculeuse des divisions révélées, qui n'iront point à leur terme normal et sauveur. Mais notons-les comme des fissures que l'avenir pourrait bien agrandir jusqu'aux ruptures sérieuses. On a chanté la Marseillaise *avec ivresse et avec un sens certainement différent de celui que lui donne M. Thorez. Les mains ouvertes se sont opposées aux poings fermés. Une lettre du parti communiste a été huée avec quelque ampleur. Dans les couloirs, M. Meyer, député-maire du Havre, a réclamé avec vivacité le renoncement aux pratiques révolutionnaires qui situent sur un plan inadmissible le mouvement social animé par Moscou et la C.G.T.*

Ce ne sont que des signes. Ils ne sont pas sans prix. On a le droit, après les avoir notés, de penser que l'appel à l'unité qui semble dominer le Congrès, n'est pas dépourvu de crainte, sinon pour le présent, du moins pour un avenir proche.

La note prudente et composite a été donnée par M. Daladier. Ce discours pouvait être la préface précise et libératrice d'un Congrès ouvert dans une évidente confusion. Il fut, en réalité, d'un opportunisme que vraisemblablement nous retrouverons dans la motion finale.

Le président du parti radical a loué le Front populaire et son œuvre gouvernementale. Il a rendu avec usure à M. Léon Blum son coup de chapeau d'Orléans. Aucune critique de fond ni de forme du communisme ni de la place inquiétante qu'il a prise dans la politique française. Quant à une scission possible entre les radicaux et la majorité gouvernementale, M. Daladier l'écarte sous le prétexte que l'expérience est trop fraîche pour être déjà épuisée. Les Valoisiens furent moins scrupuleux en 1934, à l'égard de M. Doumergue, qui les avait positivement sauvés du mépris public, à l'aide d'une formule de gouvernement que le pays n'avait cependant point reniée, alors que, cette fois, le Front populaire a réalisé des malfaisances dont une fraction importante et chaque jour accrue de ses partisans électoraux, ne l'avait point chargé.

M. Daladier voit juste quand il annonce que l'échec de l'expérience en cours mènera à des réactions dont le radicalisme ne se sauvera point. Mais cela implique que le parti radical devrait bien trouver dans cette perspective sommaire et inévitable, le conseil de reviser un appui chargé de tant de responsabilités. M. Daladier, lui, n'en tire que la résolution d'aider par tous les moyens au succès du Front populaire.

Un esprit vraiment politique eut d'abord vérifié si la formule autour de laquelle on sonnait ainsi un ralliement désespéré, était toujours bonne. Mais il eut fallu analyser et réfléchir. M. Daladier s'en est dispensé.

Il a cependant réclamé la paix sociale *et le climat propre à la faire naître. Contradiction dans les idées et les mots, puisque toute la vie publique est actuellement orientée vers la lutte de classes, la tyrannie des clans révolutionnaires, la confusion politique et l'inquiétude économique.*

Mais du discours présidentiel, retenons ces deux passages :

L'avenir du Front populaire ne se joue pas dans les couloirs de la Chambre ni même dans les hémicycles parlementaires ; mais en réalité dans les ateliers, dans les usines et les négoces...

Le plan économique domine le plan politique.

Cela veut dire que, à l'heure même où il rêve un beau destin pour le Front populaire toujours chéri, M. Daladier discerne que l'expérience gouvernementale dépend strictement des réalités au milieu desquelles elle se déroule. De ce côté, nous somms tranquilles avec mélancolie. Nous savons, hélas ! que nous aurons raison quelque jour prochain. Malheureusement, nous ignorons le prix de la sagesse ainsi reconquise. Il sera certainement coûteux.

Car demain comme aujourd'hui, il faudra assurer un ordre humain et libérateur ; une vie collective honorable ; un Etat discipliné et habitable. Et nous allons vers des difficultés croissantes, des luttes aggravées, des sectarismes formels.

La lettre familiale du parti communiste au parti radical s'orne dans l'Humanité, de l'effigie de Combes. C'est un symbole. Le rapport sur les problèmes d'enseignement s'est clos sur un vœu demandant la création d'une Ecole spéciale d'administration propre à former des fonctionnaires selon le gabarit républicain orthodoxe. On sait ce que cela veut dire.

Ce sont là aussi des réalités. Elles sont plus fortes que les hommages édulcorés à la propriété et à l'ordre, rendus par M. Thorez et les communistes.

Si la raison gardait ses droits à Biarritz, il en pourrait sortir le relâchement sauveur des mauvais liens qui nous enserrent. Mais le courage collectif n'est pas une vertu radicale.

Maurice VALLET.

Le Congrès radical a ouvert ses travaux

Dans son discours d'ouverture M. Daladier a loué l'œuvre gouvernementale et réclamé l'unité du parti

Des tendances diverses se dessinent. On s'efforce de les accorder dans une motion conciliante

SÉANCE DU MATIN

Biarritz, 22 octobre.

Le 33e Congrès du parti radical et radical-socialiste s'est ouvert ce matin.

Bien que la séance du matin soit uniquement consacrée à l'organisation des travaux du Congrès et à l'installation des commissions, les délégués se pressent déjà nombreux dans la salle des Fêtes lorsque, à 9 h. 45, **M. Lorgère**, qui préside la première séance, déclare le Congrès ouvert.

En quelques paroles, M. Lorgère souligne l'importance particulière que présentent, en raison des difficultés de l'heure, les assises que tient à Biarritz le parti radical, qu'il nomme un « parti d'ordre et de progrès dans la sécurité pour tous ».

Le Congrès procède ensuite à la nomination de la Commission de vérification des pouvoirs et règle l'orgnisation des travaux des diverses Commissions.

La séance est levée à 10 heures.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

La séance de l'après-midi est ouverte à 14 h. 30, sous la présidence de **M. Delthil**, sénateur du Tarn-et-Garonne.

LES DIVISIONS APPARAISSENT

Lorsque M. Edouard Daladier gravit les degrés de l'estrade, il est l'objet d'une ovation extrêmement chaleureuse et prolongée. La salle tout entière debout, entonne une vibrante « Marseillaise ». Le refrain de l'hymne national : « Aux armes citoyens ! » est repris cinq ou six fois par l'assemblée, avec chaque fois une fougue, un enthousiasme croissants.

Un certain nombre de congressistes gardent le poing fermé, dans le geste que les manifestations du rassemblement populaire ont rendu familier au public, mais des délégués beaucoup plus nombreux, étendent le bras que prolonge la main largement ouverte.

Quelques incidents, sans aucune gravité d'ailleurs, éclatent entre les partisans du poing fermé et ceux de la main tendue. Il ne faut rien moins que l'énergique intervention de M. Daladier pour ramener le calme dans une assemblée assez fiévreuse.

M. Hirigoyen, maire de Biarritz souhaite la bienvenue aux délégués.

M. Plaa, président de la Fédération des Basses-Pyrénées, demande ensuite que soit réalisée avec ampleur la liaison des chefs et des militants.

Puis M. Daladier prend la parole.

Discours de M. Daladier

M. Daladier, tout d'abord, insiste sur l'importance du Congrès en des heures aussi graves de la vie de l'Europe et de la vie politique française.

Le conflit de doctrines qui, dans la plupart des Etats, oppose l'idée de dictature à l'idée de démocratie, ne manque point désormais d'avoir de graves répercussions sur la politique internationale elle-même. Par ailleurs, en France même, de nombreux événements se succèdent depuis quelques mois.

Des réformes sociales généreuses et hardies ; une réforme monétaire qui, par la dévaluation du franc, désormais aligné sur les grandes monnaies du monde, s'efforce de mettre un terme à la disparité des prix français et des prix mondiaux ; l'exaltation inévitable des ouvriers qui voient dans la victoire du Front populaire la certitude d'un destin meilleur ; tout cela se réalisant d'abord dans une atmosphère fiévreuse.

Aussi bien toutes les fractions de l'opinion française, tous les partis, qu'ils soient situés à notre gauche ou à notre droite, interrogent aujourd'hui le parti radical ou prennent soin de lui faire connaître leur propre pensée.

Vous avez sans doute lu dans la presse — et j'en remettrai d'ailleurs le texte à notre Commission de politique générale — l'importante lettre que nous adresse le parti communiste. Vous avez admiré le discours si lucide et si pathétique que Léon Blum, chef du Gouvernement du Front populaire, et aussi chef du parti socialiste, a prononcé dimanche dernier à Orléans, devant notre Fédération du Loiret.

Ajouterai-je qu'il n'est pas un journal, à Paris ou en province, qui n'ait eu l'amabilité de nous prodiguer depuis plusieurs semaines les conseils affectueux ou les avertissements impératifs ? Remercions-les de proclamer ainsi l'importance du présent rassemblement radical et l'influence qu'il doit exercer sur l'orientation de la politique française.

LE PARTI RADICAL ET LE FRONT POPULAIRE

L'an dernier, à Paris, au Congrès de Wagram, à l'unanimité ou du moins sans que nulle voix opposée se fût faite entendre, notre parti a résolu de collaborer avec toutes les forces populaires, de sceller l'alliance des classes moyennes du Tiers Etat avec les ouvriers et les paysans de France, contre les manœuvres et les prétentions du fascisme. Les démocrates se sont unis pour la défense de la République.

En outre, et pour la première fois peut-être dans l'histoire du régime, sans rien abandonner de notre doctrine propre, nous avons donné notre adhésion à un programme commun de réforme que nous devions réaliser ensemble. Si bien que la victoire électorale des gauches solidaires eut enfin pour conséquence leur collaboration au Gouvernement pour une œuvre constructive.

Nous avons fait honneur à notre signature. Aucune voix autorisée ne s'est élevée dans le parti radical pour se borner à une politique de soutien. Nous avions perdu à la Chambre notre primauté numérique, parce que, dans le pays, environ quatre cent mille électeurs s'étaient détournés de nous. Pourquoi ?

J'ai déjà montré que cet échec temporaire était dû au mécontentement de nombreux petits fonctionnaires, petits retraités, modestes rentiers, anciens combattants, qui nous reprochaient cette politique de restrictions, d'économies, à laquelle beaucoup d'entre nous s'étaient résignés parce qu'ils la croyaient nécessaire au salut du pays.

Mais l'étude méthodique du scrutin démontre que nous aurions eu à déplorer encore des pertes plus sensibles si, contre les attaques passionnées des droites, nous n'avions pas donné notre adhésion à cette union résolue de toutes les gauches, qui portent ce nom nouveau de Front populaire.

Nous avons fidèlement respecté la parole donnée. Nous sommes entrés au Gouvernement. Nous nous sommes efforcés de remplir notre mandat avec probité, d'ailleurs soutenus dans notre tâche par l'appui constant de notre groupe parlementaire. Vos ministres ont travaillé de leur mieux au maintien de la paix, à l'administration d'une justice impartiale, à la solution des conflits du travail, dans lesquels ils ont parfois exercé un heureux arbitrage ; à la réorganisation de l'éducation nationale ; à la reprise des échanges commerciaux entre les peuples ; à l'amélioration de notre défense nationale.

Il vous appartiendra de dire si ce mandat doit être confirmé ou abrogé. En tous cas, la décision ne dépend que de vous.

De même, vous aurez à juger l'œuvre accomplie. Je crois, si je m'en rapporte aux ordres du jour de nos Fédérations, que l'immense majorité, sinon l'unanimité du parti, approuve les réformes sociales que le Gouvernement a proposées et que le Parlement a votées.

Qui s'élèvera contre l'accroissement des salaires quand il apprendra par les statistiques des Assurances sociales qu'en 1934, un million de salariés gagnaient moins de 15 francs par jour ? Qui protestera contre les congés payés, contre les contrats collectifs, quand il réfléchira aux douloureuses incertitudes qui, pendant ces dernières années, ont rendu si précaire la vie ouvrière ? Qui condamnera la politique de valorisation des produits agricoles, lorsqu'il mesurera que la prospérité des campagnes françaises est la condition de l'activité de l'industrie et du commerce ?

Certes, il était sans doute inévitable que la victoire du Front populaire provoquât parmi les ouvriers, victimes d'une crise économique sans précédent, une sorte d'exaltation qui a donné lieu, parfois, à de regrettables abus. On a signalé aussi, et avec raison, le rôle inadmissible que prétendirent jouer dans les conflits du travail des étrangers, ou même des agents provocateurs.

Nous n'avons cessé, quant à nous, dès le milieu de juin, et plus tard encore, de faire entendre les appels nécessaires au calme, à la raison, à la paix sociale. Nous avons rappelé que fidèles à l'esprit de la révolution française, nous entendions que fussent préservés la liberté individuelle, l'ordre républicain, la souveraineté de la loi qui en est la garantie suprême, et cette propriété individuelle, fruit du travail et de l'épargne, qui correspond si étroitement aux caractères profonds de la nature humaine qu'elle renaît aujourd'hui dans les Etats qui avaient d'abord prétendu la détruire et la proscrire.

Hypothèses et vues d'avenir ? Vous aurez donc à juger le passé. Mais, voici qu'à notre grande surprise, alors que la plupart de nos Fédérations prenaient en somme une décision que je résume ainsi : Tout le Front populaire, mais rien que le Front populaire, a été posé brusquement devant l'opinion le problème de l'avenir de la présente majorité.

Faut-il que je m'excuse de n'être qu'un Français moyen ? Mais j'avoue ne pas comprendre pourquoi, alors que six mois à peine nous séparent de la plus éclatante des victoire ; alors que la majorité républicaine la plus nombreuse et la plus fidèle qui fût jamais, ne cesse de soutenir de ses votes le Gouvernement voulu par le pays, se pose brusquement cette éventualité de la rupture de la majorité.

En même temps, on nous avertit qu'elle entraînera la dissolution de la Chambre actuelle et de nouvelles élections. Je prends acte de ce fait incontestable que la très grande majorité de nos Fédérations se sont prononcées pour le maintien du Front populaire, en demandant avec force qu'il poursuive son action dans l'ordre et dans la paix.

Je suis d'accord avec elles. J'ajouterai qu'il faut que le Front populaire réussisse. S'il échouait, laissez-moi vous dire que ni la dissolution, ni des élections nouvelles, quel que fût le mode de scrutin, ne permettraient de conjurer le redoutable péril qui résulterait de cet effondrement.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

UNE CATASTROPHE DANS UNE CARRIÈRE PRÈS DE FALAISE

Par suite de l'explosion prématurée de cartouches d'air liquide vingt et un ouvriers ont été tués

Caen, 22 octobre.

Cet après-midi, vers 15 heures, dans une carrière de castine, dans la commune de Cauvicourt, à 16 km. de Falaise, une explosion prématurée a causé la mort de 21 ouvriers et a fait 4 blessés.

L'accident s'est produit dans les conditions suivantes :

Le castine est une pierre calcaire que l'on mélange au minerai de fer lequel est extrait habituellement de Potigny (Calvados), pour faciliter la fusion du minerai.

On emploie généralement pour faire exploser cette castine des cartouches d'air liquide qui sont disposées de place en place et relieées entre elles par un cordon bickford. Il se passe habituellement entre le moment où l'on allume la mèche et l'explosion une vingtaine de minutes.

Cette fois-ci l'explosion a été beaucoup plus rapide et les ouvriers qui se trouvaient à proximité ont été surpris par la soudaineté de l'explosion.

Les blessés ont été transportés dans des ambulances à l'hôpital de Caen.

Le Parquet de Falaise dès qu'il a été prévenu s'est rendu sur les lieux.

Parmi les victimes de la catastrophe qui s'est produite aux carrières des Aucrais figure le directeur de la carrière, M. Fray. Cinq des cadavres ont été retrouvés horriblement déchiquetés. Les autres ont été projetés très loin au fond de la carrière par l'explosion.

Le préfet du Calvados est sur les lieux ainsi que les gendarmes de toutes les communes voisines qui collaborent à la recherche des cadavres.

Caen, 22 octobre.

Il sera extrêmement difficile de savoir dans quelles conditions s'est produite la catastrophe de la carrière des Aucrais, étant donné qu'aucun des témoins n'a survécu. Les ouvriers qui travaillaient dans la carrière étaient au nombre de vingt. Dix-huit ont été tués sur le coup et leurs corps ont été projetés au fond de la carrière ou déchiquetés sur place. Les deux autres, blessés très grièvement, ont succombé avant leur arrivée à l'hôpital de Caen sans avoir pu prononcer une parole.

L'ANNIVERSAIRE DE TRAFALGAR



Sur le fameux bateau amiral de Nelson, le Victory, *en cale sèche à Portsmouth, des couronnes sont déposées à l'endroit même où tomba le célèbre Nelson à la bataille de Trafalgar, tandis que retentit la sonnerie : « l'Angleterre compte que chaque homme fera son devoir ».*

LA FUTURE CONFERENCE DES PUISSANCES LOCARNIENNES

La réponse belge

Bruxelles, 22 octobre.

La réponse du Gouvernement belge au mémorandum britannique du 17 septembre adressé aux puissances locarniennes, a été remise au baron de Cartier de Marchenne, ambassadeur de Belgique à Londres, qui a eu aujourd'hui un entretien avec M. Spaak, ministre des Affaires étrangères.

BENGHASI. — L'avion Amiot du Commandant de Castets, qui effectue actuellement un voyage d'étude sur Paris-Saïgon, a décollé ce matin, à 7 h. 30, à Tunis, et est arrivé à Benghasi à 16 h. 36.

L'accident d'aviation de Mrs Amy Mollison

L'appareil accidenté et l'aviatrice, avec son bras dans une gouttière et le nez fracturé

LA GUERRE CIVILE EN ESPAGNE

Les nationalistes ont effectué une nouvelle avance dans le secteur de Siguenza et ont commencé leur marche sur Gijon



A Oviedo, des soldats nationalistes ramènent dans une église des objets sacrés qui avaient été dérobés par les rouges

La prise de Navalcarnero

Navalcarnero, 22 octobre.

D'un des envoyés spéciaux de l'agence Havas :

Les éléments avancés des colonnes Asensio et Delgado ont fait leur entrée à Navalcarnero à 6 heures, par le sud et l'ouest de la ville, après avoir réalisé dans cette seule journée une avance de 12 kilomètres.

Les troupes nationalistes qui se sont élancées de Valmojado, se sont heurtées, avant d'atteindre Navalcarnero, à un système défensif remarquablement organisé : 6 lignes de fortification des mieux armées et des mieux organisées de toutes celles qui protègent Madrid, aux dires même des prisonniers républicains. Malgré cela, ces lignes fortifiées sont tombées, les unes après les autres en dix heures de temps. Ce sont la deuxième et la troisième lignes qui ont opposé la plus grande résistance à la progression des nationalistes. Elles étaient occupées, en effet, par les meilleures troupes gouvernementales qui, disposant d'importantes forces d'artillerie, ont intensivement bombardé Valmojado pendant la première partie de l'attaque.

Ainsi les positions clés de la défense de Madrid sont aujourd'hui au pouvoir des nationalistes : Illescas au sud, sur la route de Tolède ; Navalcarnero, au sud-ouest, sur la route de Talavera. Par la prise de ces deux positions, il ne restera plus qu'à rectifier — ce qui ne saurait tarder — la ligne du front ouest, pour que la phase préliminaire de l'attaque de la capitale soit terminée.

Radio-La Corogne a diffusé à 1 h. 30 le communiqué officiel suivant :

Nos forces ont fait preuve hier d'une grande activité sur plusieurs fronts, notamment sur le front aragonais et dans le secteur sud de la septième division où nous avons occupé Villamanta et Navalcarnero. Cette dernière localité se trouve à 30 kilomètres de la Puerta del Sol à Madrid. L'ennemi a fui démoralisé, abandonnant une importante quantité d'armes et de munitions. Nous avons eu 17 blessés. 3 avions ont été abattus dans ce secteur.

Dans le secteur de Siguenza, nous avons occupé Peregrina et Matilla. Dans cette dernière localité, une fabrique métallurgique où s'était réfugié un groupe de gouvernementaux, a été prise à la baïonnette.

Le général Aranda marche sur Gijon

La Corogne, 22 octobre.

Radio-La Corogne communique :

Les troupes du général Aranda ont commencé leur marche sur Gijon. Dans cette ville, les mineurs sont complètement démoralisés. Tous les dirigeants marxistes ont pris la fuite et la panique s'empare de la population.

Le député socialiste Gonzalez Pena, apprenant la prise d'Oviedo, s'est rendu à Sama où il s'est emparé de 30 millions de pesetas et d'un million et demi d'or qu'il avait déposés dans une banque et qui provenaient de vols effectués dans les banques de Gijon et d'Aviles. Il est parti pour une direction inconnue ; on croit qu'il cherche à gagner la France.

A la Chambre

De notre correspondant parlementaire :

Paris, 22 octobre.

On lisait aux dernières dépêches du Temps, *relatives au Congrès de Biarritz :*

Une très curieuse et significative manifestation se produit au moment ou M. Daladier vient prendre place à la tribune. Une grande partie de l'assemblée, aussitôt imitée par le plus grand nombre des congressistes, se lève pour entonner le refrain de la « Marseillaise ».

Mais dans la foule quelques poings se lèvent fermes au-dessus des têtes. Il n'en faut pas plus pour que la grande majorité des délégués reprennent avec plus de force encore l'hymne national et opposent au point fermé les mains levées et étendues dans un salut en quelque sorte romain, mais non pas fasciste, on l'entend bien.

Bien que M. Daladier, tour à tour souriant, puis fronçant les sourcils fasse signe qu'il désire prendre la parole, la manifestation se prolonge durant un quart d'heure. Toujours des poings se dressent mais en nombre infiniment moins grand que les mains levées et la « Marseillaise » couvre les cris des protestataires et leurs coups de sifflet.

Enfin M. Daladier, prenant la parole, obtient le silence et fait appel au calme, ce qui décide chacun à se taire.

Cette dépêche fut très commentée à la Chambre par ceux que leur fonction n'a pas entraînés à Biarritz. Une telle manifestation sans surprendre outre mesure, fit sensation. Elle constitue certainement un son de cloche sérieux.

Les militants qui arrivaient en délégués des quatre coins du pays ont apporté au plein cœur du Congrès l'opinion vigoureuse des populations françaises. La coupe est pleine. Le sursaut du pays s'annonce pour bientôt et formidable. La manifestation des militants n'est que l'expression spontanée et vibrante de cette masse de Français qui veulent vivre et ne pas se laisser étrangler par les hommes de Moscou.

La France ne veut pas devenir un dominion de cet empire asiatique et barbare des Soviets.

Cette énergique réaction des délégués radicaux, tout comme la protestation vibrante des Alsaciens l'autre jour, à Strasbourg, c'est le cri de la France qui se révolte de toutes ses forces contre la conquête espérée de notre pays par le sauvage dictateur des moujicks, Staline, auprès duquel le chef des communistes français, le député Thorez, vient d'aller prendre les ordres.

Le pays en a marre du communisme et il attend impatiemment que l'enquête soit ouverte sur la collusion de politiciens français avec le chef d'une nation étrangère et ses agents soviétiques en vue d'instaurer la révolution en France.

Le bobard hypocrite de la France libre, forte et heureuse est exactement le contrepied de la vérité.

C'est ce qu'a exprimé la Marseillaise, *chantée la main tendue en plein congrès radical et à titre de prologue.*

Les politiciens, à la Chambre, manquent souvent de recul pour juger exactement des énormités dommageables au pays dont ils sont chaque jour les témoins et les auditeurs dans ce milieu infesté du virus politicien. L'habitude a émoussé leur entendement, et de la tribune de la presse l'on est souvent stupéfait de voir proclamer des contre-vérités redoutables et tragiques sans la moindre protestation des hommes qui représentent le pays.

Les militants, eux, ne sont pas intoxiqués. Leur réaction n'en a que plus de prix.

Sans doute le Congrès ne votera pas finalement contre le Gouvernement. Mais l'on pense que sa protestation finale contre le communisme équivaudra à une quasi rupture avec celui-ci.

Les dépêches de dernière heure annoncent que M. Léon Meyer, maire du Havre, a fait au Congrès les déclarations suivantes à la Presse :

Le parti radical reprendra à Biarritz sa véritable figure ou il y sera enterré.

Le parti ne doit pas oublier qu'il a la confiance des classes moyennes et de la majorité de la classe ouvrière.

Ce serait trahir cette confiance de continuer une politique qui tant au point de vue financier qu'extérieur ou intérieur devient chaque jours plus menaçante et aboutirait à la ruine, à la guerre civile et à la guerre étrangère.

J'espère que le Congrès donnera aux ministres qui le représentent au sein du Gouvernement une indication formelle pour les inviter à réclamer des mesures nécessaires au rétablissement de l'ordre, à la cessation des occupations d'usines, à l'interdiction des cortèges où apparaît le drapeau, rouge, et pour que nos ministres refusent d'assister à toute manifestation publique, congrès, etc., où ils risqueraient d'être accueillis au chant de l' « Internationale » et par l'emblème révolutionnaire.

De nombreux radicaux partagent cette opinion. Sans doute la dissolution du Front populaire ne s'accomplira pas à Biarritz. Les objurgations de MM. Daladier et Chautemps porteront. Mais le divorce moral avec les moscoutaires sera néanmoins consommé.

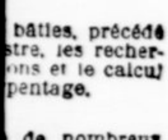
P. CHANTURGUE.

LA TRAGEDIE DE LARDIERS

Forcalquier, 22 octobre.

Les recherches et battues effectuées hier et reprises dans la matinée pour retrouver Paul Ughetto, l'auteur de la tragédie de Lardiers, n'ont pas encore donné de résultat.

Les renseignements recueillis sur l'identité précise de l'assassin sont assez curieux : fils naturel d'une dame Ughetto, reconnu par un nommé Yori, il a été reconnu une seconde fois par le mari de sa mère, M. Jean Girard. Mais on le connaissait à Lardiers sous son premier nom d'Ughetto.



LES CONVERSATIONS ITALO - ALLEMANDES ONT CONTINUÉ A BERLIN

Berlin, 22 octobre.

Ce matin, à 11 heures, le comte Ciano s'est rendu de l'hôtel Adlon à la Wilhelmstrasse où ont repris, avec le baron von Neurath, les conversations engagées hier.

A 13 heures, le ministre des Affaires étrangères italien a assisté, à la présidence du général Goering, ministre de l'Air, à un déjeuner offert en son honneur.

A 15 h. 15, le comte Ciano, accompagné du général Goering, tous deux en uniforme, ont quitté la présidence du président de Prusse. Contournant la Cité Goering, les deux ministres et leur suite ont gagné, dans trois automobiles, la Wilhelmstrasse. Dans le hall d'honneur du ministère de l'Aviation, une compagnie présentait les armes. Des centaines de curieux attendaient l'apparition des deux ministres. Des cris de « Heil ! » et aussi « Duce ! » ont retenti.

Les principaux points envisagés

Rome, 22 octobre.

Le bruit court que les conversations de Berlin auraient porté sur les points suivants :

1° Pas d'alliance militaire ni de traité d'aucune sorte ;

2° Berlin et Rome reconnaîtraient le gouvernement de Burgos ;

3° L'Italie donnerait son appui à une demande allemande de pacte bilatéral franco-allemand garanti par l'Italie et l'Angleterre ;

4° Consolidation réciproque pour tout ce qui concerne l'action de chacun des deux pays à l'égard de la S.D.N.

5° Appui italien à la demande allemande de bannir toute interférence à l'est et exclusion de l'U.R.S.S. de Locarno ;

6° Les deux pays seraient d'accord en ce qui concerne la pénétration économique dans le bassin danubien ; il ne serait pas question pour le moment d'une reconnaissance de l'empire italien d'Ethiopie par l'Allemagne.

LE RASSEMBLEMENT REXISTE à Bruxelles est interdit

Mais les partisans de M. Degrelle annoncent qu'ils manifesteront quand même

Bruxelles, 22 octobre.

Les membres du Gouvernement se sont réunis en Conseil hier soir, sous la présidence de M. Van Zeeland.

Commencée à 20 h. 30, la réunion a pris fin à minuit 15. A l'issue de la séance, un communiqué a été publié qui déclare notamment :

Considérant le caractère du rassemblement rexiste projeté pour dimanche prochain, et les conditions et circonstances dans lesquelles il est organisé, le Gouvernement, responsable du maintien de l'ordre, a décidé d'interdire cette manifestation en accord avec les autorités locales.

A la suite de l'interdiction par le gouvernement du meeting rexiste annoncé pour dimanche, le bureau de presse rexiste communique que Rex ne se soumettra pas à cette mesure illégale, arbitraire et anticonstitutionnelle et que ce rassemblement aura lieu.

Bruxelles, 22 octobre.

Dans un discours radiodiffusé qu'il a prononcé ce soir, M. Van Zeeland, premier ministre, a fait part à l'opinion publique belge de la décision du Gouvernement d'interdire le rassemblement projeté par les rexistes dimanche prochain à Bruxelles, et des raisons qui ont amené son Gouvernement à prendre cette décision.

Le moment vient, a dit le premier ministre, où un parti entend recourir à des mesures qui mettent l'ordre en danger, où certains hommes politiques déclarent qu'ils passeront outre aux volontés du Gouvernement, qu'ils descendront sur la ville et balayeront le Gouvernement légal... A cela, le Gouvernement, fort de son droit, soucieux de son devoir, dit carrément : Non, jamais !... Jamais la Belgique n'acceptera le Gouvernement de la rue.

M. GUY DE TRAVERSAY CITÉ A L'ORDRE DE LA NATION

Paris, 22 octobre.

Le « Journal Officiel » publie la note suivante :

Le Gouvernement porte à la connaissance du Pays la belle conduite de M. Guy de Traversay, journaliste d'une haute valeur morale, ancien engagé volontaire à l'âge de 17 ans pendant la guerre de 1914, a trouvé la mort le 17 août 1936 dans l'île de Majorque, en accomplissant avec un grand courage son devoir professionnel.

L'augmentation des effectifs de la Garde mobile

Paris, 22 octobre.

A la rentrée, MM. Salengro et Daladier demanderont à la Chambre que les effectifs de la gendarmerie mobile soient portés à 27.000, dont 2.000 seront affectés en permanence à la garde des frontières. Le chiffre actuel des effectifs de la garde mobile s'élève à 20.000 hommes.

Vol de munitions à la caserne Forbin à Aix-en-Provence

Aix-en-Provence, 22 octobre.

Un vol de munitions a été découvert à la caserne Forbin, à Aix-en-Provence. Malgré le mutisme observé par les autorités, aussi bien militaires que juridiques, nous avons appris qu'il s'agit de la disparition d'une soixantaine de caisses de cartouches pour mitrailleuses, représentant un poids de mille kilos environ.

UNE GRAND'MERE et ses deux petits-enfants asphyxiés par l'oxyde de carbone

Nontron, 22 octobre.

Ce matin ont été découverts à leur domicile, rue Notre-Dame, les corps inanimés de Mme Indeau et de ses deux petits-enfants, Jacques et Micheline Lafaye, respectivement âgés de 7 et 5 ans. Tous trois avaient succombé à une asphyxie provoquée par des vapeurs délétères d'oxyde de carbone provenant d'un réchaud à charbon que Mme Indeau avait allumé, volontairement, semble-t-il, mercredi soir.

Le Congrès radical de Biarritz

Le discours de M. Daladier

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

En réalité, les temps actuels ne se prêtent plus aux jeux subtils de la politique traditionnelle. L'avenir du Front populaire ne se joue ni dans les couloirs de la Chambre, ni même dans les hémicycles parlementaires, mais en réalité dans les ateliers, dans les usines et les négoces.

Il faut que la vie économique soit ranimée, les échanges accrus ; que le développement de la consommation permette à la production de supporter les charges nouvelles.

Le plan économique domine nettement aujourd'hui le plan politique. Si l'activité française retrouve son rythme et sa force, toutes les difficultés présentes seront aisément surmontées. Tel est le véritable débat.

J'aurai sans doute l'occasion, au cours de ce congrès, de préciser ma pensée. C'est du progrès de l'économie que dépend le destin du Front populaire, et nous devons faire en sorte que ce progrès soit rapide et certain.

Raison de plus pour exiger qu'employeurs et employés respectent les accords conclus et qu'ils soumettent leurs différends éventuels à un arbitrage impartial. Raison de plus pour que soient ménagés les intérêts légitimes de cette multitude de petits industriels, d'artisans, de commerçants, de petits propriétaires, sans lesquels le Front populaire n'aurait jamais réussi non seulement à vaincre, mais même à se former.

Sur 9 millions de chefs d'établissements, il y a près de 3 millions de patrons isolés. Ces hommes ne travaillent pas dans le secteur abrité. Ils affrontent chaque jour tous les risques et ils ont, à ce titre, une sensibilité plus aiguë aux moindres troubles de l'économie. Raison de plus, enfin, pour comprendre que la rénovation économique indispensable exige un climat plus favorable et, pour tout dire, la paix sociale.

Jamais ne fut plus nécessaire qu'aujourd'hui la paix entre les Français.

POUR L'UNITE RADICALE

J'ai la certitude que notre cher parti ne décevra pas les espérances que mettent en lui tant de républicains de plus en plus nombreux. Les décisions de notre congrès seront la charte qui nous lie les uns et les autres et déterminera notre attitude pendant l'année qui vient.

Il est donc nécessaire que sur les grands problèmes du temps présent se poursuive ici un débat large et loyal.

Puis, tous, nous nous inclinerons devant les décisions du Parti et nous accomplirons notre devoir en suivant fidèlement l'orientation librement définie par notre assemblée.

Du Congrès de Biarritz résultera plus forte que jamais l'unité radicale. C'est en vain que nos adversaires s'efforceront de nous diviser. Nous resterons fortement unis, parce que nous avons, les uns et les autres, une trop nette conscience de l'importance politique et sociale de l'action radicale et aussi une trop claire vision de notre devoir envers la République et la Patrie.

Des « mouvements divers » ont accueilli la harangue présidentielle. L'allusion à la lettre récente adressée au parti radical par le parti communiste est saluée de cris hostiles : « Hou ! Hou ! A Moscou ! A Moscou ! ». Par contre, le rappel du discours de M. Léon Blum à Orléans est favorablement accueilli. La majorité de la salle approuve le passage relatif aux origines du front populaire unissant tous les démocrates pour la défense de la République. Les dernières paroles de M. Edouard Daladier, son appel à l'unité morale du parti, dans la ligne de conduite librement définie par le congrès, sont applaudies par l'assemblée.

M. Jouhaux ne viendra pas

M. Pierre Maze lit un télégramme de **M. Léon Jouhaux** qui exprime au congrès la sympathie de la Confédération générale du travail.

Des manifestations en sens divers accueillent cette lecture.

Les questions agricoles

Après une courte interruption de séance s'ouvre le débat sur les questions agricoles. Le rapporteur est **M. Lécullier**, ancien député du Jura.

En l'état social actuel, déclare-t-il il y a lieu d'envisager un aspect nouveau extrêmement important du problème : son aspect politique.

Dans l'époque troublée que nous vivons nous voyons de grandes forces en lutte : d'une part la grande bourgeoisie conservatrice et d'autre part la classe ouvrière qui essaient d'attirer à elles les classes moyennes et surtout la classe paysanne, dont les 5 millions de chefs de familles ou d'établissements ruraux formeraient l'appoint indispensable à leur triomphe.

Les classes moyennes et paysannes ont intérêt à conserver leur indépendance propre ; à résister à l'appel de la grande bourgeoisie et à obtenir de la classe ouvrière la satisfaction de leurs aspirations dans un loyal esprit de collaboration.

M. Lécullier expose ensuite la situation actuelle de l'Agriculture. La revalorisation des produits agricoles s'impose.

Il propose la création de sections agricoles départementales et d'un secrétariat général qui serait l'animateur de ces sections.

Enfin, il suggère la réunion en 1937 d'un grand congrès paysan du parti radical qui pourrait coïncider avec l'exposition internationale. Diverses interventions suivent le rapport, dont les conclusions sont adoptées.

L'enseignement

Le débat sur l'enseignement est ouvert par un exposé de **M. Jean Zay.**

Le ministre de l'Education nationale indique les réalisations du Gouvernement dans le domaine de l'instruction publique : prolongation jusqu'à 14 ans de la fréquentation scolaire ; 3.882 classes ont été dédoublées ; 1.085 chaires ont été crées ; de nouveaux bâtiments scolaires ont été édifiés ; un conseil supérieur des œuvres pour les étudiants a été créé.

Le nombre des bourses dans l'enseignement supérieur a été triplé. Celui des admissions dans les écoles normales a été notablement accru. L'allègement des programmes ; la réorganisation de l'enseignement ; la réforme des écoles normales : telle sera l'œuvre de demain.

Faisant allusion aux débats du dernier congrès du syndicat national des instituteurs, M. Jean Zay dit :

Les paroles qui ont pu légitimement émouvoir l'opinion publique ne représentent à aucun degré ce que le corps enseignant dans son immense majorité pense de la République et de la Patrie.

Abordant la question des cumuls qui soulève en ce moment une si vive émotion dans certains milieux le ministre fait l'importante déclaration suivantes :

Les mesures légitimes envisagées en faveur de la jeunesse ou pour la répression des quelques abus ne doivent en aucun cas porter préjudice à la vie intellectuelle française ni entraver l'activité éminente si précieuse au pays de tant de savants ou d'universitaires.

C'est ainsi que dès que j'ai eu connaissance de certains textes qui n'ont d'ailleurs jamais eu d'autre valeur que celle de propositions émanant d'une commission, j'ai sans retard, le 21 août, transmis mes observations à mon collègue et ami Vincent Auriol en indiquant que, comme ministre de l'Education nationale, il me sera impossible d'accepter des décrets qui risqueraient de faire des serviteurs de la pensée française des citoyens diminués.

Intervenant à nouveau le 6 et le 10 octobre, j'ai moi-même saisi le conseil des ministres de ma position à ce sujet dans sa séance du 14 octobre

En outre, sur ma demande, lundi dernier, le directeur de l'enseignement supérieur a été entendu par la commission financière compétente.

Entre temps, le Gouvernement a fait connaître par un communiqué que rien ne serait fait sans une étude minutieuse. L'émotion qui s'est élevée doit donc être apaisée.

J'apporte l'assurance, en plein accord avec mes collègues, que les nobles intérêts des travailleurs intellectuels ne pourront être méconnus, et puisque j'en ai la charge je veillerai sur eux attentivement.

En raison de l'heure tardive, **M. Albert Bayet**, rapporteur des questions relatives à l'enseignement, renonce à la parole.

Après des interventions de quelques militants portant sur la défense de l'école laïque, le président met aux voix les conclusions de M. Albert Bayet. Le congrès les fait siennes. En voici le texte :

Le Congrès,

Constatant qu'un trop grand nombre de hauts fonctionnaires sont hostiles au régime et aux institutions républicaines, dont ils devraient être les serviteurs ;

Estimant que ce fait s'explique par la préparation défectueuse des futurs hauts fonctionnaires ;

Emet le vœu que soit créée une école supérieure d'administration publique qui forme, pour la République, une administration républicaine.

La séance est ensuite levée.

La politique extérieure

Les commissions de politique générale et de politique extérieure se sont réunies cet après-midi.

Après une intervention de M. Albert Sarraut, M. Mistler a exposé les grandes lignes du rapport qu'il présentera au congrès et qui approuvera l'action extérieure du gouvernement ; les conclusions en ont été ratifiées à l'unanimité.

La discussion de la politique intérieure du parti ne commencera que demain matin ; toutefois dès ce soir, un certain nombre de personnalités radicales se réuniront à titre privé afin de rechercher un terrain d'entente entre les tendances diverses manifestées par le congrès et de préparer l'élaboration d'une résolution finale commune.

Les sénateurs du parti délibèrent

Les sénateurs appartenant au parti radical se sont réunis à l'issue de la séance de la matinée, sous la présidence de **M. Delthil.**

Un échange de vues s'est institué sur les problèmes de politique générale, auquel ont participé MM. Delthil, Marcel Régnier, Rambaud, Belmont, Bender, Benazet et Camille Chautemps.

Quatre délégués, MM. Delthil, Marcel Régnier, Maulion et Bender, ont été chargés de prendre contact avec la commission de politique générale en vue de la rédaction d'une résolution qui affirmera avec toute la netteté désirable les principes qui ont été et qui restent à la base du programme du parti radical, particulièrement en ce qui concerne la propriété individuelle, les libertés civiques, notamment, la liberté de parole et la liberté du travail.

Déclarations de M. Meyer

M. Léon Meyer, député de la Seine-Inférieure, maire du Havre, a fait dans les couloirs du congrès radical les déclarations suivantes à la presse :

Le parti radical reprendra à Biarritz sa véritable figure ou il y sera enterré.

Le parti ne doit pas oublier qu'il a la confiance des classes moyennes et de la majorité de la classe ouvrière. Ce serait trahir cette confiance de continuer une politique qui, tant au point de vue financier qu'extérieur ou intérieur, devient chaque jour plus menaçante et aboutirait à la ruine, à la guerre civile et à la guerre étrangère.

J'espère que le congrès donnera aux ministres qui le représentent au sein du Gouvernement une indication formelle pour les inviter à réclamer des mesures nécessaires au rétablissement de l'ordre, à la cessation des occupations d'usines, à l'interdiction des cortèges ou apparaît le drapeau rouge, et pour que nos ministres refusent d'assister à toute manifestation publique, congrès, etc., où ils risqueraient d'être accueillis au chant de l' « Internationale » et par l'emblème révolutionnaire.

MOUVEMENT PREFECTORAL

Paris, 22 octobre.

M. Luca, précédemment nommé préfet de l'Ardèche et non installé, est nommé préfet des Basses-Alpes, en remplacement de M. Babillot, nommé préfet de l'Ardèche.

M. Babillot, préfet des Basses-Alpes, est nommé préfet de l'Ardèche en remplacement de M. Luca, non installé, et nommé préfet des Basses-Alpes.

Le décret du 26 septembre 1936 appelant à d'autres fonctions M. Vié, préfet des Hautes-Pyrénées, est annulé.

M. Dissard, préfet de la Corse, est nommé préfet des Hautes-Pyrénées, en remplacement de M Vié, mis sur sa demande en congé de longue durée.

LE PRESIDENT de la Fédération des Contribuables dépose une plainte contre MM. Léon Blum et Auriol

Paris, 22 octobre.

La « Liberté » publie l'information suivante :

M. J.-L. Dubreuil, président de la Fédération des Contribuables, a déposé entre les mains du doyen des juges d'instruction une plainte contre MM. Léon Blum et Vincent Auriol. Cette plainte, fondée sur l'article 405 du Code pénal, vise l'émission publique de titres dans des conditions frauduleuses. Il s'agit en l'espèce du placement des Bons du Trésor 1936.

On se rappelle que le 6 octobre M. J.-L. Dubreuil avait adressé au garde des Sceaux une dénonciaion où étaient relevés les éléments constitutifs du délit et les déclarations des ministres responsables. Le garde des Sceaux ayant classé l'affaire, le plaignant s'est adressé directement à la juridiction répressive et pour marquer son désir formel qu'il soit donné suite à son intervention, s'est constitué partie civile.

Le transport des bois à brûler

ON AMELIORE LES TARIFS

Paris, 22 octobre.

A la suite d'un vœu émis par le groupe forestier de la Chambre, le ministre des Travaux publics vient d'informer M. Robert Sérot, président, et M. Lachal, secrétaire du groupe, qu'il avait homologué un nouveau barême spécial réduit pour les transports de bois à brûler effectués sur toutes relations par wagons chargés de 5.000 kilos.

Cette nouvelle tarification permettra aux intéressés d'obtenir sur les prix actuels des réductions importantes, tant pour les petites que pour les longues distances.

Chronique Locale

AUJOURD'HUI

Fête à souhaiter : Saint Raphaël.

— Lever du soleil, 6 h. 24 ; coucher, 16 h. 45. Lever de la lune, 13 h. 16 ; coucher, 22 h. 52.

SERVICE DE NUIT

MÉDECIN. — S'adresser aux pompiers, téléphone 8-95.

PHARMACIENS. — M. Audy, 1, boulevard Desaix.

Montferrand. — M. Chenu.

La Plaine. — Mme Charmaison-Audy.

REUNIONS

6 à 12 heures, 26, place Saint-Pierre, permanence de l'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers.

14 à 16 heures, Maison du Peuple, permanence de la Fédération des Mutilés et Réformés d'après-guerre.

17 heures, Faculté des Lettres, permanence du Club Anglais d'Auvergne et du Centre.

18 h. 30 à 20 heures, Maison du Peuple, permanence des Grands Blessés de guerre.

20 heures à 21 h. 15, 2, rue Gaultier-de-Biauzat, permanence du Radio-Club d'Auvergne.

21 heures, Halle aux Blés, cours professionnels de coiffure.

MARIAGE

Lundi 19 octobre a été célébré, en l'église de Vertolaye, le mariage de Mlle Denise Mory, fille du docteur Mory, décédé, et de Madame, née Béal, avec le docteur Louis Baslez, fils du docteur Baslez, médecin à Casablanca, et de Madame, née Bayle.

La cérémonie fut des plus brillantes et ce fut une journée de fête non seulement pour la famille et les amis, mais aussi pour la coquette cité livradoise qui, au milieu de ses bois toujours verts, domine si agréablement la vallée de la Dore.

Les rues avaient été plantées de sapins, décorées de guirlandes, et des arcs de triomphe répétaient à l'adresse des jeunes mariés : « Honneur, bonheur ». L'église elle-même était somptueusement parée de plantes vertes, de fleurs blanches ; le chœur, en particulier, avait reçu une magnifique ornementation. Chacun s'était dépensé sans compter pour réaliser cette féerie de décorations, voulant offrir ainsi à la famille Mory-Béal l'éclatant hommage de son estime et de son affection.

La mariée, toute charmante dans sa robe de satin ivoire, recouverte d'un voile garni de point d'Angleterre, fut conduite à l'autel par son frère, M. F. Mory. Avant de donner la bénédiction nuptiale, M. l'abbé Badeau, curé de la paroisse, prononça l'allocution de mariage, toute empreinte des plus délicats sentiments. Après avoir rappelé les traditions de foi, d'honneur, de dévouement des deux familles, il exalta les devoirs et les joies du mariage chrétien.

Au cours de la messe de mariage, célébrée par le R. P. Bonnet, de la Société de Marie, ami de la famille, la chorale paroissiale, où les voix des jeunes gens alternaient avec celles des chanteuses, exécuta avec autant d'art que de piété un beau programme musical. M. l'abbé Dozolme, professeur à Courpière, tenait l'harmonium.

A la fin de la messe, M. le chanoine Redon, curé-doyen d'Olliergues, transmit la bénédiction pontificale que le Souverain Pontife avait daigné envoyer.

De ravissants petits pages, M.-C., M., J. Gauthier et J. Donneaud portaient la traine de la mariée ; Mlles H. d'Hauterive, M. Béal, M. d'Hauterive, M. Le Bourhis, M. Ménard, M. Bavière, N. Groslier, B. Courbaire de Marcillat, R. Nouailles, G. Banière, F. Donneaud, G. Courbaire de Marcillat, A. Coste, en robes blanches, vestes directoires et chapeaux de velours vert, accompagnées de MM. F. Mory, G. d'Hauterive, J. Ménard, docteur de Lafond, G. Béal, G. d'Hauterive, G. de Féligonde, F. Péron, A. Bodin, R. Vaudoit et J. Coste, composaient le service d'honneur.

Précédé de la compagnie des pompiers avec son drapeau et sa fanfare, le cortège s'avançait au milieu des vivats de la foule, tandis que les salves éclataient et que les cloches sonnaient dans l'allégresse.

Après la cérémonie, Mme Mory reçut ses nombreux invités dans la vieille propriété familiale de la Bécherie.

Le mariage civil avait eu lieu l'avant-veille à la mairie de Vertolaye. Les témoins étaient pour le marié, Mme Baslez, sa grand'mère, et Mme Paul Bauché, sa tante ; pour la mariée, Mme Paul Béal, sa tante, et le docteur Pipet, chevalier de la Légion d'honneur, ami de la famille. M. Pissavin, maire, tout en offrant ses vœux, évoqua en termes émus le souvenir de M. Camille Béal, grand-père de la mariée, bienfaiteur de la commune qu'il administra pendant plus de quarante ans.

A tous ces souhaits de bonheur, nous joignons bien sympathiquement les nôtres.

Chez les radicaux de l'Allier

M. LAMOUREUX QUITTE LE COMITÉ DE VICHY

Moulins, 22 octobre.

Dans une longue lettre adresser au Comité radical-socialiste de Vichy, M. Lucien Lamoureux, ancien ministre, ancien député, vient de donner sa démission de membre de ce Comité.

La raison de ce geste est le vote d'un ordre du jour par le Comité de Vichy dans lequel celui-ci se désolidarisait, après coup, d'un ordre du jour voté à l'uanimité par la Fédération départementale de l'Allier.

M. Lamoureux reste néanmoins toujours inscrit au parti radical et radical-socialiste.

Théâtre Municipal

(Communiqué)

Notre saison théâtrale s'annonce particulièrement brillante, les représentations de dimanche dernier, qui ne seront pas un cas isolé, nous donnent une idée de la valeur des spectacles que nous aurons cette année. Les meilleurs artistes de tous les genres défileront sur notre scène ; les dernières créations et les chefs-d'œuvre du répertoire seront donnés en cours de saison.

La présentation des pièces sera toujours soignée, c'est ainsi que des décors neufs ont été prévus. Nous tenons à ce que les amateurs de théâtre soient assurés de toujours trouver satisfaction en assistant à nos spectacles.

A partir de la semaine prochaine on pourra demander aux bureaux de location un opuscule qui sera remis gracieusement et qui donnera le programme des deux premiers mois. On se convaincra ainsi du niveau artistique des représentations projetées.

Samedi et dimanche (matinée et soirée), une opérette charmante, de Duvernois et A. Barde, musique de Christine :

« LA POULE »

avec le concours de Robert Burnier qui en est le créateur. Disons que *la Poule* désigne un brave père de famille et non une « cocotte », c'est un spectacle qui peut être vu par tout le monde. Location ouverte.

LE MOUVEMENT SOCIAL

LA TYRANNIE CEGETISTE

LE CONTRAT COLLECTIF POUR L'INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC NE PEUT ETRE SIGNÉ, LA C. G. T. S'ARROGEANT LE PRIVILEGE DE REPRESENTER SEULE LES TRAVAILLEURS

On nous communique le procès-verbal suivant :

Le 21 octobre, à 14 h. 30, la Commission mixte chargée d'élaborer le contrat collectif ouvrier pour l'industrie du caoutchouc s'est réunie à la Préfecture, sous la présidence de M. le Préfet, assisté de M. l'Inspecteur du Travail.

Dès le début de la réunion, la présence de personnes non convoquées par les soins de M. le Préfet a amené un échange de vues.

Ces personnes étaient, soit des représentants de syndicats ouvriers autres que la C.G.T., soit des représentants de syndicats employés et techniciens.

L'accord n'a pu se faire au sein de la délégation ouvrière sur la présence de ces personnes, les représentants des syndicats de la C.G.T. ayant déclaré ne pouvoir accepter aucune discussion en présence de ces représentants d'autres organisations syndicales non adhérentes à la C.G.T.

La délégation patronale fait observer que dans sa visite au Préfet du 21 septembre, demandant la constitution de la commission mixte, elle a déclaré accepter à l'avance, sans aucune espèce de réserve, la délégation ouvrière quelle qu'elle soit, qui serait mise en sa présence. Elle n'est donc absolument pour rien dans ces difficultés, dont la solution ne lui appartient pas. Elle exprime à nouveau le vœu, manifesté à plusieurs reprises, de voir un aboutissement rapide des pourparlers.

Les représentants du Syndicat ouvrier C.G.T. s'associent à ce vœu.

Le Secrétaire des Produits chimiques C. G. T. :
Signé : VERDE.

L'Inspecteur du Travail :
Signé : TOURRETTE.

Pour la Délégation patronale :
Signé : MORISOT.

***

Nous ajouterons ce document à tous ceux qui nous montrent la C. G. T. dressée contre la liberté syndicale.

Cette attitude est d'autant plus absurde que les délibérations qui la provoquent ne mettent point de doctrine en cause, mais portent exclusivement sur des problèmes professionnels dans lesquels l'opinion d'un syndiqué chrétien ou indépendant a autant de valeur et de droits que celle d'un cégétiste.

Observons que les métallurgistes cégétistes témoignent d'un sens plus réel de la liberté, puisqu'ils admettent la collaboration de la C. F. T. C., et que deux réunions communes déjà tenues, n'ont fait apparaître qu'une bonne volonté mutuelle d'aboutir pacifiquement.

Dans le procès-verbal publié, les patrons témoignent de leur double désir de demeurer étrangers à un conflit qu'ils n'ont point suscité et de voir s'établir rapidement le contrat collectif. Cette position ne saurait, pensons-nous, impliquer l'acceptation de fait de la tyrannie cégétiste, comme tente de le faire croire la délégation marxiste.

Sur un terrain où s'organise pratiquement l'économie nouvelle, il importe que la liberté garde des droits hors desquels l'ordre professionnel et la paix sociale ne sauraient se concevoir.

M. V.

C. F. T. C.

SYNDICAT DES EMPLOYÉS TECHNICIENS ET OUVRIERS

(Contrat collectif)

Afin de tenir nos adhérents au courant de la discussion du contrat collectif, qui se poursuit actuellement en présence des organisations C.F.T.C., S.I.S., C.G.T., nous vous convions tous à la réunion générale qui se tiendra 15, rue du Port, le lundi 26 courant à 20 heures, où vous sera donné tous les renseignements concernant les débats en cours.

Syndicat professionnel des Ouvriers et Employés des Etablissements Michelin

Nous avons adressé hier la lettre suivante au Syndicat des Produits chimiques, section Michelin, à la Maison du Peuple :

Messieurs,

Après la réunion de la commission mixte d'hier, nous avons longuement discuté avec vos représentants. Bien vite nous nous sommes retrouvés entre bons Français désireux d'éviter toute hostilité inutile. Continuons cette discussion.

Il se joue une partie dure : l'accord sur le contrat collectif sera certainement difficile. Etes-vous tellement sûrs qu'en nous écartant de la commission mixte, vous serez plus forts?

Vous semblez persuadés que nous sommes un syndicat patronal. Chez Michelin, en tout cas, c'est absolument faux. Nous défendons les mêmes intérêts que vous. Les questions de salaires et de sécurité nous importent autant qu'à vous. Le contrat collectif est le terrain où l'union peut se faire. Et l'union fait la force, vous l'avez dit assez souvent.

Nous sommes des adversaires chaque fois que les questions ont une apparence politique. Mais là, il ne s'agit que de questions purement professionnelles.

Est-il impossible de s'entendre ? Est-il impossible de nous réunir et de rédiger un texte unique que nous soutiendrions en commun ?

Si dans la discussion nous défendons mal les intérêts véritables des ouvriers, vous aurez beau jeu pour nous dénoncer alors, et pour refuser de poursuivre avec nous la discussion.

Mais le refus préalable, le refus de principe, ce n'est que de l'intolérance, ce n'est qu'une violation de la liberté d'opinion que vous réclamez vous-mêmes pour les travailleur.

Le Bureau Syndical.

Syndicat des Maitres-Artisans Coiffeurs de Clermont-Fd et de la région

Ce soir à 21 heures très précises, à la Maison des Artisans, rue des Chaussetiers, 1er étage, réunion générale extraordinaire.

Tous les collègues sont instamment priés d'y assister, ordre du jour très important.

CONVOCATIONS

SYNDICAT DES SALARIÉS DES PRODUITS CHIMIQUES C.G.T.

(Section Bergougnan, ouvriers et ouvrières)

Tous les membres de la C.A. doivent être présents dimanche 25 octobre à 7 h. du matin, à la Maison du Peuple, salle A.

Ordre du jour : 1° Délégation, Contrat collectif syndical du 26 octobre ; 2° Questions diverses.

Tous les membres de la section Bergougnan doivent être présents dimanche 25 octobre à 15 heures à la Maison du Peuple, grande salle pour assister au meeting organisé par le Syndicat des salariés des produits chimiques C.G.T. avec le concours des secrétaires de la Fédération nationale des produits chimiques.

Syndicat des Techniciens, Employés et Assimilés de la région du Centre

Le samedi 24 courant, à 20 h. 30, salle Gaillard, place Gaillard, à Clermont-Ferrand, grande conférence d'information.

Compte rendu de la discussion en cours concernant les contrats collectifs des techniciens, employés toutes catégories de l'industrie.

Vieux travailleurs non pensionnés

Le groupement des Mutilés et Invalides du Travail du Puy-de-Dôme et du Cantal invite tous les mutilés des Vieux Travailleurs à assister à la grande réunion-manifestation qu'il organise pour le dimanche 25 octobre, à 9 heures du matin, dans la grande salle de la Maison du Peuple.

Cette réunion où un grand nombre de parlementaires et ministres prendront la parole revêt un caractère très important.

Nous comptons sur la présence d'un grand nombre de vieillards.

Lire à l'édition du Puy-de-Dôme les informations relatives à la grève de la Coutellerie à Thiers.

FAITS DIVERS

A CLERMONT

Un individu trop débrouillard

Grelet Claudius, 30 ans, originaire du Puy, sans profession, avait trouvé le moyen de résoudre le difficile problème de la vie chère.

Il allait dans certaines succursales du Casino où il subtilisait des bouteilles vides, qu'il portait dans d'autres succursales où il se faisait rembourser le cautionnement. Comme on le voit le système était simple, il suffisait d'y penser. Malheureusement les inspecteurs Védrine et Vergnaud mirent fin à ce manège.

Interrogé par M. Gressard assisté de M. Clergeat, secrétaire, Grelet reconnaît les faits. Il a été présenté au Parquet.

L'irascible Algérien

La nuit dernière un individu fort excité menait grand tapage place des Carmes.

Les agents de service Boutet et Péronin l'invitèrent au calme. Le forcené continua de plus belle. On eut toutes les peines à le maîtriser.

Conduit au poste et interrogé par M. Gressard, commissaire faisant fonction de chef de la Sûreté il fut identifié comme étant le nommé Bouyaga el Thadj, 26 ans, sujet algérien récemment sorti de prison. Présenté au Parquet Bouyaga a été écroué.

DANS LA RÉGION

Accident mortel de la circulation

UN PHARMACIEN DU CANTAL EST TUÉ SON COMPAGNON, UN JEUNE MÉDECIN EST GRIEVEMENT BLESSÉ

Moulins, 22 octobre.

Hier soir, vers 17 h. 30, près de Chantenay-Saint-Imbert (Nièvre), sur la route nationale, une automobile heurta un tombereau attelé d'un cheval et se renversa.

Elle était occupée par MM. Jean Séroude, âgé de 30 ans, pharmacien, et Emile Chansel, âgé de 24 ans, docteur en médecine, tous deux domiciliés à Riom-ès-Montagne (Cantal).

M. Séroude fut tué sur le coup. Son corps fut transporté à la mairie de Chantenay.

M. Chansel, sérieusement blessé, fut conduit à Moulins, à l'hôpital Saint-Joseph, où l'on constata qu'il avait des fractures de la mâchoire, des deux clavicules et du pouce droit, ainsi que des contusions diverses.

Le médecin ne pourra se prononcer avant quelques jours sur son état.

Un fermier blessé par un taureau

Moulins, 22 octobre.

M. Nicolas, fermier au domaine des Gouttes, commune de Saint-Aubin-le-Monial, visitait ses bêtes encore au pré lorsque, soudain, un taureau se jeta sur lui, le renversa et le piétina.

Fort heureusement, un domestique et le chien de la ferme se trouvaient là ; et c'est bien grâce à leur intervention que M. Nicolas doit d'avoir eu la vie sauve. Relevé, il fut transporté aussitôt chez lui.

Un médecin, mandé d'urgence, examina le blessé qui souffrait de contusions internes, tout particulièrement dans la région abdominale et d'une plaie large et profonde à une jambe, et ordonna aussitôt son transfert à la clinique de M. le docteur Pénard, à Moulins.

Un filou d'envergure

Moulins, 22 octobre.

Des inspecteurs de la police mobile de Clermont-Ferrand enquêtent en ce moment au sujet d'une importante affaire d'escroquerie, dont les victimes, dans toute la France, seraient nombreuses. Le département de l'Allier, pour sa part, compte plusieurs de ces victimes, notamment à Besson et à Trezelles.

L'escroc procédait ainsi :

Elégant, et de manières engageantes, il arrivait en automobile dans une localité où une grande propriété était à vendre. Il se mettait en rapport avec le propriétaire, concluait l'achat, signait un sous-seing et renvoyait le paiement à deux ou trois semaines, au moment où l'acte définitif serait rédigé.

Dans l'intervalle, il revendait à un prix sous-estimé une partie de la propriété, en exigeant un acompte qui allait parfois jusqu'à 50.000 francs. L'acquéreur, enchanté de faire une excellente affaire, versait la somme sans difficulté. Puis l'escroc disparaissait.

Ce dernier a été identifié, nous dit-on, et les inspecteurs le recherchent activement.

Intoxiqués par l'oxyde de carbone

Moulins, 22 octobre.

Hier matin, un pensionnaire de l'hôtel du Cantal, place Garibaldi, M. Barrès, étonné de ne pas voir les patrons de l'établissement, M. et Mme Foucrier, entra dans la cuisine où ils couchent, et aperçut M. Foucrier étendu sur le parquet. Dans le lit, sa femme était à moitié évanouie.

M. Barrès mit l'hôtelier au lit et prévint M. le docteur Jouanin. Celui-ci diagnostiqua un commencement d'intoxication par de l'oxyde de carbone provenant de la cuisinière dont, avant de se coucher, la clef avait été imprudemment tournée par M. Foucrier.

Se sentant indisposé sur le matin, l'hôtelier s'était levé pour aérer la pièce, mais il était tombé avant d'avoir pu ouvrir une fenêtre.

Le docteur Jouanin a déclaré que l'état des deux époux n'était pas inquiétant.

DERNIÈRE HEURE

4 h. du matin — Services Télégraphiques et Téléphoniques de L'AVENIR DU PLATEAU CENTRAL — 4 h. du matin

LA GUERRE CIVILE EN ESPAGNE

Nouvelles de source nationaliste

Rabat, 22 octobre.

Dans son émission de 8 h. 15, le poste de Jerez de la Frontera a communiqué notamment ce qui suit :

Dans le secteur de Guadalajara, les nationaux ont occupé Maquila et pelegrino, à 7 kilomètres de Siguenza, en direction de Madrid. L'aérodrome de Getafe a été bombardé. Trois appareils ont été détruits au sol.

M. Largo Caballero a visité hier les travaux de défense de la capitale, conçus et dirigés par des étrangers. Hier matin, onze personnes qui refusaient de participer à ces travaux ont été fusillés, à titre d'exemple.

A Cuenca, le comité anarcho-syndicaliste fusillerait presque journellement une cinquantaines de personnes appartenant aux partis de droite. On mande d'Avila que les nationaux continuent leur avance méthodique sur l'Escurial.

Un communiqué officiel de Burgos annonce que les forces nationales, après la prise de Navalcarnero et de Villaneva, continuent leur avance.

Rabat, 22 octobre.

Dans son émission de 13 h. 30, Radio-Séville a communiqué notamment ce qui suit :

La radio de Madrid lance des appels angoissés pour engager les miliciens à rejoindre le front ; elle annonce en même temps des sanctions sévères en cas de défaillance. Une nouvelle proclamation lancée hier déclarait que la défense de Madrid est entre les mains de ceux-là seuls qui veulent combattre. Le général Ascensio Toreda ne cache pas qu'il est inutile de résister, parce que les miliciens sont trop indisciplinés et mal commandés pour faire échec aux nationaux.

Le voyage du président Azana en Catalogne semble bien confirmer la pénible situation de la capitale, malgré le prétexte d'une visite du front d'Aragon. Le voyage a été organisé par M. Rosemberg, ministre de l'U.R.S.S.

Il se confirme que deux bateaux russes ont débarqué des armes et des munitions dans les ports de Barcelone et de Cartagène, ce qui démontre l'aide visible apportée par la Russie aux marxistes espagnols.

Ce que sera l'attaque de Madrid

Paris, 22 octobre.

M. Georges Rotvand, envoyé spécial du « Figaro » en Espagne, annonce :

Il se confirme que l'attaque des troupes du général Franco contre Madrid sera précédée d'une grande démonstration de force. Une nuée d'avions survolera Madrid ; une multitude de canons tonneront, de l'ouest, vers la capitale. Des chars d'assaut, par dizaines, fonceront, du nord, sur la ville. Des bombes de cinq cents kilos, qui n'ont pas encore été employées, seront utilisées, si nécessaire.

La non-intervention en Espagne

Paris, 21 octobre.

La présidence du Conseil communique la note suivante :

Des informations parues à diverses reprises, et tout récemment encore, dans quelques journaux politiques tendent à présenter notre pays comme violant les règles de non-intervention dans les affaires d'Espagne. Ces informations entièrement erronées, sont reproduites avec empressement par certains journaux étrangers et servent à alimenter dans les milieux internationaux une campagne hostile aux intérêts de la France. Le Gouvernement tient à mettre l'opinion publique en garde contre de telles manœuvres, dont il n'est point besoin de souligner le caractère antinational.

M. YVON DELBOS AU CLUB AMERICAIN DE PARIS

Paris, 22 octobre.

M. Delbos a été, aujourd'hui, l'hôte à déjeuner du Club américain de Paris. M. Bullitt, ambassadeur des Etats-Unis, assistait à ce déjeuner ainsi que de nombreuses personnalités américaines et françaises. M. Delbos a prononcé un discours. Il a d'abord rendu un suprême hommage à l'ambassadeur Jesse Isidor Strauss, et salué M. Bullitt qui lui a succédé.

Puis le Ministre des Affaires étrangères a évoqué les divisions et antagonismes qui sévissent en Europe. Le Gouvernement français travaille de toutes ses forces à empêcher la cristallisation de deux blocs de dogmes rivaux. Il voudrait voir l'Europe s'orienter dans le même sens que les Etats-Unis où les rivalités de races, de religions, de conceptions sociales dans la mesure où elles se traduisent par des conflits armés, appartiennent à un âge révolu de l'évolution américaine.

M. ALBERT LEBRUN INAUGURE l'Ecole d'hôtellerie de Paris

Paris, 22 octobre.

Le Président de la République a inauguré, cet après-midi, l'Ecole d'Hôtellerie et de Restauration de Paris et de la région parisienne.

Des discours ont été prononcés par MM. Drouant, au nom de l'Association professionnelle qu'il préside ; Raymond Laurent, au nom de la ville de Paris, et Jules Julien, sous-secrétaire à l'Enseignement technique.

De l'inconvénient de ne pas lire les journaux

Paris, 22 octobre.

On lit dans le « Matin » :

Il est des gens que l'actualité ne passionne pas et si inconcevable que cela puisse paraître qui, à Paris même, dédaignent la lecture des journaux. Un tel dédain ne va pas sans inconvénient. Un rentier, M. Joseph Raise, âgé de 85 ans, habitant rue des Panoyaux, vient de l'éprouver et a bien failli le payer cher.

Dans la soirée de vendredi dernier, à l'heure même où à l'appel des sirènes la nuit se faisait sur Paris, M. Joseph Raise ouvrait chez lui les robinets du gaz et attendait la mort. Elle ne vint pas. On le découvrit respirant encore et on le conduisit à l'hôpital. Mais hier seulement, revenu à lui, il devait fournir à M. Derotte, secrétaire du commissariat du quartier du Père-Lachaise, la cause de son désespoir. A peu près à la façon de Gribouille, il s'était gazé par peur... des gaz.

« Il faut vous dire que je ne lis pas les journaux. En entendant les sirènes mugir, en voyant les lumières s'éteindre, ne sachant pas qu'il s'agissait d'une manœuvre et d'un simulacre, je crus la guerre revenue. J'en ai gardé un trop abominable souvenir et j'ai préféré mourir. »

La réunion du Conseil national de la Fédération Républicaine

Paris, 22 octobre.

Le Conseil national de la Fédération Républicaine s'est réuni, aujourd'hui, à 9 heures, salle de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, sous la présidence de M. Louis Marin.

Ont pris successivement la parole, au cours de la première réunion consacrée à l'examen de la situation politique, financière et économique : MM. Louis Marin, Philippe Henriot, Auguste Michel, député de la Haute-Loire, etc.

Le Conseil national a procédé au renouvellement de ses deux séries sortantes. Les membres sortants sont réélus à l'unanimité.

Le Conseil a également appelé à siéger dans son sein : MM. André Chaumeix, de l'Académie Française ; de Fleuriau, ambassadeur de France ; le professeur Claude ; Mme Lescouvé, président de la section féminine de la Fédération Républicaine.

LA SITUATION POLITIQUE

Le Conseil aborde alors l'examen de la situation politique.

Le Conseil national s'élève avec vigueur contre les méthodes de gouvernement du cabinet Blum, le cabinet le plus partial que nous ayons eu au pouvoir depuis quarante ans. Il condamne toutes les atteintes aux libertés essentielles : d'association, de réunion, de travail, d'affichage, de circulation, de la presse ; les « occupations » d'usines, d'ateliers, de bureaux, de fermes. Il repousse toute différence de traitement entre les syndicats autonomes, libres, chrétiens et les syndicats affiliés à la C.G.T.

Il souligne le caractère odieux d'attentats comme celui dont a été victime, à Soissons, M. Formyein, ou encore comme celui dont le village de Toury a été le théâtre.

Il stigmatise les agissements de M. Blancho, sous-secrétaire d'Etat à la Marine militaire, qui dans ses récents déplacements officiels, à Cherbourg et à Brest, a systématiquement ignoré les autorités civiles, militaires et maritimes, pour se faire acclamer par les meneurs révolutionnaires.

Le Conseil national de la Fédération Républicaine se prononce pour le vote rapide de la représentation proportionnelle.

La proportionnelle permettrait la constitution d'un minisère complètement dégagé des influflences extrémistes et la formation d'une majorité qui ne serait pas, comme la majorité actuelle, l'expression d'une minorité dans le pays.

Plusieurs orateurs se font l'écho de l'évolution qui se dessine dans les milieux agricoles, ouvriers et du petit commerce de leur département. Partout, on observe une vive réaction contre le Front populaire.

LA SITUATION FINANCIERE

Le Conseil national, après avoir dénoncé les responsabilités du Front populaire dans la dévaluation du franc, s'est préoccupé des moyens d'en limiter les conséquences funestes en faveur des épargnants victimes de la nouvelle amputation du franc.

Le Conseil national demande que toute la lumière soit faite sur les facilités laissées à la spéculation dans la période qui a précédé la dévaluation et propose la nomination d'une Commission d'enquête.

La situation de la trésorerie a également fait l'objet des préoccupations du Conseil national qui, après avoir vigoureusement condamné le recours de l'Etat à la presse à billets, a souligné l'aggravation de la crise de confiance, visible dans le retrait des dépôts des Caisses d'épargne, la hausse persistante du taux de l'intérêt et la faiblesse des émissions privées. Or, la trésorerie ne peut être mise à l'abri des pires expédients, dont le plus funeste est l'inflation — déjà si dangereusement commencée — que si le rétablissement du crédit de l'Etat encourage les épargnants à souscrire aux emprunts.

LA SITUATION ECONOMIQUE

Le Conseil national dénonce la gravité pour l'agriculture, le commerce, l'industrie et l'artisanat français des brèches ouvertes par le Gouvernement dans notre système de protection douanière, sans avoir obtenu aucune contre-partie de l'étranger. Au moment où les déficits de la balance commerciale sont de plus en plus inquiétants, c'est un véritable crime contre l'économie nationale que de porter atteinte aux barrières protectrices, tant que les autres pays n'auront pas donné des garanties positives de leur libéralisme.

M. Paul Bastid préside le Congrès des conseillers du commerce extérieur

Paris, 22 octobre.

Présidant la première séance du congrès des conseillers du commerce extérieur, ouvert aujourd'hui à Lille, M. Bastid a prononcé un discours où il a fait l'éloge de la politique économique du Gouvernement.

D'après M. Bastid, on peut attendre de la politique monétaire actuelle : le retour des capitaux exportés, la hausse de la rente, la baisse du taux de l'intérêt et du coût de revient, le retour des touristes en France, etc.

Le ministre du Commerce expose ensuite quelles sont les conditions du succès. Avant tout, que l'expérience se prolonge dans le calme politique et social. En outre, l'action monétaire du Gouvernement doit avoir son prolongement dans le domaine économique. Son principal objectif est actuellement le contrôle des hausses de prix.

Un écrivain révisionniste hongrois tente de se suicider au Parlement de Budapest

Budapest, 22 octobre.

M. Nandor Urmanczy, ancien député, écrivain et journaliste connu, l'un des plus fervents révisionnistes hongrois, a tenté de se suicider, ce soir, à 19 h. 15, dans les couloirs du Parlement, en se tirant une balle dans la tête. M. Urmanczy a été transporté dans une clinique où son état a été jugé grave. Ce drame, qui s'est produit au cours d'une grande séance d'interpellations, a causé, dans les milieux politiques, une grande sensation.

Une tête va tomber à Draguignan

Draguignan, 22 octobre.

Les bois de justice sont arrivés à Draguignan ce soir, en vue de la prochaine exécution de Rodriguez, assassin du fermier Zurletti.

POUR LES COMMERÇANTS

M. François Martin, député de l'Aveyron, de la Fédération Républicaine, vient de demander une prochaine convocation de la Commission du commerce pour envisager les mesures à prendre en faveur des commerçants, industriels et artisans qui ont obtenu des délais pour le payement de leur loyer ou des dettes contractées à l'occasion de l'acquisition de leurs fonds de commerce.

La loi du 21 août 1936 qui autorise ces délais doit cesser ses effets le jour où paraitra au « Journal Officiel » la loi fixant définitivement le mode de réglement des diverses dettes moratoriées et au plus tard le 1er décembre 1936.

M. François Martin observe que si le Parlement est convoqué seulement fin novembre il sera trop tard pour procéder au vote des textes définitifs.

Nous sommes nombreux, écrit-il, à nous élever contre les méthodes d'improvisation qui nous ont été jusqu'à ce jour imposées depuis le début de la législature et à la faveur desquelles des débats souvent confus ont eu lieu pour la discussion de projets qui n'avaient été ni imprimés ni distribués avant qu'il soit procédé à leur vote.

Il ne restera donc que deux solutions : ou bien laisser passer le terme du 1er décembre 1936 sans rien faire, et alors les commerçants de bonne foi se trouveront menacés de poursuites et cesseront de bénéficier de la protection légale qui, en toute équité, leur est due, ou bien proroger purement et simplement le délai d'application de la loi du 21 août 1936, laquelle n'avait été précisément acceptée qu'à la condition d'être limité dans ses effets au plus tard au 1er décembre.

C'est pour éviter cette alternative que M. François Martin a réclamé la convocation de la Commission du commerce « pour envisager sans retard, écrit-il, les mesures qu'il convient d'adopter afin d'exiger que la loi ne soit pas violée, suivant le bon vouloir d'un Gouvernement qui diffère, sans autre motif que celui de sa conservation personnelle (et pour le plus grand dommage des intérêts dont il a la garde), l'heure à laquelle il devra reprendre contact avec la représentation populaire ».

A la gloire de l'infanterie française

(*Communiqué*)

Sur l'initiative d'un sous-officier d'infanterie, initiative qui a recueilli le patronage des plus hautes personnalités civiles et militaires, les fantassins de la Grande Guerre, groupés dans leurs amicales régimentaires, ont décidé d'élever un monument à la gloire de l'Infanterie française.

Ils ont constitué un Comité d'honneur composé comme suit :

Le Président de la République, le maréchal Pétain, le grand chancelier de la Légion d'honneur, le chef d'état-major général de l'armée, l'inspecteur général de l'infanterie, le président du Conseil municipal, le général commandant Saint-Cyr et le colonel commandant Saint-Maixent, le président des Ecrivains combattants.

Quant au Comité exécutif, il est et restera strictement anonyme. Il sert un idéal, non des vanités. Il est composé des représentants de toutes les amicales des troupes ayant combattu à pied qui ont adhéré à l'idée du monument. Elles sont à l'heure actuelle au nombre de 439. Son siège social est 100, rue Réaumur.

Les communiqués ultérieurs diront à quel emplacement de Paris, après entente avec les autorités compétentes, sera élevé le monument.

Les promoteurs ont la ferme intention d'aller vite. Ils sont certains d'ailleurs que tout le pays les suivra avec enthousiasme en raison de la grande pensée qui préside à leur action et que les sommes nécessaires seront vite réunies.

Les souscriptions peuvent être envoyées au trésorier : Ribardière, 12, rue Montpensier, Paris.

LES CAMIONS-BAZARS

On nous prie d'insérer :

La Défense commerciale du Puy-de-Dôme, Fédération départementale des Petits et Moyens Commerçants, Petits Industriels et Artisans, affiliés au Bloc du Petit Commerce attire l'attention des municipalités sur un fait qui menace gravement le commerce :

Le décret-loi du 30 octobre 1935 qui interdisait, pour un an, la mise en circulation de nouveaux camions-bazars vient à expiration ce mois. La Chambre des députés, dans sa séance du 11 août 1936 a voté un projet de loi ratifiant ce décret et prorogeant pour un an ses dispositions.

Malheureusement, le Sénat n'a pas eu le temps d'émettre un vote.

Nos efforts vont-ils être brisés et le terme du 30 octobre 1936 verra-t-il la mise en circulation de ces camions-bazars ?

Nous sommes intervenus auprès de nos groupes parlementaires mais la décision peut tarder à être prise. Il faut donc que nos municipalités sachent qu'elles ont le droit et le devoir d'intervenir. Nous ne doutons pas que le Conseil Municipal de Clermont-Fd en particulier, et les Assemblées communales du Puy-de-Dôme, en général, prescriront dès qu'ils vont en avoir connaissance des mesures rigoureuses pour interdire la circulation de ces « Grands Magasins Economiques » (sic) sur le territoire de leur commune.

Fédération Départementale des Anciens Combattants et Victimes de la guerre (U. F.)

A l'issue du Congrès départemental de Riom, le 18 octobre, le conseil d'administration sortant, réélu par acclamations, s'est réuni à 18 heures, à l'hôtel du Square, pour discuter des affaires courantes et nommer son bureau pour l'exercice 1936-1937.

Etaient présents : Mmes Delprach et Chastrette ; MM. Bost, colonel Besson, Collomb, Chevalérias, docteur Grasset, Gibert, Gendraud, Gripel, Leclerc, Muron, Pagenel, Rozier, P. Roux, Roussel, Venon.

S'étaient excusés : MM. Angely, Basson, Bernard, Clavelier, Galland, Gourc, Joubert, Robert, Rochet, docteur Sors.

A l'unanimité des membres présents, le conseil d'administration maintint en fonction tous les membres sortants de son bureau :

Président : Docteur Raymond Grasset.

Vice-présidents : Mme Delprach, MM. Bost André et Robert Léon.

Secrétaires généraux : MM. Collomb Emile et Rozier Georges.

Trésorier général : M. Leclerc Ernest.

Trésoriers adjoints : MM. Muron Emile et Roux Pierre.

Commissaires aux comptes : MM. Grifeuille Gilbert, Philibert Henri et Martin Jean.

CONSEIL DE PREFECTURE interdépartemental

Est chargé des fonctions de commissaire du Gouvernement, pour l'année judiciaire 1936-1937, près du Conseil de Préfecture interdépartemental de Clermont-Ferrand : M. du Plantier.

COURS D'ANGLAIS

Les cours d'anglais, organisés par le Club Anglais d'Auvergne et de la région du Centre vont reprendre incessamment. Ces cours sont faits par M. Hamish Rutherford, lecteur d'anglais à la Faculté des Lettres, maître ès-arts de l'Université d'Aberdeen, licencié ès Lettres. Ils ont eu, l'an passé, un succès considérable auprès du public clermontois. Les procédés pédagogiques employés sont ceux de la méthode intuitive, c'est-à-dire que l'anglais est enseigné par l'anglais.

Les cours s'adressent d'une part aux commerçants, de l'autre à ceux qui possèdent dépà une connaissance étendue de la langue; ils présentent un grand intérêt pour les personnes qui ont dépassé l'âge scolaire, mais aussi pour les élèves des divers établissements d'instruction. L'enseignement de la prononciation et de la conversation y tiendra une place prépondérante, sans toutefois que le thème en soit exclu.

Il n'est pas nécessaire d'être membre du Club anglais pour suivre ces cours. Il suffit de s'inscrire en écrivant à M. le Secrétaire du Club anglais, Faculté des Lettres, avenue Carnot, Clermont-Ferrand, qui donnera également tous renseignements utiles.

Le montant des droits d'inscription est de 40 francs pour une série de huit cours, payables d'avance. Les cours, en deux séries parallèles, ont lieu à la Faculté des Lettres, dans la petite salle de langues vivantes, au rez-de-chaussée, respectivement le lundi, à 17 h. 30, et le vendredi, à 20 h. 30. Le premier cours aura lieu le lundi 26 octobre.

DONS GÉNÉREUX

M. le Maire a reçu :

De quêtes aux mariages du 29 septembre : 22 francs pour le Bureau de Bienfaisance.

De quêtes aux mariages des 1, 2, 3, 5, 6 et 7 octobre : 286 fr. 55 pour le Bureau de Bienfaisance.

M. le Maire a remercié et fait parvenir ces sommes à destination.

CIMETIÈRES

Les familles sont priées de vouloir bien procéder au nettoyage de leurs tombes, avant le 27 octobre, pour permettre au service de la ville d'avoir le temps d'effectuer convenablement la mise en état des cimetières pour le 1er novembre.

PAS DE DEFAITISTES dans les Radio-Familles

Le gouvernement du Front populaire multiplie, dans le domaine de la radio, les brutalités, les brimades et les maladresses.

Brutalités : projet de dictature sur la radio présenté par le ministre Jardillier.

Brimades : c'en est une de nous imposer à journées et à soirées entières l'éloge des dirigeants et des hommes du Front populaire.

Maladresses : de rendre les émissions ennuyeuses, fastidieuses et surtout sectaires et partisanes.

Il s'en suit que quelques adhérents à « Radio-Familles » se découragent et menacent de ne plus payer la taxe, non plus que leur cotisation à Radio-Familles.

Déplorable état d'esprit, comparable à celui du combattant qui jetterait ses armes et fuirait éperdument dès les premiers obus.

Ne jetons pas le manche après la cognée. Attendons mieux de nos amis. La lutte commence à peine. Nous ne la mènerons pas seuls, car bien des associations d'auditeurs, bien des conseils de gérance, bien d'autres associations ne sont pas plus que nous disposés à laisser passer sans protestation un statut qui serait désastreux pour la radio, non plus que des émissions déplaisantes. Bien au contraire, c'est le moment de serrer les rangs et de devenir des propagandistes pour nous amener de nouveaux membres. Nous comptons sur vous. Pas de défaitistes dans les Radio-Familles.

Radio-Familles de Clermont-Ferrand, 15, rue Savaron.

Notre thermalisme à l'honneur

UNE SOMMITÉ MEDICALE DE L'AMERIQUE DU SUD REND HOMMAGE A L'IMPECCABLE ORGANISATION DE NOS STATIONS D'AUVERGNE

Nous avons eu la bonne fortune de rencontrer à Clermont le docteur Ferdinand Bravo, médecin-directeur de la station thermale de Panima'vida, du Chili, membre de la Société internationale d'Hydrologie, au moment où il s'apprêtait à quitter, avec la France, l'Europe, où il était venu passer six mois.

Dr Ferdinand BRAVO

Ce jeune savant, qui a 29 ans, a déjà publié une trentaine de travaux, a fait sur le continent un voyage d'études, et il est plaisant de préciser que c'est *Clermont-Ferrand* et *Royat* qu'il avait choisis, pour la France, comme quartier général.

Arrivé d'abord en Auvergne en mai pour en visiter toutes les stations thermales et en étudier l'organisation, le docteur Bravo, qui avait auparavant visité les villes d'eaux d'Espagne — (heureusement avant la guerre civile) — et des Pyrénées, quitta notre région pour se rendre en Allemagne poursuivre ses recherches, et dans nos autres stations françaises.

Il est de retour en juin à Clermont, où l'attiraient à la fois le voisinage des meilleures installations thermales et ce fait que c'est en notre ville que sont nés les remarquables travaux sur l'hydrologie de feu le professeur Billard, « travaux uniques » pour le savant chilien.

Dès lors, grâce à l'aimable autorisation de M. le professeur Castaigne, directeur de l'Ecole de Médecine, qu'il remercie par notre organe, il travaille deux mois dans les laboratoires de l'Hôtel-Dieu, en étroite collaboration avec M. le professeur Dodel et M. le docteur Dastugue, auxquels il garde une confraternelle gratitude pour l'appui apporté dans ses recherches sur des eaux minérales locales ou importées du Chili.

De ses études expérimentales à Clermont, le docteur Bravo a tiré le maximum d'enseignements, en réussissant des expériences biologiques qui sont un des points les plus importants de l'Hydrologie moderne. Les notes qu'il en a tirées fourniront la matière à de nombreuses communications qu'à son retour à Santiago du Chili il fera aux diverses commissions dont il fait partie, et qui intéressent l'armée, la direction de la Santé chilienne, l'Université et l'hygiène publique.

En même temps, son séjour prolongé en Auvergne lui a fourni l'occasion de nous dire tout l'intérêt qu'il a pris à connaître les sommités médicales de nos stations, pour en apprécier l'affable compétence, et à voir de près l'organisation de notre thermalisme qui a provoqué son admiration.

Il a maintes fois cité les bases de ses recherches faites au Chili et à Clermont dans plusieurs rapports présentés en septembre, tant au XVe Congrès international d'Hydrologie, de Climatologie et de Géologie médicales à Belgrade, qu'au Congrès de la Société internationale d'Hydrologie en Autriche.

C'est donc un honneur pour notre Ecole de médecine et ses maîtres que de voir leur science reconnue et utilisée par ce spécialiste étranger, unique représentant de l'Amérique latine à ces congrès d'Europe.

En fin, des articles, où tout le bien qu'il pense de notre organisation thermale sera dit, doivent être écrits par le docteur Bravo, dans les journaux *El Mercurio*, de Santiago et *La Union*, de Valparaiso, et dans des revues scientifiques du Chili.

Avant de s'embarquer, au Havre, pour Valparaiso, via NewYork, le compétent voyageur nous a confié toute son admiration pour notre pays où il aura passé trois mois sur les six qu'aura duré son séjour sur le continent.

Plein de gratitude envers les savants français qui, tant à Paris et au Congrès de Yougoslavie qu'à Clermont, lui ont permis de fructueuses recherches en l'épaulant de leur compétence, les derniers mots du docteur chilien ont été pour nous dire combien il a été frappé par notre impeccable organisation hôtelière et thermale, *sur laquelle il prendra modèle dans les stations du Chili qu'il contrôle.*

Nos concitoyens et les fidèles clients de nos stations d'Auvergne seront heureux d'apprendre que, malgré le dénigrement dont trop souvent notre pays est l'objet à l'étranger — par suite d'une propagande officielle touristique déficiente — de jeunes savants étrangers considèrent encore un voyage d'études en France comme un couronnement nécessaire et indispensable à leurs travaux scientifiques.

R. M.

AVIS ET CONVOCATIONS

Harmonie Municipale. — MM. les musiciens sont priés d'assister à la répétition de ce soir vendredi à 20 h. 45. Demain samedi, répétition pour les tambours, clairons et trompettes, à 20 h. 45.

UNIVERSITÉ de CLERMONT

FACULTE DES LETTRES

Le jeudi 29 octobre 1936, à 9 heures, dans la salle d'italien de la Faculté des Lettres, 34, avenue Carnot, M. Robert Sapien, licencié d'italien, soutiendra un mémoire de diplôme d'études supérieures, sur le sujet suivant :

La représentation du milieu dans les tragédies de Gabriele d'Annunzio.

Il sera, en outre, interrogé sur des propositions données par la Faculté.

Cette soutenance sera publique.

MONTFERRAND

Combattants du front, A. C. N. P. — Dimanche 25 octobre, à 15 h. 30, salle de la Justice de Paix, assemblée générale.

Ordre du jour : Défilé et banquet du 11 novembre, organisation d'une fête, question très importante. Présence de tous indispensable.

DANS LES CINÉMAS

RIALTO-PALACE. — Samedi, dimanche, lundi et jeudi, matinée à 14 h. 45. Tous les jours, soirée à 20 h. 45.

Cette semaine : **Toni**, de Marcel Pagnol, avec Célia Montalvan, Delmont, Blavette et Dalban. — **Une grave erreur**, avec Bach. — Actualités, etc...

NOVELTY. — Tous les soirs, à 20 h. 45. Matinées jeudi, dimanche et lundi, à 14 h. 45.

Les Bateliers de la Volga, avec Pierre Blanchar, Charles Vanel, Aimos, Inkijinoff et Vera Korène.

CAPITOLE. — Tous les soirs, à 20 h. 45. Matinée samedi, dimanche, lundi et jeudi, à 14 h. 45.

Sous les yeux d'Occident, tirée du roman de Joseph Conrad, avec Pierre Fresnay, Danièle Parola, Michel Simon, Gabriel Gabrio, Roger Karl, Pierre Renoir, Jacques Copeau et Sokoloff. — Autres films variés. — Les actualités Paramount.

CAMEO. — Tous les jours, sauf mardi soir, soirée à 20 h. 45. Dimanche deux matinées, à 14 heures et 16 h. 45. Mercredi et jeudi, matinée à 14 h. 45.

Dernières actualités. — **Pourvu que ça tombe**, comédie gaie avec Will Rogers et Dorothy Wilson. — **Le Prince Jean**, un film plein d'imprévus avec Pierre-Richard Willm et Natalie Paley.

REX. — Permanent de 14 heures à minuit.

Grace Moore dans : **Une Nuit d'Amour**, un film enchanteur. — Documentaire. — Eclair-Journal.

CINEMONDE. — Permanent de 14 h. à minuit.

La vie d'un grand artiste, **Grock**, le plus hilarant des clowns. — **Le Grand Jeu**, de Jacques Feyder, avec Marie Bell, P.-Richard Willm, Françoise Rosay et toute la légion étrangère. — Les dernières actualités du monde entier.

ETOILE-PALACE MONTFERRAND. — Samedi, à 20 h. 45. Dimanche, à 14 h. 45 et 20 h. 45.

Le Petit Jacques, un drame familial riche d'émotion avec Constant Rémy, la petite Gaby Triquet, Line Noro, Jacques Varennes, etc... — **Rex, étalon sauvage.** — Actualités.

ETAT CIVIL DE CLERMONT-FERRAND

du 22 octobre

Naissances. — Morange Paule. — Massat Georges. — Tartière André.

Décès. — Faure Marie, veuve Vidal, 73 ans. — Vergnol Jeanne, veuve Bony, 85 ans, 7, rue des Quatre-Passeports. — Rigieyx Marie, épouse Brossard, 32 ans, 19, allée du Belvédère, l'Oradou. — Bourrasset Jean, instituteur honoraire, 70 ans, 29, boulevard Pasteur. — Barnabet Francisque, 47 ans, 25, allée de l'Esplanade, l'Oradou.

AVIS D'OBSEQUES

Mme Francisque BARNABET ; Mme veuve Antoine BARNABET, ses enfants et petits-enfants ; M. et Mme DERMAIN-BESSEDE, leurs enfants et petits-enfants, et toute la famille, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Francisque BARNABET

leur époux, fils, frère, beau-frère, oncle et parent, décédé à Clermont-Fd, le 22 octobre, dans sa 48e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

Et vous prient d'assister aux obsèques qui auront lieu **demain samedi 24 octobre, à dix heures,** en l'église du Sacré-Cœur.

Réunion maison mortuaire, 25, allée de l'Esplanade, à l'Oradoux, à **neuf heures quarante-cinq.**

AVIS D'OBSEQUES

Les familles MONNET, BONY, MAZUEL, CLAVEL, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

Madame veuve BONY

leur mère, grand'mère et arrière-grand'mère, décédée à Clermont-Fd, le 22 courant, à l'âge de 85 ans.

Et vous prient d'assister aux obsèques qui auront lieu **demain samedi 24 octobre, à huit heures,** en l'église Saint-Pierre-les-Minimes.

Réunion maison mortuaire, 7, rue des Quatre-Passeports, à **sept heures quarante-cinq.**

AVIS D'OBSEQUES
CLERMONT-Fd et LAMONTGIE

Mme veuve BOURASSET ; Mme et M. H. BOURASSET et leur fils André ; Mme et M. R. COURVOISIER et leurs enfants Jean et Roger, ainsi que toute la famille, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Jean BOURASSET
Instituteur honoraire

leur époux, père, beau-père, grand-père et parent, décédé à Clermont-Fd, le 22 octobre 1936, à l'âge de 70 ans.

Et vous prient d'assister aux obsèques qui auront lieu **demain samedi 24 octobre, à huit heures quarante-cinq,** en l'église de Sainte-Jeanne-d'Arc.

Réunion maison mortuaire, 29, boulevard Pasteur.

L'inhumation aura lieu **le même jour,** à LAMONTGIE, à **onze heures.**

Réunion à l'entrée du cimetière.

OFFICE DE QUARANTAINE

M. Jean GAUDEL ; Mlles Marie-Louise et Henriette GAUDEL ; Mlle Procule BOUGEROL, et toute la famille, vous prient de vouloir bien assister à l'office de quarantaine de

Madame GAUDEL
Née Louise BOUGEROL

qui sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, **demain samedi 24 octobre, à neuf heures.**

OFFICE DE QUARANTAINE

Mme veuve Vincent CHALUS, ses enfants et toute la famille, prient leurs amis et connaissances de bien vouloir assister à l'office de quarantaine de

Monsieur Vincent CHALUS

qui aura lieu **demain samedi 24 octobre, à neuf heures,** en l'église de Saint-Vincent-de-Paul.

OFFICE ANNIVERSAIRE

Mme veuve Antony REUGE et son fils ; M. et Mme Prosper REUGE et leur fille ; M. et Mme DUBOST, à Ceyrat, et toute la famille, vous prient de bien vouloir assister à l'office anniversaire de

Monsieur Antony REUGE
Industriel
Président du Conseil d'administration de la S. A. des Etablissements Reuge

qui sera célébré en l'église Saint-Eutrope **demain samedi 24 courant, à neuf heures.**

OFFICE ANNIVERSAIRE
A SAINT-VICTOR-LA-RIVIERE

Mme veuve Philippe CHALEIL ; M. Jean CHALEIL, et toute la famille, prient leurs amis et connaissances de vouloir bien assister à l'office anniversaire de

Monsieur Philippe CHALEIL

qui aura lieu **demain samedi 24 octobre,** en l'église de SAINT-VICTOR-LA-RIVIERE, à **dix heures.**

REMERCIEMENTS

Mme et M. DURIEUX ; Mme COTTANT ; les familles RUDEL, VERRIER, DELARBRE, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du deuil cruel qui vient de les frapper.

NOS SOCIÉTÉS

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Le groupement des Mutilés et Invalides du Travail du Puy-de-Dôme et Cantal, organise pour dimanche prochain 25 octobre, à 9 heures précises, dans la salle des fêtes de la Maison du Peuple, à Clermont-Ferrand, une importante réunion.

On connait l'esprit de solidarité qui rapproche les Victimes de la Guerre et ceux qui chaque jour tombent au champ d'honneur du travail.

On sait qu'à chaque manifestation, des invitations sont réciproquement échangées.

A notre récent congrès de Riom, le camarade Richard, représentant le secrétaire général Gatignol, des Invalides du Travail, membre de notre amicale clermontoise, vint exprimer en termes délicats, la sympathie de son groupement à l'égard des hommes de l'U. F.

A notre tour, nous demandons à tous nos sociétaires qui pourront se rendre libre, d'assister à la réunion des Mutilés et Invalides du Travail, pour montrer à tous les sentiments de fraternelle camaraderie qui unissent les deux groupements.

LA BOURGUIGNONNE

Les membres du bureau de la Bourguignonne dans leur réunion du 8 octobre dernier ont décidé de fixer la fête de fin d'année (banquet et sauterie) à la date du dimanche 6 décembre. Après vote, l'hôtel des Deux-Avenues, chez Collange a été retenu et notre fête se déroulera donc dans le même cadre que l'an dernier. D'ici le Comité se réunira de nombreuses fois avant de tout mettre à point et les sociétaires recevront dans la première quinzaine de novembre une lettre d'invitation et une feuille d'adhésion, leur indiquant exactement menu et prix de tout le programme de la journée. Songez donc dès maintenant à réserver la date du 6 décembre afin que nous soyons encore plus nombreux que l'an dernier.

Nouvelles en peu de mots

SUICIDE ROMANTIQUE

La rubrique des faits divers offre un choix considérable de genres de suicide. Mais elle n'en avait pas encore fourni un analogue au moyen par lequel un jeune typographe hongrois a cherché à se donner la mort.

Ce personnage, encore romantique en notre plate époque, a coulé en plomb les quinze lettres du prénom de sa fiancée, qui menaçait de rompre avec lui, et a avalé la ligne ainsi composée.

Il n'en est pas mort. Espérons qu'il se rétablira, car il est impossible qu'une fiancée renonce à un homme qui porte écrit en lui le nom de l'aimée, sinon en lettres de feu du moins en lettres de plomb.

DES COULEURS !

L'Académie des sciences a reçu un magnifique album : le Code universel des couleurs, qui contient les 720 couleurs qui ont pu être déterminées par les savants.

Chacune de ces couleurs est présentée par un texte rédigé dans les principales langues du monde.

Sept cent vingt couleurs ! Les couturiers et les marchands de drap, qui se plaisent à mettre à la mode constamment de nouvelles teintes, savaient-ils qu'il en existait autant ?

UN METIER QUI DISPARAIT

C'est celui de ramoneur de cheminées, que le développement du chauffage central réduit à la portion congrue.

En France, qui vint plus tard aux radiateurs dispensateurs de chaleur, la crise n'a pas encore aussi fortement touché les fumistes, mais en Angleterre, en Allemagne et dans les pays scandinaves le métier a presque déjà disparu.

Qui se souvient encore du temps où les petits Savoyards, arrivant à pied de leur pays, parcouraient les rues de pays, leurs appareils de ramoneur sur l'épaule et souvent une marmotte dans les bras ?

ON DEMANDE DES CHEVEUX...

Les femmes qui ont de longs cheveux soyeux et bouclés peuvent actuellement les vendre fort cher.

Cette demande de cheveux, destinés à Hollywood, est la conséquence de la vogue du film à grand spectacle et du besoin de postiches.

M. Mac Factor, expert en beauté capillaire, a déjà acheté plus de 15.000 livres de cheveux en Europe. Il a déclaré qu'il y a une très grande demande de cheveux blonds naturels qui valent trois fois plus cher que ceux de nuance foncée.

Mais l'offre est-elle sur ce point à même de répondre à la demande ?...

Direction des Services agricoles du Puy-de-Dôme

Conditions d'achat, de vente et de circulation des blés de semence et des blés fourragers

De récents décrets viennent de fixer les conditions du comerce des blés de semence et des blés fourragers.

BLES DE SEMENCE

La vente des blés de semence est soumise à certaines obligations, mais échappe à de nombreuses prescriptions de la loi du 15 août 1936. C'est ainsi que les livraisons de blé faites par des agriculteurs à d'autres agriculteurs, à des sélectionneurs, des négociants en grain en vertu d'un contrat, ou à des groupements de producteurs de semence, ne sont pas soumises aux règles de l'échelonnement.

Toutefois, les blés destinés à la meunerie et détenus par les agriculteurs ayant vendu des semences ne peuvent être vendus tant que la quantité totale de ces semences sera supérieure à la quantité de blé que l'agriculteur est autorisé à vendre en vertu de l'application à la totalité de sa récolte des règles de l'échelonnement (soit actuellement 100 Qx plus 2/10 de l'excédent).

Le rythme des livraisons auquel sont soumis les vendeurs de blé n'est pas applicable aux blés de semence. Toutefois, le blé impropre à la semence et résultant du triage, ou les invendus, doivent être livrés en se conformant à certaines règles.

Le prix d'achat à la culture des blés de semence est celui fixé par le Conseil National, augemnté d'une prime de multiplication. Ce prix doit être obligatoirement payé par la Caisse de Crédit agricole de la circonscription dans laquelle se trouve l'expoitation du vendeur.

Les blés de semence ne sont pas soumis à la formalité du titre de mouvement ; ils ne peuvent — sauf les excédents et résidus de triage — être livrés à la meunerie, mais ils sont soumis à toutes les obligations prévues au décret du 23 septembre 1934, qui règle les conditions de pureté et de faculté germinative nécessaires pour que le blé mérite l'appellation « blé de semence ».

Les négociants en grains qui désirent pratiquer le triage des blés doivent préalablement en demander l'autorisation au Comité départemental.

Toute personne, groupement, société se livrant à des opérations d'achat et de vente des blés de semence, sont astreints à tenir un registre mentionnant les entrées et les sorties de blé et le détail de ces opérations.

Les achats et ventes effectués au titre de la campagne en cours, et même avant la publication de ces instructions, doivent figurer sur ce registre.

Chaque année, dans la deuxième quinzaine de mars, un relevé de ce registre doit être adressé au Comité départemental. Ce relevé doit également mentionner l'indication et le lieu des stocks.

La taxe à la production et la perception de la redevance de 0 fr. 15 par quintal sont perçues dans les mêmes conditions que celles dues au titre « blé de meunerie ».

BLES NON LOYAUX ET MARCHANDS

Les blés qui ne répondent pas aux conditions de poids spécifique (minimum 67 kgs, à l'Hl.) et d'impureté (maximum 5 %) ou contiennent une trop forte proportion d'ail, mélilot, fenugrec et mélampyre ne sont pas considérés comme loyaux et marchands et, par suite, ne peuvent prétendre au prix de vente fixé par le Comité National du Blé.

Leur commerce est régi par le décret du 12 octobre 1936. Ils ne peuvent être achetés que par les négociants ou organismes habilités à pratiquer l'achat et la vente des blés marchands.

La circulation de ces blés est soumise aux mêmes obligations que celle des blés marchands pour toute quantité égale ou supérieure à 100 kgs. Les titres de mouvements doivent cependant porter la mention « blé non loyal et marchand ».

Les réceptions et livraisons de ces blés doivent être mentionnés sur un registre spécial, indiquant les nom, qualité et adresse des vendeurs et acheteurs.

Toutefois, les livraisons inférieures à 50 kgs pourront être inscrites globalement en fin de journée sous une rubrique spéciale.

Les mêmes taxes et cotisations sont applicables aux blés marchands et non marchands.

LA VIE SPORTIVE

Boxe

Samedi, salle des fêtes de l'A.S.M.

SEPT CHAMPIONS DE BELGIQUE ET DE FRANCE ET UN CHAMPION DU MONDE

Il n'est guère possible de réunir au cours d'une même soirée un nombre aussi important de champions sur un ring de combat.

Huit champions officiels dont un champion du monde combattront cependant samedi au cours du grand gala international organisé par l'A. S. M. dans la salle des fêtes de la rue Montlosier.

Nous avons donné hier tous renseignements utiles sur l'équipe de Belgique, elle est forte, très forte même, et il n'est pas douteux que celle qui représentera le Centre aura beaucoup de mal à sortir victorieuse de cette grande rencontre.

Cependant, on doit dire qu'elle sera considérablement renforcée à cette occasion.

Le professeur Vianey a voulu que cette soirée compte au premier rang dans les annales de la boxe amateur à Clermont. Aussi, il présentera une équipe de première force composée avec soin et comprenant des boxeurs susceptibles de fournir de magnifiques combats en face de leurs valeureux adversaires.

Dans la catégorie poids mouches, le petit **Lopez** qui, tout le monde se le rappelle, a été à un doigt de mettre K. O. le champion Fayaud au cours de la soirée organisée le 3 octobre est dans une forme superbe et ses possibilités sont très grandes.

Dans les « coqs » **Lafond** est certainement le meilleur boxeur à son poids dans le Centre. Rapide comme l'éclair, il frappe des deux poings, ses combats sont toujours conduits à toute allure et Vianey espère en faire un véritable champion.

C'est un Parisien, le poids plumes **Betrancourt** qui remplacera le champion Wagner blessé. Betrancourt que nous avons déjà vu à Clermont a laissé l'impression d'un beau boxeur, courageux à l'extrême et frappant sec.

Aupetit, le champion de France sera notre représentant dans la catégorie des poids légers. Champion 36 et sélectionné olympique, il est inutile de présenter cet excellent boxeur, car chacun sait les superbes combats qu'il a toujours fournis sur le ring.

Un autre Parisien **Guttmacher** renforcera l'équipe dans la catégorie mi-moyens. Ce bel athlète qui a fait déjà match nul avec le champion Rtitz est un combattant de premier ordre. Il aura certes un combat difficile mais le champion belge auquel il sera opposé ne lui fait pas peur et il s'appête à démontrer toute sa valeur.

L'excellent **Bonafé,** toujours ardent au combat, s'est considérablement amélioré ces dernières semaines et son espoir est de fournir devant les Clermontois un des plus beaux combats de sa carrière.

Enfin, pour le grand combat de la catégorie mi-lourds, nous applaudirons le fameux champion **Roger Michelot,** sympathique entre tous. Ce fin boxeur s'est adjugé cette année les titres de champion de France, d'Europe et du Monde en triomphant aux Jeux Olympiques de Berlin.

C'est véritablement un grand athlète que nous verrons sur le ring et il n'est pas douteux que les sportifs clermontois feront fête à l'un des rares Français qui ont fait hisser notre pavillon national à Berlin.

Voilà donc l'équipe que les Belges trouveront devant eux, elle est absolument complète dans chacune des catégories et il est certain que les combats seront ardemment disputés.

C'est une très belle soirée en perspective et nous ne saurions trop encourager les sportifs clermontois, soucieux d'être bien placés, à retenir leur place dès aujourd'hui au bureau de location, 63, rue Montlosier, qui restera ouvert de 10 à 12 heures et de 17 à 18 h. 30.

Prix des places. — Chaises de ring, 15 fr. ; fauteuils d'orchestre de première série, 10 fr. ; sociétaires, 8 fr. ; fauteuils d'orchestre de deuxième série, 8 fr. ; sociétaires, 6 fr. ; balcons, première série, 8 fr. ; sociétaires, 6 fr. ; balcons de deuxième série, 6 fr. ; parterre, 6 francs.

AU BOXING-CLUB MONTLUÇONNAIS

Le B.C.M., qui ouvrira sa saison le 9 novembre, compte mettre, ce jour, sur pied, un magnifique programme. L'équipe locale serait opposée à celle de Saint-Etienne. En combat vedette, il est question d'un match Aupetit-Agosti.

Basket-Ball

DIMANCHE MATIN, PLACE GAMBETTA

U. S. C. Vichy (1) contre Stade Clermontois (R.)

Les basketteurs clermontois recevront dimanche prochain leurs amis de l'U. S. C. Vichy.

A cette occasion le Stade Clermontois opposera aux sympathiques poulains de Senneret ses nouvelles équipes réserves dont on dit grand bien.

En l'absence de l'équipe première des deux grands clubs clermontois les amateurs de basket-ball auront dimanche prochain la bonne fortune de pouvoir apprécier l'équipe réserve du Stade qui est apparue devant Dijon et Aix sous un jour reflétant de riantes promesses.

En lever de rideau jeunes et vieux stadistes s'efforceront de résister honorablement aux bonnes réserves de Vichy composées de scolaires pleins de qualités.

L'A. S. M. (1) A RENNES

L'équipe première de l'A. S. M. inaugurera dimanche la série de ses déplacements en matches amicaux en allant à Rennes pour y rencontrer l'excellente équipe 1 des Cheminots Rennais.

Après la belle partie fournie dimanche par les locaux on peut espérer un beau match devant les champions de Bretagne.

AUTRES RENCONTRES :

A. S. M. (2) contre Ecureuils (1) à Montferrand.

A. S. M. (3) contre A. S. Cussétoise (1) à Clermont.

A. S. M. (4) contre A. S. Cussétoise (2) à Clermont.

A. S. M. (5) contre Ecureuils (3) à Clermont.

Minimes, entraînement à 8 h. 30.

FRANCS-ARVERNES

Basket. — Tous les joueurs des Francs-Arvernes sont priés de se trouver au Parc des Sports, dimanche matin. 25 octobre, à 9 heures précises. Présence obligatoire.

A.S.M. — Réunion de la section de rugby. — Tous les joueurs de l'A.S.M., sauf les Minimes, sont priés d'assister à la réunion générale de la section, qui aura lieu ce soir vendredi, à 18 h. 30, au siège.

« MATCH »

20 OCTOBRE 1936

Au sommaire : Les comptes rendus détaillés et abondamment illustrés des réunions de football et de rugby. — L'admirable record de l'heure de Maurice Richard. — La revue pugilistique de la semaine. — L'avis de J.-P. Wimille sur la Coupe Venderbilt. — Les rencontres de la semaine en hockey sur glace. — *Une grande enquête chez les constructeurs : Que sera la prochaine saison ?* par René Bierre. — *Le triomphe des ailes féminines dans le monde.*

Les échos, le courrier, etc., etc...

Match parait tous les mardis.

Rugby

Dimanche, stade de l'A. S. M.

CHAMPIONNAT DU CENTRE ET CHALLENGE DU MANOIR

Le stade de l'avenue de la République sera encore, dimanche prochain, le théâtre d'une très belle réunion de rugby, au cours de laquelle les équipes 1 et 2 de l'A.S.M. joueront contre le Stade Clermontois et le C.A. Briviste.

Cette réunion commencera à 13 heures, par le match Stade-A.S.M., comptant pour le Championnat du Centre.

On connait la valeur de nos deux « réserves » locales et la qualité de leur jeu. Ce match sera donc très intéressant à suivre et des plus agréables, malgré son titre officiel.

A 14 h. 30, les équipes premières du C.A. Briviste et de l'A.S.M. prendront à leur tour possession du terrain.

C'est une grande rencontre en perspective et un match du plus haut intérêt.

On sait que, depuis le début de saison, le C.A.B. a remporté de belles victoires sur Libourne (25-8), Limoges (17-5) et Périgueux (10-3). On sait aussi que les équipiers montferrandais ont de très belles performances à leur actif. Ce sont donc deux équipes en forme qui évolueront et cela n'est pas pour nous déplaire.

Les Brivistes annoncent leur équipe au grand complet, tandis que les locaux verront la rentrée de Thiers, Cognet, Rochon et Chassagne, qui n'avaient pas tenu leur place depuis deux ou trois semaines ; l'appoint de ces joueurs sera d'ailleurs nécessaire, car si l'on en croit cet écho que nous empruntons à notre confrère Toulon-Rugby, le pack montferrandais n'aura pas la partie facile.

LES BRIVISTES JUGÉS PAR LES TOULONNAIS

De « Toulon-Rugby » cette appréciation sur le C.A.B. :

« Brive ! Encore une équipe qui laisse des souvenirs. Toulon savait qu'il se trouverait en présence d'un adversaire digne de lui.

« Rendons hommage aux enfants de Brive, que l'on dit Gaillarde. Sur leur forme actuelle, on peut dire que les Brivistes ou les Brivots peuvent revendiquer le meilleur « huit » de France. Lourd mais rapide, ardent mais adroit, ce paquet constitue le point fort de l'équipe. Nous l'avons dit, nous avons jamais vu de pareilles « cathédrales » animées d'une si grande vitesse. En poids, ce paquet a largement battu nos jeunes avants.

Nos « rouge et noir » ont d'autant plus de mérite à avoir sorti presque à égalité le ballon de la mêlée. »

Quoi qu'il en soit, soyons certains d'un match très disputé mais toujours intéressant à suivre.

M. Ruffy, arbitre fédéral du Comité de Paris, le dirigera.

AUTRES MATCHES

A.S.M. 3 contre U.S.C. Vichy 2, 14 h. 30, La Plaine.

A.S.M. Juniors contre Stade Issoirien 1, à 13 heures, La Plaine.

Minimes, match de sélection le matin, à 9 heures, avenue de la République.

Le match de championnat S.C.M. (juniors)-U.S.M. (juniors) n'aura pas lieu

Le comité de l'Union Sportive Montluçonnaise nous communique le texte suivant :

Les deux matches qui ont eu lieu dimanche dernier entre les équipes du S. C. M. et de l'U. S. M. ont démontré, une fois de plus, qu'ils ne présentaient aucun intérêt du point de vue strictement sportif.

Au contraire, nous pensons avec tout le public raisonnable, sans distinction d'affinités, que l'ambiance qui, chaque année, entoure cette compétition locale, en fausse l'esprit et que le spectacle qu'elle offre est infiniment préjudiciable au bon renom du rugby et à son développement parmi les éléments sains de la jeunesse de notre ville.

De plus, l'atmosphère de telle rencontres et les excitations qui s'y manifestent exposent les joueurs à des risques que des dirigeants ne sauraient méconnaitre sans engager une responsabilité morale à la fois coupable et ridicule, étant donné la vanité de l'enjeu.

C'est pourquoi l'U. S. M. qui, dans chacune des sept circonstances semblables n'a fait que défendre un titre acquis, sans avoir rien à y gagner, décide aujourd'hui de renoncer définitivement à toute compétition locale qui s'est avérée néfaste dans ses formes et inutile dans ses buts.

En conséquence, pour éviter tout incident ou accident possibles et mettre fin à toute polémique stérile, le Comité de l'U. S. M. a décidé de ne pas présenter son équipe juniors au match qui devait avoir lieu dimanche prochain au Stade Saint-Jean.

Le Comité de l'U.S.M.

De son côté le Sporting nous communique :

Le match qui devait opposer les juniors locaux pour le compte du Championnat du Centre n'aura pas lieu, l'U.S.M. venant de déclarer officiellement forfait. D'après un communiqué fait à la presse locale, les Doyens ont pris cette détermination afin de soustraire, et cela définitivement, leurs éléments aux rencontres avec le Sporting, qu'ils jugent néfastes.

Il est de toute évidence que les matches entre adversaires montluçonnais n'ont rien de bien agréable et qu'ils n'ajoutent pas grand'chose à la gloire du rugby. Toutefois, il est juste de reconnaître que cet état de chose est constaté chaque saison depuis bien des années. L'U.S.M. aurait donc pu, dès le début de la saison, prendre ses précautions et ne pas s'engager dans une compétition où elle savait devoir rencontrer parmi les engagés un concurrent indésirable.

AU STADE LOUIS DARRAGON

U. S. C. Vichy (1) contre S. O. Avignon (1)

Les Vichyssois sont décidés à fournir un gros effort afin de remonter le courant et de reprendre une place des plus honorables parmi les équipes de rugby et de football de la région.

A partir de la semaine prochaine, des cours de culture physique dirigés par M. Demailly, professeur de la Vichyssoise auront lieu tous les mercredis. Ils seront complétés par des séances d'entrainement au stade : le jeudi pour les soccers, le vendredi pour les ruggers.

C'est l'international Lozes qui entrainera les joueurs de ballon rond, et en ce qui concerne les rugbymen, le Comité est actuellement en pourparlers pour trouver un entraineur compétent et capable.

Dimanche prochain, l'équipe seconde de rugby jouera en déplacement à Montferrand contre l'A.S. Montferrandaise 3, un match comptant pour le Championnat du Centre des équipes inférieures.

Les jeunes Vichyssois, dirigés par l'ancien Fourniol auront encore là une occasion de prendre une excellente leçon dont ils sauront profiter.

L'équipe première de rugby devait aller en Avignon, mais le terrain du club de cette ville étant retenu par le Comité de Provence, la rencontre aura lieu à Vichy.

Personne ne songera à s'en plaindre. Ce sera certainement une partie des plus intéressantes et au cours de laquelle les Vichyssois qui résistèrent si bien au Stade Clermontois, plus entraînés et aussi plus complets puisque Regimbal sera présent, sauront donner toute satisfaction à leurs supporters et leur démontrer avec preuves à l'appui qu'il ne faut jamais désespérer.

En lever de rideau du match de rugby, aura lieu un match de football-association comptant pour le championnat du district de l'Allier et qui ne manquera pas d'attrait. En effet, l'équipe première de Vichy recevra celle du Stade Saint-Yorrais qui compte d'excellents éléments, anciens Vichyssois.

Cette équipe est parmi les favoris de la compétition, mais les Vichyssois n'entendent pas perdre, et eux aussi aligneront un onze de taille avec les Pougner, Guillemot, Mazonne, Valeski, Gressa et Kisselka.

LE CHALLENGE PAUL ASSIÉ A MONTLUÇON

U. A. I. de Paris 1 contre U. S. Montluçonnaise 1

U.A.I. DE CLUNY 1 CONTRE U.S.M. 2

Deux belles et sympathiques équipes seront, dimanche, les hôtes des Montluçonnais de l'Union Sportive, deux équipes qui jouent dans le véritable esprit du jeu.

Le spectacle ne ressemblera donc en rien à celui auquel il nous fut donné d'assister dimanche dernier. Les sportifs, qui, à la suite des rencontres du Derby local, ont décrété ne plus vouloir assister à des matches de rugby, feront bien, avant de prendre définitivement cette décision, de faire, dimanche prochain, le déplacement de Saint-Jean. Nous sommes assurés que les deux parties qui s'y dérouleront leur permettront de juger ce qu'est le vrai rugby et d'apprécier toutes ses finesses.

Donc deux belles rencontres en perspective, exemptes de brutalité et fertiles en jolies phases.

Les Gadz'arts de Cluny et les Gadz'arts parisiens jouissent à Montluçon, et cela depuis de longues années, d'une sympathique réputation. Leur jeu, basé sur l'ouverture à outrance, est rapide, aéré et spectaculaire à souhait.

En face de l'U.A.I. de Cluny, les seconds usémistes n'auront pas la partie facile. Ils doivent cependant donner une réplique digne de leurs adversaires. Dimanche dernier, ils se sont montrés supérieurs à l'équipe seconde du S.C.M. qui, avec un arbitre neutre, aurait subi une nette défaite.

Quant au match vedette, qui mettra aux prises les équipes premières de l'U.A.I. de Paris et de l'U.S.M., son intérêt s'accroît du fait qu'il compte pour le Challenge Paul-Assié. L'U.S.M., qui a fait dans ce challenge des débuts prometteurs en triomphant du Métro, entend continuer dans cette voie. Il faut reconnaître qu'elle est bien armée pour cela, car l'U.S.M., qui pratique un rugby excessivement correct, a tous les éléments nécessaires pour se classer honorablement dans cette intéressante compétition qui, rappelons-le, se dispute sous le signe du « fair play ».

Association

Erevanian à Clermont

Le puissant et sympathique goal marseillais Erevanian qui a remplacé Di Lorto parti à Sochaux vient d'être incorporé à Clermont au 92e R. I.

Le gardien de l'O. M. a naturellement donné son adhésion au Stade Clermontois où il pourjeunes stadistes étant donné que sa qualité suivra ses entraînements et conseillera les de joueur professionnel ne lui permet pas d'apporter son concours effectif à la section du club de la place Gambetta.

Erevanian par contre gardera les buts de l'équipe du 92e R. I. et vraisemblablement de l'équipe de France militaire. Voilà une bonne recrue pour les fantassins clermontois.

U.F.O.L.E.P.

Modifications au calendrier de Promotion

POULE C. — 1. F.C. Laval ; 2. J.S. Saint-Priest-des-Champs ! 3. A.S. Pionsat ; 4. Abeille Amédée-Gasquet.

POULE D. — 1. U.S. Saint-Georges-de-Mons ; 2. A.G. Messeix ; 3. Sporting-Club Normalien ; 4. A.S. Enval.

Ordre des rencontres :

Matches « aller »

15 novembre : 3 contre 1, 4 contre 2.
13 décembre : 2 contre 1, 3 contre 4.

Matches « retour »

17 janvier : 4 contre 1, 3 contre 2.
31 janvier : 1 contre 3, 2 contre 4.
14 février : 1 contre 2, 4 contre 3.
20 décembre et 21 février : dates réservées pour matches remis.

Note importante. — Les rencontres 1 contre 4 (F.C. Laval contre Abeille Amédée-Gasquet ; U.S. Saint-Georges-de-Mons contre A.S. Enval), qui n'ont pu avoir lieu le 18 octobre, se dérouleront le 29 novembre.

A BOURBON-LANCY. — **C.A. Bourbon-Lancy (1) et U. S. Gueugnon 1** font match nul, 0 à 0.

Les « premiers » bourbonnais se sont tirés honorablement de leur déplacement dans la cité des forgerons. Privés des services de Dolosz II, Voisin et Bousquet, « les bleu et blanc » ne purent aligner que dix équipiers, mais ces dix s'employèrent avec cœur, et ils tinrent la dragée haute aux récents vainqueurs de la Guiche, Orion, Digoin. En fin de partie, ils se payèrent le luxe de dominer, et la victoire fut en plusieurs occasions à leur portée.

Chez les Gueugnonnais, belle et sympathique équipe, dont la défense paraît supérieure à l'attaque. Arbitrage impeccable de M. Prost, arbitre officiel.

A Bourbon, les deux réserves se livrèrent un duel plus ardent que scientifique. Bien en souffle, les visiteurs prirent l'avantage au cours de la seconde mi-temps et obtinrent une victoire méritée, car ils eurent le plus souvent l'initiative des opérations. Bon arbitrage de M. Dubois.

A SAUGUES. — **Espérance Sauguaine bat A.S. P.-L.-M. de Langeac,** par 2 à 0.

L'Espérance jouait, dimanche 18 octobre, sur son terrain, son premier match de football de l'année. L'Espérance gagne le toss, mais Langeac, par ses ailes, s'avère dangereux. Heureusement la défense sauguaine se mit aussitôt à l'œuvre et de part et d'autre on assiste à du beau jeu. Jusqu'à la mi-temps le jeu s'équilibre et le repos fut sifflé sur un score nul.

A la reprise, l'Espérance prend l'avantage et à la dixième minute son avant-centre marque. Langeac reprend fortement et l'on assiste à des arrêts impeccables du goal sauguain. Peu après, l'E.S. marque un second but et jusqu'à la fin rien ne sera plus marqué. Cependant, Langeac réagit de plus belle et un pénalty est sifflé à son avantage. Le goal arrête et la fin de la partie est sifflée.

Bravo l'Espérance, qui commence sa saison par une belle victoire.

A CHABRELOCHE. — **U.S. Ambertoise contre A.S. Chabreloche.**

Pour leur quatrième match de championnat, les amicalistes seront opposés, dimanche, à une des équipes vedettes de la première division. A égalité de points, les deux équipes feront l'impossible pour emporter le gain du match et de ce fait la deuxième place du classement. Les Ambertois qui, cette année, ont obtenu de brillants résultats, viendront avec la ferme intention de faire mordre la poussière aux poulains de Laurent.

L'A.S.C., qui avait dû aligner contre la Monnerie une équipe amputée de 3 joueurs, se présentera au complet. Nul doute que de ce fait le match ne soit des plus équilibrés et établir un pronostic est chose assez difficile.

A MASSIAC, terrain de Courcelles. — **Massiacoise 1 contre Sauxillanges.**

LE TROISIEME TOUR DE LA COUPE DE FRANCE

Cette troisième journée de Coupe de France se solde, pour la Ligue d'Auvergne, par un bilan exactement équilibré : trois qualifiés, trois éliminés. Contentons-nous-en, puisque aussi bien, le temps n'est pas si éloigné, où c'était seulement par exception que l'Auvergne était encore représentée au quatrième tour, voire au troisième.

Mais, il n'empêche que nous devons regretter les éliminations de Riom et de Decize qui, opérant chez eux, avaient les adversaires nullement négligeables, certes, mais « à leur main ».

Leurs résultats qui se chiffrent par un but d'écart montrent d'ailleurs à quel point les Auvergnat ont frôlé la victoire qui a finalement souri aux visiteurs, après des circonstances qui auraient pu déterminer un revirement du sort.

Non point que nous cherchions ici à contester les succès de Chazelles et d'Izieux. En sport, seul le résultat compte, et en Coupe de France plus que partout ailleurs. Nous tenons seulement à souligner que les impondérables ne jouaient vraiment pas en faveur de nos représentants.

Le F.C. Riom s'alignait sans Quittard, Bourassier et Pastor. Nous n'avons pas besoin d'insister sur la valeur de ceux-ci, dont les deux derniers, surtout, sont les animateurs, l'un de la ligue de demis, l'autre du quintette d'avants.

Chazelles, au jeu plus direct et plus efficace, put donc avoir raison d'un onze qui fournit pourtant une exhibition bien meilleure que ses précédentes sorties.

Allons, l'espoir peut régner encore dans le club riomois, à condition que Canac puisse dorénavant aligner une formation stable et complète. Le match de dimanche a prouvé que la période approche où les « honorables » Auvergnats devront compter sérieusement avec les provisoires « lanternes rouges ».

Quant à l'A.S. Decize, son élimination est moins excusable, puisque deux pénalties furent ratés par les poulains de Petel. Il a été dit et répété qu'un coup de pied de réparation ne devait pas se manquer, à condition de pouvoir maîtriser ses nerfs et d'être doué d'un shoot simplement moyen. Mais combien de footballeurs perdent leur sang-froid lorsqu'ils ont la charge de tirer un pénalty.

Quoi qu'il en soit, les Decizois ont perdu là une belle occasion de se qualifier devant un onze qui fut très opportuniste.

Le troisième club éliminé est l'A.S. Montferrandaise qui s'inclina par 6 à 1 à Grand'-Combe. Les Clermontois ont laissé une excellente impression et n'ont baissé pavillon qu'après une partie très courageuse.

Il ne fallait pas attendre un succès des Montferrandais et leur performance honore leur palmarès, car leurs adversaires étaient d'une classe indéniable.

Passons maintenant au côté satisfaisant de la journée et félicitons nos trois équipes victorieuses qui vont représenter notre ligue au quatrième tour.

L'A.S. Néris a vaincu d'extrême justesse le C.S. Roanne après une partie qui aurait pu se terminer sur un score plus favorable pour nos représentants. Mais les Nérisiens ont le défaut contraire à celui de beaucoup de teams régionaux. Ils shootent de trop loin alors que souvent ils auraient le loisir d'améliorer leur position.

Ajoutons que Roanne a fait des réserves ; mais quel sera leur sort ?

L'A.S.A. Vauzelles a vaincu facilement le F.C. Lyon, confirmant ce que nous pensions d'elle, à savoir : que sa lourde défaite devant le Stade ne correspond pas à sa réelle valeur.

Devant un onze autre que celui des champions, les hommes de Becker ont retrouvé leur aisance d'action et le résultat s'est chiffré par un score éloquent, puisque les attaquants nivernais ont réussi 6 buts.

Par contre, la ligne d'arrières locale reste toujours le point faible du onze. Morel et Lejault courent actuellement après la forme et cela reste dangereux pour le team des ateliers.

Et nous en arrivons au succès facile du Stade Clermontois sur Vénissieux, succès que l'on a jugé, cependant, plutôt terne en comparaison avec la splendide victoire du dimanche précédent contre Vauzelles. On ne peut exiger, chaque dimanche, une performance transcendante, même d'une équipe bien au point comme celle du Stade.

L'essentiel était la qualification, et comme les hommes de Bigay l'ont obtenue sans peine, contentons-nous-en pour aujourd'hui et souhaitons-leur bonne chance... et grande forme pour le quatrième tour. — C. C.

MATCHES AMICAUX

A SAINT-CÉRÉ. — **Satde Aurillacois 1 bat Saint-Céré 1,** par 13 à 9.

Stade Aurillacois 2 bat Saint-Céré 2, par 51 à 3.

A EVAUX-LES-BAINS. — **E. S. Notre-Dame de Montluçon bat U. S. Evahonienne,** par 5 à 0.

AU C.A.S. DUROLLIEN

Les supporters qui désireraient accompagner l'équipe dans son déplacement à Châtel-Guyon sont priés de se faire inscrire chez l'un ou l'autre des membres de la commission sportive. Le prix du voyage a été fixé à 10 francs et le départ aura lieu à 12 heures, devant le siège social, café Pironin, en face de la gare.

DEMANDES DE MATCHES

Le S.C. Billomois demande match, pour dimanche prochain, 25 octobre, sur son terrain.

D'autre part, ce club est libre tout le mois de janvier, sauf le dimanche 3.

Ecrire ou téléphoner à M. Mouchet, à Billom. Téléphone 34.

La Sanfloraine I, libre dimanche 25 octobre, demande match. Ecrire au secrétaire, 46, rue du Belloy, Saint-Flour (Cantal).

Boulisme

BOULE ANATOLE-FRANCE

La Boule Anatole-France rappelle que c'est dimanche, 25 octobre, qu'aura lieu son dernier concours entre sociétaires. Le tirage au sort se fera à 8 heures précises, à son boulodrome, café Allezard.

A 12 heures, un succulent repas sera servi et nul doute qu'il ne contentera les plus difficiles.

Le bureau, soucieux d'être agréable à de nombreux amis, a décidé que les cartes délivrées à ce concours seront valables pour la saison 1937.

AMICALE BOULE D'HERBET

Voici les résultats du dernier concours entre membres actifs et honoraires :

Concours de quadrettes. — 1. Pirayre, Placide, Guierre, Habrial ; 2. Rena, 3. Reby, 4. Cantat, 5. Lafont, 6. Maléo, 7. Domas, 8. André, 9. Fitton, 10. Lacoste.

Concours de point. — 1. Privat, 13 ; 2. Maléo, 12-11 ; 3. Dubuisson, 10-10 ; 4. Dionnet L., 10-9 ; 5. Puissochet, 10-8.

Concours de tir. — 1. Cantat, 12-11-10 ; 2. Laurent, 12-9-9 ; 3. Placide, 12-9 ; 4. Réna, 11-11 ; 5. Reby, 11-9-9-9.

Le bureau de l'Amicale Boule tient à signaler que le concours entre membres actifs aura lieu le dimanche 8 novembre.



L'ELECTION au Conseil d'Arrondissement pour le canton de Sauxillanges

M. Mathieu Giraud, maire de Sauxillanges, candidat d'union républicaine à l'élection au Conseil d'arrondissement de dimanche prochain, 25 octobre, adresse aux électeurs la profession de foi suivante :

Electeurs du canton de Sauxillanges,

Vous êtes appelés à élire dimanche prochain un conseiller d'arrondissement en remplacement du regretté Boughon qui vous représentait depuis si longtemps.

Trois candidats pour l'instant connus se présentent à vos suffrages.

Un politicien arriviste qui déclare avoir été désigné par les organisations du Front Populaire du canton.

Je demande à voir le manifeste de ces soi-disant organisations avec les noms de leurs auteurs à l'appui. Vous avez comme moi intérêts à les connaître.

Le deuxième est un des vôtres, Maire de sa commune, cultivateur comme beaucoup d'entre vous, connaissant donc vos besoins et la triste situation qui vous est faite à l'heure actuelle.

Quelles que soient ses opinions politiques, je me garderai de les critiquer ; je suis trop jaloux de ma liberté pour ne pas respecter celle des autres.

Le seul reproche que je puisse lui adresser pour le moment, c'est le marché honteux qu'il a conclu jeudi 15 octobre avec deux citoyens d'[illegible] és en promett[illegible] it de vous livrer comme moutons en foire, au deuxième tour, au candidat du Front Populaire.

J'attends son démenti pour l'en féliciter.

Enfin le troisième, votre serviteur.

Sans doute vous allez vous demander pourquoi je suis candidat moi-même au lieu d'être à ses côtés pour barrer la route au candidat socialo-communiste ; les raisons les voici :

Le mardi 6 octobre, après-midi, avait lieu à Sauxillanges une réunion de Maires et Adjoints républicains... ; 4 communes étaient évincées : Egliseneuve-des-Liards, Parentignat, Varennes-sur-Usson et Sauxillanges que j'ai l'honneur de représenter depuis 17 ans comme adjoint, puis comme Maire ; cependant que certains conseillers municipaux des dites communes avaient été convoqués à l'insu de leurs Maires et Adjoints.

J'affirme, et cela est connu à Sauxillanges, que j'aurais été heureux d'applaudir des deux mains la candidature de celui de mes collègues qui aurait été désigné à cette réunion, n'ayant nullement l'intention d'être candidat moi-même pour éviter une bataille électorale.

Le geste pour le moins inconvenant de M. Sauvadet, conseil général du canton qui a pris la responsabilité de cette réunion et par conséquent de notre évincement a soulevé à Sauxillanges un mouvement de réprobation générale ; les électeurs ont ressenti tout le mépris de notre conseiller général pour le chef-lieu du canton qui lui avait pourtant donné de belles majorités à chacune de ses élections, et, à ceux venus nombreux me demander ce que je pensais faire pour relever ce défi, je n'ai pu que répondre :

« Pour la défense de vos droits, pour la défense des intérêts de Sauxillanges, des communes et de tous les électeurs que ce geste a voulu atteindre, je lève l'étendard de la liberté et je suis candidat à l'élection au Conseil d'arrondissement ». Voilà, électeurs, comment est née ma candidature, unanimement approuvée par mes amis et même par un grand nombre de mes adversaires de Sauxillanges.

Voici comment notre conseiller général a semé la division, alors qu'une élection triomphale était assurée au candidat unique de tous les républicains.

Telle est la situation dans notre canton ; il était indispensable que vous la connaissiez avant d'aller aux urnes. C'est fait.

Que vous dirai-je du rôle de conseiller d'arrondissement que j'ignore totalement encore, ne m'y étant pas préparé ? Absolument rien.

N'attendez pas de moi non plus de paraître devant vous en des réunions publiques, le temps matériel me manque ; j'ai besoin de travailler, vous aussi. Je ne vous ferai donc pas perdre inutilement votre temps. Vous savez d'ailleurs que ces palabres où le bavardage le dispute au bourrage de crâne n'ont qu'un but : piper vos voix. Je m'en voudrais de vous traiter de la sorte. Ce que je vous promets, si je suis votre élu, et j'ai par habitude de tenir mes promesses, c'est, au cours des monotones journées d'hiver, d'aller voir vos Maires, vos conseillers municipaux pour prendre note de leurs désirs, de vos droits, et les faire aboutir. Ils savent d'ailleurs, je les en ai prévenus, qu'ils pourront me voir et vous aussi, tous les mardis à Sauxillanges, et plus souvent si cela est nécessaire.

Je crois être suffisamment connu de la grande majorité d'entre vous. Je suis des vôtres ; jusqu'à l'âge de 30 ans j'ai tenu les mancherons de la charrue, depuis longtemps j'ai commercé avec vous, je connais vos besoins autant que vous-mêmes ; vous pouvez me faire confiance pour la défense de vos droits.

Depuis 16 ans, comme adjoint, et bientôt un an comme Maire, j'ai participé ou présidé à la gestion des affaires communales de Sauxillanges et je puis vous affirmer sans crainte d'être démenti que personne ne peut me reprocher de n'avoir pas fait l'impossible pour rendre service à tous, sans distinction d'opinions.

Je suis à même de continuer cette tradition sur le terrain cantonal ; il dépend de vous que cela soit.

Je n'ai pas l'habitude de mettre mon drapeau dans ma poche ; il est tricolore. Mes opinions, franchement républicaines, sans haine, sans sectarisme ; pour une liberté totale. Depuis longtemps d'ailleurs, je me suis rangé à côtés des hommes éminents qui président aux destinés de la Fédération Républicaine du Massif Central et du Parti Républicain Fédéral du Puy-de-Dôme dont j'ai le très grand honneur d'être membre du Conseil d'administration.

Commerçants et paysans, vous avez à dire si vous êtes satisfait de la situation qui vous est faite par le Gouvernement de Front Populaire ou si vous en avez assez de sa gabegie, de ses tracasseries, de ses inquisitions en attendant ses perquisitions.

Aux élections législatives les candidats du Front Populaire vous avaient promis : le pain, la paix, la liberté. Que vous ont-ils donné ?

Le pain, oui ! mais vous en connaissez le prix.

La paix ! nous n'avons jamais été si près de la guerre. Vous savez tous ce que vous a coûté la dernière et je puis m'empêcher de frémir d'horreur à la pensée de ce que serait la prochaine.

La liberté ! Veuillez me dire où vous la voyez. Vous n'avez même plus le droit de disposer du fruit de votre travail ; ce n'est qu'un début, attendez-vous à voir pire.

Citoyens, la situation st grae, réfléchissez ! Les personnes des trois candidats ne sont pas en jeu. Seules les idées qu'ils représentent comptent. Vous avez à choisir entre la politique du poing fermé, de la faillite, de la guerre civile avec toutes ses horreurs avec comme terminaison la guerre étrangère, et celle de la main largement tendue, d'ordre, de justice, de liberté, sans laquelle il n'y a pas de prospérité possible.

Vous avez à dire s'il vous plairait de vous voir, demain peut-être, comme cela vient de se produire dans la région de Chartres, chassés de chez vous à coups de matraques ou de couteaux par toute la lie des pays étrangers à la solde des fauteurs de désordre et sous l'œil bienveillant d'un Gouvernement de Front Populaire impuissant à protéger les Français contre la tourbe communiste internationale.

D'avance, je sais que votre choix est fait et que je puis compter sur vous comme vous pouvez compter sur moi pour porter haut et ferme le drapeau de la République, pour la Paix, la Justice et la Liberté.

Tous aux urnes, sans abstentions dès le premier tour pour assurer la victoire !

Vive la République Démocratique et Sociale !
Vive le canton de Sauxillanges !

Mathieu GIRAUD
Maire de Sauxillanges,
Président du Comice agricole cantonal,
Candidat d'Union Républicaine

LE MOUVEMENT SOCIAL

LA GREVE DE LA COUTELLERIE A THIERS

Les syndicats patronaux repoussent l'arbitrage

Thiers, 22 octobre.

Répondant à l'invitation du sous-préfet, la Chambre syndicale des fabricants de coutellerie a tenu ce soir, une assemblée générale.

La seule question à l'ordre du jour était de statuer sur la proposition d'arbitrage du conflit en cours.

Après un vote à bulletin secret et par appel nominal, la Chambre a décidé, par 170 voix contre 118, de ne pas accepter d'arbitrage.

M. Douris, rapporteur du projet de contrat collectif, a entretenu ses auditeurs de la situation du conflit depuis la dernière assemblée générale. Plusieurs personnalités ont lancé un appel au calme pour les jours qui vont venir.

La réunion, qui avait commencé à 15 heures ne s'est terminée que vers 18 heures.

Une foule considérable s'était massée vers le Rempart pour assister à la sortie des patrons, mais aucun n'incident ne s'est produit.

L'ÉMOTION DANS LE MONDE OUVRIER

L'émotion soulevée par les résultats de l'assemblée patronale a été considérable chez les ouvriers de Thiers.

Vers 20 h. 30, le tambour de ville annonçait la tenue d'un nouveau meeting pour 21 heures, au Marché couvert, afin de mettre les ouvriers au courant de la nouvelle situation.

La réunion était présidée par M. Périssel.

M. Grisslange prit le premier la parole et donna les résultats du vote patronal. Il expliqua que sur 600 membres qui assistaient à la réunion, il n'y eut que les plus anciens de la Chambre syndicale qui prirent part au vote, soit 288 votants.

Après lui, M. Chassagne affirma que les ouvriers ne demandaient que la conciliation et un accord honorable.

Le député Laroche est parti ce soir pour Paris, afin de voir demain, à 10 heures, le Ministre du Travail pour le mettre au courant de la situation.

Ajoutons que M. Guillaumaud a annoncé qu'à 10 h. 30 le député Laroche se rendrait chez le Ministre de l'Intérieur pour le mettre au courant sur « certains exercices de maniement du fusil et de la mitrailleuse qui auraient lieu dans les environs de Thiers ! »

Il a recommandé aux ouvriers d'observer l'ordre et la discipline dont ils font preuve depuis le début du conflit.

La réunion s'est terminée vers 10 h. 15. Elle avait été suivie par une foule considérable.

Une réunion, qui comprendra des délégations ouvrières et patronales aura lieu demain à la Préfecture, à Clermont.

LA MANIFESTATION OUVRIERE DE L'APRES-MIDI

Dès 14 heures, ainsi qu'ils en avaient reçu l'ordre, au cours du meeting de la veille, plusieurs centaines d'ouvriers se dirigeaient, sans grande conviction d'ailleurs, sous le Marché couvert en vue de se rassembler pour le défilé qui devait avoir lieu à travers les rues de la ville. Les hauts-parleurs hurlaient cependant des chansons révolutionnaires.

Un peu avant 15 heures, les membres de la Chambre syndicale patronale se dirigeaient vers le Cinéma Bazola, où devait se tenir leur nouvelle assemblée générale. Devant les entrées un piquet de gardes mobiles montaient une garde vigilante et discrète. Cependant une douzaine de communistes, munis de brassards rouges distribuaient des tracts reproduisant une affiche soi-disant humoristique.

A 15 heures le cortège ouvrier sortait du marché couvert, précédé d'une pancarte du « Syndicat unique de la Coutellerie » et de la « Banderole écarlate » où se voyaient les insignes communistes, socialistes et les initiales de la C.G.T. que portaient des femmes et qui donnait une fois de plus le véritable sens de cette nouvelle manifestation « professionnelle ».

Derrière, bon nombre de jeunes filles, jeunes femmes et de nombreux gosses, trop jeunes pour comprendre le sens de ce défilé moscovite auquel on les faisait prendre part.

Derrière, les jeunesses communistes, socialistes, et les adultes de ces mêmes partis. Ajoutons à ceux-ci quelques ouvriers et nous serons dans le vrai en disant que la majorité des ouvriers conscients thiernois trouvent que la parade a assez duré à leurs dépens. Sur 8.000 ouvriers en grève à Thiers ne pouvoir rassembler que quelques centaines d'ouvriers pour un défilé qui devait être « monstre », vraiment ce n'est pas très fort.

En chantant l'*Internationale*, la *Jeune Garde*, et une autre chanson composée pour la circonstance sur l'air de la *Carmagnole*, ce cortège squelettique dévala la rue du Bourg, mais même pour les chansons l'entrain n'y était guère... quelques petits cris : « Le contrat... on l'aura », fusaient parfois... mais une chose qui n'échappera à personne c'est le manque total à ce défilé des personnalités habituelles et même de certains dirigeants cégétistes...

Le cortège est descendu au faubourg du Moutiers et, vers 16 heures, était de retour sous le Marché couvert, où il a été suivi du meeting journalier habituel, qui s'est terminé vers 17 h. 30.

UN PAPILLON DE LA CHAMBRE SYNDICALE DE LA COUTELLERIE

Pour répondre aux allégations mensongères répandues, hier soir, au meeting ouvrier tenu sous le Marché couvert et au cours duquel les dirigeants cégétistes déclarèrent que les propositions patronales, contenues dans l'affiche patronale, dont nous avons publié, hier, le texte, étaient fausses, la Chambre syndicale des patrons a fait apposer, ce matin, le papillon dont le texte figure ci-dessous :

« Aux ouvriers,

« Il a été dit, hier soir, au Marché couvert, que les propositions figurant sur notre affiche sont *fausses*. Or, les patrons renouvellent qu'ils acceptent que ces propositions figurent dans le contrat collectif *telles qu'elles figurent sur l'affiche*. Alors, sont-elles fausses ? ? »

De leur côté, les ouvriers, pour répondre à l'affiche patronale ont fait placarder une grande affiche de couleur verte intitulée : « M. Douris a raison. » et signée un « Groupe de Démocrates bien pensants » dans laquelle sous un genre se prétendant humoristique, sont contenues de telles énormités qu'il est inutile d'en faire état.

FAITS DIVERS

Trompé par l'obscurité un cycliste fait une chute grave

Saint-Anthème, 22 octobre.

Ce soir, en rentrant du barrage des Pradeaux où il travaille comme manœuvre, Lacombe Marius, sa journée terminée rentrait à bicyclette à son domicile. Il longeait le côté droit de la route, où une grosse pierre avait été placée comme cela se produit trop souvent, par un charretier négligent. Le cycliste ne l'ayant pas aperçue la roue avant du vélo heurta la pierre, et M. Lacombe fut projeté sur le sol d'autant plus violemment qu'il marchait à assez vive allure. Relevé sans connaissance et portant à la tête une profonde blessure, il fut conduit à Saint-Anthème où le docteur Golfier lui prodigua ses soins. Bien que sérieuse la blessure n'a pas un caractère de gravité, mettant en danger la vie de l'accidenté.

Accidents de vendanges

Montaigut-le-Blanc, 22 octobre.

Le petit village de Saint-Julien, commune de Montaigut-le-Blanc, vient d'être le théâtre de deux accidents graves.

Le premier date du 18 courant, M. Vidal était allé fouler sa vendange ; il avait terminé son opération et s'apprêtait à sortir de sa cuve en s'aidant d'une échelle. Soudain, l'échelle se brisa et l'infortuné vigneron fut précipité dans la cuve où les gaz de la fermentation ne tardèrent pas à lui faire perdre connaissance.

Sa femme étant présente, alerta les voisins ; on accourut. Des soins énergiques furent donnés à M. Vidal et, grâce à eux, il put être ramené à la vie.

Il n'en fut pas de même pour Mlle Gardy. Cette jeune personne, 29 ans, fut trouvée morte lundi 19, dans la cuve de ses parents. Nul ne sait les circonstances de ce dramatique accident, mais on suppose que, se penchant pour observer la fermentation de la vendange, elle fut suffoquée par les émanations de gaz carbonique et, perdant l'équilibre, elle tomba dans la cuve.

On juge du désespoir des malheureux parents perdant leur unique enfant d'une aussi fatale façon.

CHRONIQUE REGIONALE

PUY-DE-DOME

RIOM

Au Tribunal correctionnel. — M. Monier Emile, laitier à la Plaine, frappé de quatre coups de couteau par le sieur Brunet, de Pompignat, nous prie de préciser que, ayant demandé des dommages-intérêts, par le ministère de Me Rauzier, partie civile, il a obtenu du Tribunal correctionnel de Riom entière satisfaction et qu'aucune charge n'a été retenue contre lui.

Une œuvre d'art. — La très artistique décoration du menu du banquet des A. C. de l'Union Fédérale, que tous les convives emportèrent chez eux parce que cette décoration était particulièrement conçue, est due à la plume et au talent de compositeur de M. Sabatier, le jeune et très distingué professeur de dessin du Collège, dont nous avons eu l'occasion de faire l'éloge et qui se propose d'exposer cet hiver à Clermont avec nos artistes régionaux, parmi lesquels il tiendra une place avantageuse.

Gymnastique. — Les Sociétés de la Fédération du Puy-de-Dôme et du Massif Central sont prévenues que les cours des élèves-moniteurs commenceront le dimanche 8 novembre, à partir de 9 heures du matin, au local de l'Indépendante, rue de l'Oratoire.

SAINT-HIPPOLYTE. — Fête communale. — Dimanche prochain 25 octobre, inauguration de la Maison du Peuple, adduction d'eau potable, lavoirs municipaux, électricité communale, ouverture de la route Châtel-Roche-Pradière.

Réunion maison du peuple, à 11 heures.

Grand banquet à 12 heures, Hôtel Descamps.

AIGUEPERSE

THURET. — Départ des conscrits. — Il y a lieu d'ajouter aux noms donnés : Hubert Matheron, affecté au 4e Régiment d'Artillerie, à Colmar.

Nomination d'un garde champêtre. — Par suite de la démission du garde champêtre du village de Chassenet, le Conseil municipal s'est réuni dimanche 18 courant, pour lui désigner un successeur. Cinq candidats s'était fait inscrire pour occuper cet emploi.

M. Boyer Célestin a été désigné par cinq voix sur huit votants.

MANZAT

CHARBONNIERES-LES-VARENNES. — Du danger de circuler de nuit sans lumière. — M. Michel Sahut, marchand de bestiaux à Verrière, revenait de Riom avec un troupeau de cinq vaches, deux d'entre elles étant liées.

En sens inverse, roulaient sur la même moto, deux jeunes gens appellés sous les drapeaux et qui se rendaient prendre le train. Ils entrèrent en collision avec les vaches liées ensemble, dont l'une eut trois dents brisées, ce qui lui fait subir une dépréciation que son propriétaire évalue 500 fr. M. Lucien Faure, carrier à Marcenat, commune de Volvic, qui pilotait la moto, fut grièvement blessé et tout de suite après sa chute, la moto s'enflamma ; elle est complètement hors d'usage.

Son camarade, André Lesme du Moulet, a pu rejoindre son corps, à Besançon.

MONTAIGUT-EN-COMBRAILLE

Le banquet des 40 ans. — C'est le dimanche 22 novembre, qu'aura lieu le banquet des 40 ans à l'Hôtelerie du Coq-d'Or, chez le camarade Joseph Mansat, et sous la présidence du docteur Michel, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre, maire de Montaigut. Tous les camarades des classes 14-15 et 16 sont priés de se faire inscrire sans retard, à Montaigut, chez Joseph Mansat, Hôtel du Coq-d'Or, Henri Dhumes, boulanger, ou André Doneaud, notaire à Ars, chez le camarade Vigneau, instituteur, et à Lacrouzille, chez le camarade Auberger, épicier. Les inscriptions seront arrêtées le 16 novembre pour permettre au cuistot de nous préparer une tambouille pépère dans sa roulante. Nous en donnerons le menu prochainement.

Une douzaine de camarades sont déjà inscrits. Une réunion aura lieu sous quinzaine pour établir définitivement le programme de cette belle journée de camaraderie.

PIONSAT

Départ des jeunes conscrits. — Nos jeunes conscrits ont rejoint leurs différents corps les 19 et 20 septembre. Ils ont reçu les affectations suivantes : Peïny Georges et Rigaudières, au 1er R. A. A., à Auxonne ; Perrier Paul, au 12e R. A. D., à Haguenau ; Durel Paul et Conchon Marcel, au 10e B. C. P., à Haguenau ; Connord Joseph, au 16e R. A. D. A., à Clermont ; Defaye Paul, au 36e R. A. D., à Issoire ; Ribéry Henri, au 306e R. C. C. à Besançon.

Préparation militaire. — Les cours de préparation militaire dirigés par un sous-officier du service de l'éducation physique devant commencer le 26 octobre à l'Association Sportive de Pionsat, nous tenons à inviter tous les jeunes gens intéressés à se faire inscrire de toute urgence chez M. Otto Sachsé, président de l'A. S. P.

PONTAUMUR

Il avait raconté une histoire. — Baptiste Jamet, 68 ans, hongreur, s'était rendu de bon matin à la Foire du Montel-de-Gelat, où l'appelaient ses occupations. Au retour, il fut trouvé évanoui sur la route et transporté à son domicile par des gens de connaissance. Comme explication, il conta qu'il avait été renversé par un camion et mit la brigade de gendarmerie en recherches. Enfin il avoua, le lendemain, qu'il avait trop bu de vin nouveau et qu'il en avait reçu un coup de traîtrise. Mais quelqu'un qui dut se défendre de ses imputations, c'est le chauffeur du cylindre, un moment soupçonné.

C'est à la Verrerie que Jamet fut ramassé.

ISSOIRE

Ecole de perfectionnement des sous-officiers de réserve. — La deuxième séance des cours aura lieu dimanche 25 octobre : Section de l'infanterie, à 9 h. 15, à la gendarmerie ; Section de l'artillerie, à 15 h. 15, au quartier de Bange.

La Bourbonnichonne. — Il est rappelé que l'apéritif mensuel du dimanche 25 octobre, à 17 heures, tient lieu d'assemblée générale.

Le bureau fait un présent appel aux sociétaires, afin de se rencontrer nombreux à l'Hôtel Terminus.

× Nous avons appris avec peine le décès de M. Tauveron, propriétaire du Café du Globe.

En cette douloureuse circonstance, nous prions sa veuve, ainsi que toute sa famille, de vouloir bien trouver ici les sincères condoléances de tous les membres de la société.

CLERMONT

GERZAT

Le vin, la betterave. — De nombreux vignerons ont tiré leur vin, mais le rendement n'est pas merveilleux, car le raisin mal mûri n'a pas donné son jus. Cette année l'ébullition a duré 12 à 15 jours, alors qu'à l'ordinaire, en 8 jours, le vin est fait.

Maintenant nos cultivateurs ont commencé la récolte de la betterave sucrière. Le chargement à la gare pour l'usine a début dès mercredi 21 octobre, mais là encore, on enregistre une récolte peu brillante.

En général, mauvaise année. Souhaitons que l'année 1937 voit une meilleure récompense des efforts fournis par nos travailleurs de la terre.

BILLOM

Obsèques. — Mardi 20 octobre ont eu lieu, à Billom, les obsèques de M. André Fabre, enlevé à l'affection des siens à l'âge de 71 ans.

En tête du cortège marchait une délégation des vétérans ainsi qu'une partie des membres du Syndicat agricole et viticole dont le défunt était membre depuis sa fondation, puis comme administrateur un des principaux animateurs. Suivait la famille entourée de nombreux parents et amis.

En exécution des dernières volontés de leur père, M. et Mlle Fabre ont remis au maire de Billom : 50 fr. pour la caisse des écoles ; 50 fr. pour le Bureau de bienfaisance ; 30 fr. pour la section des vétérans ; 30 fr. pour le Syndicat agricole.

Que la famille veuille bien trouver ici l'expression de nos condoléances ainsi que nos bien sincères remerciements.

PONT-DU-CHATEAU

COURNON-D'AUVERGNE. — Amicale des pêcheurs à la ligne. — Amis pêcheurs, voici pour beaucoup et bien à regret que la saison 1936 se termine. Voici les mauvais jours qui vous priveront de votre distraction favorite. Mais pour vous permettre de passer une agréable journée, l'Amicale vous convie à réserver une date : le dimanche 15 novembre. Ce jour-là dans votre intention elle organise une fête familiale qui est appelée à obtenir un grand succès.

Le programme très attrayant sera communiqué sous peu.

ROCHEFORT-MONTAGNE

SAINT-BONNET-D'ORCIVAL. — Départ des conscrits. — Cohade Gaston, 35e d'Inf. à Belfort ; Fournier Joseph, 19e Train, à Paris ; Mallet Félix, 60e Inf., à Besançon ; Monier Louis, premier R. A., à Rochefort ; Rattat Joseph, 8e Chasseurs à pied, à Toul.

SAINT-DIER-D'AUVERGNE

SUGERES. — Publications de mariages. — Prochain mariage de Lebard Marcelle, infirmière à Antony, avec Grimard Emile, agent d'assurances à Saint-Jean-des-Ollières. — De Declos Renée, de Suc, avec Lebard Maurice, cultivateur à Valençon.

Décès. — Décès à l'Hôtel-Dieu de Clermont, après une longue et douloureuse maladie, de Chagniaud Raoul, domestique agricole, anciennement chez Mme veuve Vaudable.

Accident. — En effectuant une petite réparation à sa batteuse en marche, M. Redon Raymond, de Planissard, s'est fait déchiqueté la pointe de trois doigts par l'engrenage de l'expulseur de bales.

Il a été immédiatement soigné par un docteur. L'état du blessé est très satisfaisant.

VEYRE-MONTON

Ecole des sous-officiers de réserve. — Les cours de l'école des sous-officiers et gradés des réserves des cantons de Veyre-Monton et de Vic-le-Comte reprendront cette année.

La première séance est fixée au dimanche 8 novembre, à 9 heures, et à 14 heures, dans la salle habituelle où sont donnés les cours, c'est-à-dire à la Justice de paix de Veyre.

Les deux officiers, M. le capitaine Pissis, pour l'infanterie, et M. Pernet Robert, pour l'artillerie, qui se sont dévoués l'année dernière, continuent cette année à apporter à cette école tout leur dévouement et leur savoir.

Les anciens et nouveaux gradés sont cordialement invités à suivre ces cours.

AMBERT

CINEMA. — La direction du Cinéma LA SCALA est décidément bien au courant des goûts de son public et ne manque jamais de s'assurer les meilleurs films du moment. Cette semaine, pour ne point faillir à la tradition, c'est une production de très grande classe que nous pourrons admirer sur l'écran de cette salle. **LA CHANSON DE L'ADIEU,** titre évocateur entre tous, nous fait invinciblement penser aux amours romantiques de George Sand et de Frédéric Chopin qui, malgré un siècle d'éloignement, semblent toujours d'actualité tant leur renommée est vivace dans tous les esprits.

Ciné-Familia. — Afin de procurer aux spectateurs de Ciné-Familia : 1° un jour et une heure plus favorables ; 2° une salle plus accessible, plus chaude et de meilleure auditibilité, les séances du cinéma parlant auront lieu désormais le dimanche, en matinée à 15 heures, au n° 17 de l'avenue des Croves-du-Mas. Et ce, à partir de dimanche prochain.

Qu'on veuille nous permettre de rappeler ce que nous avons déjà spécifié en annonçant l'ouverture du Ciné-Familia. On trouvera là chaque fois un spectacle intéressant et convenable où les familles chrétiennes, la jeunesse propre et, plus encore, les enfants, pourront venir se divertir très agréablement sans risque des productions tapageuses d'une moralité douteuse.

Les succès du collège. — Le collège d'Ambert a présenté onze élèves à la session 1936 du baccalauréat. Les onze candidats ont été reçus, sept en juillet et quatre en octobre. Parmi eux, deux ont obtenu la mention assez bien, un la mention bien. Voici les noms de ces jeunes lauréats : Bonnet Robert, David Lucien, Eymard Maurice (A.B.), Poutignat Alain, Mlle Soyer Renée, Rochet Henri, Fournet Louis, Fréry Pierre (B.), Menut Robert, Coerchon Antoine, Levert Raymond (A.B.).

Banquet des 60 ans. — Le banquet des hommes de la classe 1896 aura lieu dimanche 25 courant, à 12 h. 30, hôtel Terminus. Réunion à 10 h. 30, place Saint-Jean.

Tous les hommes de cette classe sont cordialement invités.

OLLIERGUES

VERTOLAYE. — Mariage. — Le mariage du docteur Louis Baslez et de Denise-Paule Mory a été célébré le lundi 19 octobre, dans l'église de Vertolaye.

Le cortège nuptial précédé de la compagnie des sapeurs-pompiers, a fait son entrée solennelle dans une église toute ruisselante de lumière et ornée comme aux grands jours de fête.

Tout un essaim de jeunes gens et de jeunes filles, formait le plus gracieux cortège aux jeunes mariés.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le curé de la paroisse. La messe a été célébrée par le Père Bonnet, professeur au collège de Ste-Marie de Riom.

M. Redon, chanoine et doyen d'Olliergues, ami de la famille Béal-Mory, assistait à la cérémonie en compagnie de M. l'abbé Jean Charlat, professeur au collège Saint-Pierre de Courpière.

La Chorale paroissiale, sous l'habile direction de M. l'abbé Dozolme a fait entendre ses plus beaux chants pendant la messe.

En souvenir de M. Camille Béal, grand-père de Mlle Denise Mory, maire de la commune pendant 40 ans, la population de Vertolaye, d'un élan unanime a voulu associer ses meilleurs vœux de bonheur à ceux formés par la famille en faveur des jeunes mariés : le docteur Louis-Etienne Balesz et Denise-Paule Mory. Puisse ce jeune ménage continuer les nobles traditions chrétiennes de leurs ancêtres au milieu de nous ! C'est le souhait sincère de leurs nombreux amis.

THIERS

Avis aux commerçants. — Le premier secours de 10.000 francs, voté à l'unanimité par le Conseil municipal, pour venir en aide aux grévistes nécessiteux de la commune de Thiers, sera distribué, à partir du 21 octobre, sous forme de bons de marchandises de 2 et 3 francs portant le cachet de la mairie.

MM. les commerçants sont donc invités à bien vouloir accepter ces bons en paiement des marchandises achetées et à les présenter ensuite, avec les factures, au Secrétariat de la Mairie, pour en obtenir le remboursement.

COURPIERE

Soirée de gala. — Dimanche 25 octobre, à 20 h. 30, salle du Marché couvert, aura lieu un gala théâtral organisé par une troupe thiernoise.

Au programme, la déjà célèbre « Déclaration », comédie en 2 actes d'Henri Fontenille.

Avec de nombreux sketches comiques et intermèdes musicaux, la troupe donnera également deux comédies du fameux René Dorin. Henri Fontenille donnera de nouveau sa « Revue Courpiéroise ».

Prix des places : 5 et 3 francs.

Ce sera un immense succès de fou-rire.

AUGEROLLES. — Nécrologie. — Samedi 17 octobre, Augerolles, dignement représenté, a conduit à sa dernière demeure M. Louis Chabanet, son notaire vénéré.

C'est une belle figure du vieil Augerolles qui disparaît après une vie exemplaire merveilleusement bien remplie.

Père modèle d'abord, il a élevé très parfaitement une belle et nombreuse famille de sept enfants.

Homme de devoir ensuite. D'ennemis, nul ne lui en connaît et combien lui sont reconnaissants d'avoir avec simplicité réuni des familes désunies, accordé des intérêts de prime abord diamétralement opposés, donné de judicieux conseils. Son innombrable clientèle de nos tranquilles bourgades, Augerolles, Olmet, Vollore-Montagne, La Renaudie, allait à lui en toute confiance.

Par surcroît, il a passé en excellent chrétien, toujours sans aucun respect humain : conseiller de paroisse durant de très mauvaises années, président de toutes les œuvres catholiques fondées à Augerolles

Durant de très nombreuses années aussi il a été notre conseiller municipal et les avis donnaient le poids et la mesure. Il était l'ennemi de la discorde et se sacrifait volontiers pour conserver intacte l'union des cœurs au service du bien général de sa chère commune.

Avec cela, il passait humble, effacé, fuyant louanges et honneurs.

La vie a été, pour lui, particulièrement dure. Son fils aîné, gazé de guerre, est mort à la fleur de l'âge laissant une veuve admirable et deux mignonnes fillettes. Alors que la maladie le faisait horriblement souffrir et qu'il était à attendre l'intervention de la science, il perdit presque subitement sa digne et vénérable épouse. Cette terrible épreuve fut aussi chrétiennement supportée que les indicibles souffrances occasionnées par le mal qui l'a ravi à l'affection des siens et à la vénération de tous ses concitoyens.

Son souvenir restera vivace dans toutes les familles qui ont eu l'honneur de le connaître, de l'approcher et de traiter avec lui.

A ses enfants et toute sa famille, nous adressons nos bien vives condoléances.

VOLLORE-VILLE. — Nos conscrits. — Dimanche 18 octobre, nos jeunes conscrits étaient réunis dans leur antique église, où une messe était célébrée à leur intention, avant leur départ. En bons Français, ils ont rejoint leurs garnisons respectives.

Androdias Louis, artillerie, Blida ; Broussegoutte Joanny, Chouvel François, Journaix, Dufraisse, au 35e R. I., à Belfort ; Chastel Emile, au 105e Aviation, à Bron ; Vergnaud Jean, au 4e Inf., à Auxerre ; Pouzat Gabriel, artillerie, Haguenau ; Vachon Albert, au 60e R. I., à Besançon.

LEZOUX

Mariage. — Jeudi 15 octobre, en l'église Saint-Pierre de Lezoux, a été célébré dans la plus stricte intimité le mariage de Mlle A. Gouttequillet avec M. Duchalet. Durant la cérémonie, les chanteuses, élèves de la jeune mariée, se sont fait une joie d'exécuter un beau programme religieux.

Nous sommes heureux d'adresser nos félicitations bien sincères et nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Mme Duchalet, malgré les soucis d'une nouvelle existence, veut bien continuer à l'Ecole du Sacré-Cœur son œuvre de dévouement et d'apostolat. Qu'elle en soit dès à présent remerciée.

Succès scolaires. — L'enseignement de l'instruction religieuse ne nuit en rien aux études profanes ; nous n'en voulons pour preuves que les magifiques succès de notre école libre de filles aux examens officiels du brevet élémentaire. Nous nous faisons une joie d'ajouter à la liste de juillet les noms de Mlles Julia Ducros et Madeleine Veissière. Nos félicitations aux lauréates et aux maîtresses dévouées.

SAINT-JEAN-D'HEURS. — Eat civil du troisième trimestre 1936. — Naissances. — Montagner Jean-Claude et Montagner Albert-Marcel, jumeaux.

Mariage et décès. — Néant.

Obsèques. — Dernièrement ont eu lieu à Saint-Jean-d'Heurs les obsèques religieuses de M. Sébastien Raillère, du village de Chez-Valadier. C'était un brave homme qui disparaît à l'âge de 77 ans. Membre de la Commission d'assistance, répartiteur et délégué de l'administration pour la révision des listes électorales depuis de longues années, il était toujours exact aux réunions, où ses avis toujours marqués de bon sens et sans parti pris étaient toujours pris en considération. Aussi une foule nombreuse, malgré les travaux pressants des vendanges, était venue lui rendre les derniers honneurs et témoigner sa sympathie à la famille si douloureusement éprouvée. A notre tour, nous lui offrons nos bien sincères condoléances.

Fête patronale. — Dimanche prochain 25 octobre, aura lieu la fête de Saint-Caprais, second patron de la paroisse. Cette fête est celle où l'on reçoit les parents et amis. Autrefois, elle était fréquentée par les habitants des communes voisines qui venaient implorer le Saint Evêque martyr contre différentes maladies. Cette habitude est malheureusement perdue et la fête est surtout balladoire bien qu'elle n'ait plus elle aussi la vogue des temps anciens.

MARINGUES

Situation agricole. — Avant qu'arrive la période de ralentissement du travail en agriculture, il est peut-être bon de jeter un coup d'œil d'ensemble sur la production durant l'année 1936.

Disons tout d'abord, sans crainte d'être contredit, que l'année 1936 est une année peu favorable à la production par suite de la durée exceptionnelle des pluies durant l'été.

La récolte en fourrages (luzerne, trèfle, foin) aurait été assez abondante, mais par suite des pluies persistantes, bien des fourrages furent abîmés ou rentrés dans de mauvaises conditions, leur valeur nutritive s'en trouve bien diminuée.

En céréales (blés, avoines, orges, seigles), la récolte est nettement déficitaire et sur l'année 1935 on peut évaluer une perte de 50 pour 100, mais là aussi, il faudra tenir compte, pour les blés notamment, de l'infériorité de leur rendement en farine par suite de l'excès d'humidité, et les ventes ne seront pas abondantes chez nos cultivateurs, tant s'en faut.

Au point de vue vignoble, nous ne pouvons comparer notre région à certains coins de Limagne, mais néanmoins, il se fait dans nos alentours du vin pour la consommation de bien des ménages, mais là aussi, 1936 se révèle peu favorable. Malgré les nombreux traitements qu'ont dû subir les vignes, beaucoup de coulage, et ces derniers temps, les effets nocifs des gelées précoces ont amoindri beaucoup le rendement, mais nullement la qualité.

Quant aux pommes de terre, carottes fourragères et sucrières, l'arrachage se fait actuellement, récolte bien moyenne en pommes de terre, si à certains endroits, la récolte est relativement belle, en d'aures endroits, il y a quantité, mais nullement qualité, vu leur petite grosseur. En betteraves, récolte plus satisfaisante, il sera certainement le meilleur rendement au point de vue général.

Et pour terminer, disons qu'au point de vue fruits, si certains endroits sont favorisés avec des pommiers chargés, par contre en d'autres endroits, il n'y a rien, et le prix élevé du moment indique bien qu'il n'y a pas abondance.

Ce sera pour nos braves cultivateurs, non une année de prodigalité, mais de sévères restrictions Il faudra bien que les Pouvoirs publics s'intéressent un peu plus à leur sort.

JOZE

SAINT-REMY-SUR-DUROLLE

LA MONNERIE-LE MONTEL. — Départ de M. l'abbé Montel. — Pour raison de santé M l'abbé Montel va quitter sa chère paroisse de La Monnerie-Le Montel. Son départ sera douloureusement ressenti et regretté de tous ses paroissiens. Durant 21 ans il a exercé son travail apostolique au sein d'une population ouvrière qui ne fit que s'accroître tout au long de son ministère qui laissera des traces durables et fécondes.

Grâce à lui la paroisse connaît maintenant un essor religieux remarquable ; groupements d'hommes, de jeunes gens, de femmes et de jeunes filles ont été créés et animés ; ils sont d'ailleurs florissants et les membres en sont nombreux et pleins d'entrain.

Homme cultivé et zélé, notre pasteur ne négligeait aucune fonction de dirigeant des nombreuses œuvres existantes. L'instruction religieuse des enfants était aussi l'objet de ses soins contants et assidus. Tant d'activité n'a pas manqué de ruiner une santé déjà bien chancelante avant sa venue parmi nous. Aujourd'hui il se voit contraint de prendre une retraite bien méritée qu'il a annoncée dimanche dernier à l'issue de la cérémonie de clôture de la mission, à ses chers paroissiens avec une si poignante émotion.

Ceux-ci garderont de lui un souvenir reconnaissant et espèrent qu'il voudra bien, de temps en temps, leur faire le plaisir d'une visite qui lui montrera qu'on ne l'oublie pas à La Monnerie-Le Montel.

Mission. — La Monnerie-Le Montel vient de vivre des jours inoubliables qui feront date dans les annales de sa vie paroissiale à l'occasion de la belle mission prêchée durant deux semaines par le Père Pierre, capucin.

Tous les jours, avec une volonté et une ardeur que ne réussit jamais à entamer une température particulièrement froide, une nombreuse assistance, pieuse et recueillie, n'a cessé d'emplir notre petite église en fête et de vibrer à l'unisson de son zélé missionnaire.

Le Père Pierre n'a fait que passer parmi notre laborieuse population ouvrière mais son apostolat a été fécond dans les cœurs et les âmes et son souvenir restera gravé dans la mémoire de ceux qui ont eu le bonheur de l'écouter. Personne n'oubliera sa puissante stature, sa physionomie si ouverte, si franche et si joviale, son regard si droit, si vivant et si doux, son sourire si paternel et si accueillant. Tous se rappeleront avec une profonde émotion ses pratiques examens de conscience faits d'une manière si malicieuse et pourtant si convaincante, ses sermons, débités d'une voix forte, où toujours son argumentation, solidement construite, s'avérait irrésistible et où chaque fois aussi il savait si bien, dans l'ardeur, la foi et la charité de son âme d'apôtre, persuader son auditoire des vérités essentielles de notre belle religion catholique. Tous se souviendront de ses messes et de ses chapelets expliqués et de ses multiples et joyeuses réunions d'enfants où il excellait à instruire tout en distrayant.

Bien des liens de sympathie et d'amitié, nés d'un simple contact avec lui et de son bref passage au milieu de nous, l'unissaient déjà avec les fidèles de la paroisse. Nous en avons eu, dimanche dernier, une magnifique et touchante preuve à l'issue de la cérémonie de clôture lorsque tous les hommes et les jeunes gens, présents dans le chœur, allèrent spontanément lui serrer la main avant son départ.

Tout au cours de la mission de brillantes fêtes furent organisées et ces jours-là l'église se fut trop petite pour contenir tout le monde. La fête de la réparation, la fête du mariage chrétien, la fête des enfants coiffés de couronnes et tenant des fleurs à la main, la fête de la Vierge, enfin la fête de clôture.

Cette dernière cérémonie commencée en triomphe par une première messe qui vit de nombreuses communions d'hommes et de jeunes gens, continuée par une grand'messe, présidée par Mgr Chaumont, vicaire général, s'acheva l'après-midi en une véritable apothéose devant quinze prêtres et une affluence considérable littéralement entassée à l'intérieur de l'édifice et débordant sur le parvis.

Après un Magnificat de reconnaissance à la Vierge chanté en chœur par une foule vibrante et après un magnifique sermon du missionnaire sur les leçons à tirer de la mission et les devoirs que dicte la religion à tout chrétien digne de ce beau titre, hommes, femmes et clergé se rendirent en procession vers l'imposante croix, qui domine la place de l'Eglise et que des âmes pieuses avaient fait repeindre, pour écouter un dernier sermon sur « La Croix » et recevoir des mains du Père Pierre la bénédiction papale.

Le cortège reprit le chemin de l'église au milieu des cantiques pour le salut du Saint-Sacrement à la suite duquel M. le curé remercia Mgr Chaumont et les prêtres présents et fit des adieux émouvants à ses chers paroissiens.

M Chaumont mit le point final en tirant les conclusions réconfortantes de cette inoubliable journée, assura les fidèles de toute la bienveillance de l'administration diocésaine par la nomination prochaine d'un nouveau curé et dit toute la joie qu'il avait eu et qu'il aurait encore de venir dans notre paroisse.

« La mission est finie... Une nouvelle vie commence... » clamait le missionnaire dans son sermon de dimanche matin. Ce suprême appel a été entendu de tous les paroissiens de La Monnerie-Le Montel qui prouveront par la suite au Père Pierre qu'il n'a pas prêché dans le désert.

le THÉÂTRE

par R. de BEAUPLAN

LE FLORENTIN

comédie en un acte de La Fontaine

ARLEQUIN, MAITRE DE LA MAISON

arlequinade en un acte de Florian, avec le concours de la Comédie-Française

Vendredi 23 octobre :
20 h. 30, Réseau d'Etat

La Fontaine (1621-1695) et Florian (1755-1794) sont les deux fabulistes les plus célèbres de notre littérature. Mais ils n'ont pas écrit que des fables. La Fontaine, au cours des nombreux loisirs que lui laissaient ses charges de maître des eaux, de capitaine des chasses ou de gentilhomme attaché à la duchesse douairière d'Orléans, a donné aussi des contes, qui sont presque aussi fameux que ses fables, des poèmes, des livrets d'opéra et des comédies. Florian, lui aussi, ne fut pas que fabuliste, mais chansonnier, romancier, auteur dramatique. En une soirée radiophonique consacrée au « théâtre des fabulistes », les artistes de la Comédie-Française ont eu l'heureuse idée de réunir deux petites comédies en un acte, l'une de La Fontaine, et l'autre de Florian.

Le Florentin fut représenté à la Comédie-Française en 1688, mais sous le nom de l'acteur Champmeslé. La pièce comportait d'abord trois actes, puis fut réduite en un seul après la mort de l'auteur, par Jean-Baptiste Rousseau. C'est une anecdote assez simple, mais dont les détails sont piquants et les vers des plus agréables. Nous y voyons un bourgeois de Florence, Harpagène, qui veut épouser sa pupille Hortense, laquelle ne l'aime point parce qu'il est bourru, bizarre et jaloux et qu'elle a, d'autre part, donné son cœur au jeune Timante. Harpagène enferme la jeune fille que Timante tâche de délivrer. Puis, pour connaître les véritables sentiments d'Hortense, il prend un déguisement de docteur et vient l'exhorter à accepter la main de son tuteur. Mais Hortense, que sa soubrette a prévenue, déjoue le stratagème. Méditant une vengeance, Harpagène dresse alors un piège à Timante avec l'aide d'un serrurier. Mais il n'a pas de chance. Le serrurier, en effet, s'est laissé acheter par Timante, et c'est le vieillard qui reste pris en voulant essayer le mécanisme qu'il a commandé. Les deux jeunes gens s'enfuient et l'on vient enfin, au nom du Sénat de Florence, arrêter Harpagène pour le punir des vexations qu'il a fait subir à sa pupille.

Tout cela, comme on peut s'en rendre compte, est fort innocent, et n'ajoute pas grand chose à la réputation de l'illustre auteur.

Quant à l'arlequinade de Florian, elle met en scène le personnage classique de la comédie italienne, généralement présenté comme un bouffon railleur, impudent et gourmand. Mais Florian, qui avait un faible pour Arlequin, a sensiblement modifié son caractère. Il a fait de lui le héros assez imprévu de plusieurs de ses comédies intitulées : *Le Bon ménage*, *Le Bon père*, *La Bonne mère*, *Le Bon fils*, en le parant de toutes les vertus domestiques. Arlequin, vu par Florian, n'a plus rien de la friponnerie, de la gouaille et du cynisme qu'on lui prête d'habitude, et cette transformation est évidemment une des plus surprenantes que lui aient fait subir les innombrables auteurs qui, sous un aspect ou sous un autre, l'ont mis au théâtre.

LES MARIS DE LÉONTINE

d'Alfred Capus

Dimanche 25 octobre :
20 h. 45, Radio-Paris

Alfred Capus, journaliste, chroniqueur, nouvelliste, romancier, qui naquit en 1858 et mourut en 1922, a laissé une œuvre dramatique très abondante puisqu'elle n'emplit pas moins de huit volumes. Elle comporte des comédies, dont certaines sont restées célèbres comme *La Veine*, *La petite fonctionnaire*, *Les deux écoles*, d'autres, qui sont plus oubliées, et un bon nombre de simples vaudevilles, écrits seul ou en collaboration, et qui, il y a une quarantaine d'années, firent la joie du boulevard.

Les Maris de Léontine, trois actes créés aux Nouveautés en 1900, appartiennent à ce dernier genre. C'était l'époque où Georges Feydeau, l'auteur de *La Dame de chez Maxim's*, était le maître incontesté du vaudeville. *Les Maris de Léontine*, par leur verve, leurs péripéties ingénieuses et mouvementées, leurs dialogues d'une gaîté irrésistible, pourraient être signés de Feydeau. On ne saurait résumer en quelques mots l'intrigue touffue de cette pièce. Il faut la voir ou l'écouter en se laissant gagner par sa bonne humeur communicative, ses inventions bouffonnes, sa drôlerie.

***

AMANTS

de Maurice Donnay

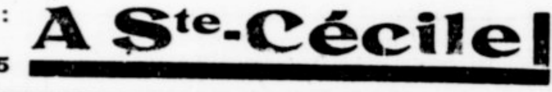
Lundi 26 octobre :
20 h. 30, Paris-P.T.T.
relayé par Nice-Côte d'Azur.

Ce qui a vieilli, dans cette œuvre, c'est le cadre extérieur. Ces oisifs qui semblent n'avoir d'autre souci, dans l'existence, que l'aventure sentimentale, ce « demi-monde » presque aussi vétilleux sur le chapitre des convenances que le monde véritable, ces heureuses victimes d'un désespoir d'amour qui, pour se consoler, ont le temps et la fortune nécessaires pour s'offrir un voyage autour du monde, tout cela, évidemment, date d'un autre temps.

Mais la substance psychologique a résisté. *Amants* a la pérennité des œuvres classiques Le cœur humain reste le même, et c'est lui que M. Maurice Donnay a peint sous ces traits éternels. Il l'a fait avec un mélange d'émotion et d'ironie, avec une apparente négligence de ce qu'on considérait alors comme les règles nécessaires de la construction scénique, de sorte que sa pièce, lorsqu'elle fut représentée pour la première fois, était de la technique la plus nouvelle. Elle a montré la voie à d'innombrables imitateurs, tout comme le théâtre d'amour de Georges de Porto-Riche. Cette originalité, il nous faut aujourd'hui un effort de réflexion critique pour la percevoir. Elle explique du moins la très grande place que M. Donnay a prise dans la littérature dramatique dès l'âge où tant d'autres ne sont que des débutants.

Nous assistons, dans « Amants », à l'histoire d'une liaison. C'est la vie même prise sur le vif : une observation directe, précise, sans éloquence ni artifice. On retrouvera à l'écoute M. André Brulé et Mme Madeleine Lély qui ont repris *Amants* à l'Odéon et qui sont en tous points dignes de leurs illustres prédécesseurs.





COURRIER TECHNIQUE

par Pierre-Louis COURIER

M. S.P. à G... — Demande. — Etant désireux d'acheter un poste de T.S.F., je voudrais savoir les stations qu'il faut prendre pour savoir si le poste va bien, parce que j'ai lu sur votre page que pour qu'un poste aille bien il fallait capter deux stations dont je ne me rappelle plus le nom, que si le poste recevait bien ces deux stations, on pouvait prendre ce poste sans crainte.

Réponse. — Nous vous conseillons de demander l'essai d'un récepteur sur deux stations puissantes, bien modulées, et qui transmettent de la bonne musique, par exemple Londres-Régional (342 m. 1) et Rome (420 m. 8).

ECHOS

A L'I.N.R.

Tragédie-opéra : « Orphée et Eurydice » de Christophe Willibald
de Christophe Willibald Gluck (1714-1787)

Pour le mardi 27 octobre à 20 heures, la radio catholique belge a inscrit à son programme une audition de la tragédie musicale : « Orphée et Eurydice » de Gluck, adaptée et présentée au micro par M. Jean Meer. La distribution réunira les noms de Mlle Marguerite Brulez (Orphée), Marguerite Thys (Eurydice) et Germaine Teugels (l'Amour). L'orchestre national de Belgique (O.N.B.) ainsi que l'on désignera désormais l'orchestre symphonique national — sera dirigé par M. Jean Kumps ; enfin, pendant l'exécution du ballet des Champs-Elysées, Mlle Marie-Madeleine Herdies et M. Henri Deligne liront des extraits de « l'Ame et la Danse » de Paul Valéry.

TSF TRIBUNE

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ « J'ECOUTE », CENTRE D'INFORMATIONS ET DE PROPAGANDE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L. T. S. F. : 16, RUE GEOFFROY-MARIE, PARIS. DIRECTEUR A. GIORGI

La montée vers le JAZZ...



DE BAS EN HAUT : *« PAS DE QUATRE ». — M. Manuel ROSENTHAL, qui dirigera. — « LA MONTÉE VERS LE JAZZ »* (Photo Manuel frères). — *Rumba.*

DU QUADRILLE A LA RUMBA

LE SAMEDI 24 OCTOBRE A 20 h. 30 (SALLE PLEYEL) LA STATION PARIS-P.T.T. DIFFUSERA LA MONTEE VERS LE JAZZ (DU QUADRILLE A LA RUMBA). — CETTE EVOCATION MUSICALE ET CHOREGRAPHIQUE SERA DIRIGEE PAR M. MANUEL ROSENTHAL. LA PRESENTATION EN SERA FAITE PAR M. JACQUES BRINDEJONT-OFFENBACH.

LES INITIATIVES ORIGINALES DE PARIS-P.T.T.

La soirée organisée par Paris-P.T.T. qui aura lieu le samedi 24 courant, à la salle Pleyel et qui sera intitulée : « La Montée vers le Jazz » comptera certainement parmi les plus originales et les plus sensationnelles de l'année.

Déjà, la soirée consacrée en mai, aux Vieux Succès Etrangers d'avant guerre dans cette même salle Pleyel, avait déchaîné tant d'allégresse chez les auditeurs, qu'elle fut donnée à nouveau au Salon de la T.S.F. Cependant nous croyons pouvoir affirmer que cette nouvelle production dépassera en éclat, le festival des airs à la mode en 1900.

DU CHANT, DE LA DANSE

Cette fois, il s'agira du rythme, celui qui déchaîne la frénésie et qui se traduit par cette fièvre irrésistible et communicative qui étreint le corps, des épaules jusqu'aux jambes.

C'est une fresque illustrée et vivante, une fresque dansante et chantante qui s'animera ce soir-là... fresque pleine de variété, où la danse et le chant auront leur part égale.

QUADRILLE, VALSE, PAS DE QUATRE

Le spectacle, si nous osons dire, sera conçu autant pour les yeux que pour les oreilles, car chaque danse reconstituée par le corps de ballet de Robert Quinault, et exécutée en costumes d'époque sera entièrement accompagnée par les solistes et les chœurs.

Ainsi, nous assisterons, tour à tour, au rythme du quadrille, à ceux de la polka, de la valse, de la mazurka, du boston, des lanciers, du pas de quatre et du pas des patineurs.

L'EVOLUTION VERS LE JAZZ

Mais, petit à petit, l'évolution vers le jazz se dessinera jusqu'à son complet épanouissement et c'est ainsi que de la «Très Moutarde» et du « Pas de l'Ours » à la rumba, fox-trots, blues, one-steep, seront évoqués par ordre chronologique.

C'est un véritable « raccourci » de l'Histoire de la Danse qui sera réalisé, ce soir-là chez Pleyel, avec le concours d'artistes tels que Lucienne Baugé, André Balbon, Hugues Guénod, Sergius, les chœurs et l'orchestre national, sous l'intelligente, compréhensive et nerveuse direction de Manuel Rosenthal.

UN TOUR DE FORCE MUSICAL

Cet éminent chef d'orchestre qui avait déjà, si heureusement, ressuscité en les orchestrant avec tant d'esprit, les refrains étrangers de 1900, a également instrumenté toute l'importante partition de la Montée vers le jazz qui ne comprend pas moins de trente-deux numéros... Son Halléluja et son Saint-Louis Blues, entre autres, feront sensation...

Mais Manuel Rosenthal a surtout mis toute sa coquetterie à utiliser strictement son orchestre symphonique, l'orchestre National, sans avoir recours aux instruments du jazz. C'est là un véritable tour de force et aussi un divertissement d'artiste qui sera unanimement goûté et apprécié.

LA PRESENTATION DE M. BRINDEJONT-OFFENBACH

Comme pour les Vieux Succès Etrangers, la présentation sera faite par M. Jacques Brindejont-Offenbach.

Après son évocation si vivante et si spirituelle de l'époque 1900, c'est, cette fois, au rythme que Jacques Brindejont-Offenbach consacrera sa présentation en vers qui constituera déjà, par elle-même, grâce à son mouvement irrésistible, une préface trépidante à cette soirée qui, certainement, fera danser les lustres et les fauteuils de la salle Pleyel.

Paul DARGY.

la MUSIQUE

par Maurice REX

ESCLARMONDE

opéra romanesque en 4 actes et huit tableaux, poème d'Edouard Blau et Louis de Gramont, musique de Massenet

Samedi 24 octobre :
20 h. 45, Radio-Paris.

L'un des plus marquants succès remportés par Massenet, et l'un des moins durables. L'exposition universelle de 1889, le prestige d'une débutante unanimement portée aux nues, dès ses premiers pas sur la scène lyrique, la réussite d'une formule que décidément l'auteur de *Manon* exploitait avec bonheur, tout en ne dédaignant point d'utiliser le procédé wagnérien du leit-motiv, ce qui prêtait à confusion et entraînait les uns à reprocher au jeune maître sa docilité envers l'auteur de *Tristan*, et les autres à lui faire un grief d'adapter trop timidement cette nouvelle poétique.

Le livret fait une large part au merveilleux. Esclarmonde possède un pouvoir magique, mais son visage doit rester secret si elle veut garder sa puissance surhumaine. Le preux Roland, qui l'idolâtre, refuse d'épouser la princesse royale qu'on lui destinait. Cette attitude surprenante éveille le doute dans l'esprit des prêtres qui se livrent à d'indiscrètes recherches et ne tardent pas à être renseignés.

Ainsi découverte, Esclarmonde perd ses prestiges. Roland, désespéré du préjudice par lui causé à son amante, expose sa vie en des combats d'où il sort vainqueur. Esclarmonde finit par l'épouser, comme si elle lui avait pardonné, elle, l'orgueilleuse impératrice de Byzance, de l'avoir fait dépouiller de son autorité surnaturelle.

Le livret ambitieux et quelque peu compliqué ne laisse pas de comporter des passages intimes où la muse de Massenet excelle et bien que la partition d'Esclarmonde ne soit pas une de celles que chaque mélomane connaisse par cœur, il n'en est pas un qui ignore la phrase fameuse : « Regarde-les ces yeux plus purs que des étoiles » qui occupe dans *Esclarmonde* la place du récit du Graal, dans *Lohengrin* et dont la tendre courbe permet, par comparaison, d'apprécier quelle dissemblance de style sépare les deux œuvres.

LA CHAUVE-SOURIS

opérette en 3 actes de Meilhac et Halévy, musique de Johann Strauss

Dimanche 25 octobre :
20 h. 30, Paris-P.T.T. relayé par Lyon, Marseille, Limoges, Montpellier, Grenoble, Nice-Côte d'Azur.

Johann Strauss dont le nom évoque impérativement la musique viennoise la plus typique, n'eut pour entrer dans la carrière qu'à marcher sur les traces de son père, lequel jouissait d'une réputation considérable.

La fortune sourit rapidement à l'auteur du *Beau Danube Bleu*. D'emblée, il connut la notoriété. La gloire lui vint vite et, après Vienne, toutes les capitales d'Europe le fêtèrent à l'envi. Un seul titre manquait à sa consécration, celui de chef d'orchestre des bals de la cour impériale, qu'avait illustré son père, Joseph Strauss.

Les musiciens n'avaient pas manqué de le lui proposer. Les autorités, à l'inverse, le lui avaient refusé pour ce qu'il avait inconsidérablement affecté les opinions d'un libéralisme exorbitant. Les années effacèrent cet indésirable souvenir et la cour finit par accorder son pardon à l'enfant récalcitrant. Un résultat avait largement contribué à ce revirement : le succès des opérettes de Strauss. D'autant mieux que ce succès n'avait pas été spontané, mais s'était affirmé lentement.

Ainsi en alla-t-il pour la *Chauve-Souris*. Cette opérette, représentée à Vienne pour la première fois le 5 avril 1874, dut quitter l'affiche après quelque seize représentations. Les recettes étaient médiocres. Le livret, tiré d'un vaudeville français, *Le Réveillon*, ne plaisait guère et quant à la musique, on lui reprochait de ressortir trop exactement à la manière de celle d'Offenbach.

Il fallut que *La Chauve-Souris* fût représentée des centaines de fois à l'étranger, notamment en Allemagne, pour reparaître et s'implanter définitivement à Vienne, où on l'aime encore.

LE COMTE ORY

opéra en 2 actes, paroles d'Eugène Scribe et Delestre-Poirson, musique de Rossini

Mardi 27 octobre :
20 h. 30, Emission Fédérale

Voilà, grâce à une seconde audition diffusée à quelques semaines de la première, l'attention des auditeurs décidément attirée sur une œuvre trop méconnue de la dernière période, dite parisienne, de la production rossinienne.

Ouvrage de même dimension et de grande qualité. Soucieux de prouver au public parisien son savoir-faire, sans fournir pour cela un effort par trop considérable, Rossini avait d'abord pensé utiliser pour le *Comte Ory* les restes de sa partition du *Voyage à Reims*, demeurée inédite.

Il se décida pourtant à n'en garder que des fragments et ne dédaigna pas d'en inventer réellement pour chanter les exploits de ce Seigneur libertin qui séduit les nobles dames dont les époux guerroyent l'infidèle et ne se méfie point que l'on peut revenir impromptu, même des contrées d'Orient.

Rossini demeure en l'aventure l'étonnant animateur de prestes mouvements que l'on admire dans le Barbier. Ce qui ne l'empêche point d'accorder aux voix tout le loisir nécessaire qu'elles réclament pour se livrer à la joie de fignoler de séduisantes broderies.

Achetez votre récepteur chez un revendeur spécialiste, capable de réaliser pour votre appareil une installation qui en augmente le rendement.

Chambre de Commerce de Riom

Séance du 8 octobre.

La séance est ouverte à 15 heures, sous la présidence de M. Quemner, président.

Sont présents : MM. Bonnard, vice-président ; Servouse, trésorier ; Gonnard, secrétaire ; Astier, Bec, Bidet, Bourgin, Brugière, membres titulaires ; Charles, Chomeil, Defonty, Lepetris, Foulhy, Girard, Joulia, Laporte, Laville, Morichon, membres correspondants.

Absents excusés : MM. Fontanel, sous-préfet ; Miraton, vice-président ; Blazeix, Chanabot, Chaput, Sauret.

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance du 2 juillet. Adopté.

Avant de passer à l'ordre du jour M. le Président prononce l'allocution suivante :

Mes chers Collègues,

Depuis notre dernière réunion de juillet, bien des événements graves se sont passés et je me permets de vous exposer un résumé succinct de l'activité des Chambres de Commerce, au sujet des conflits du travail et de la situation économique.

Le 20 juillet a eu lieu à Paris une réunion des Présidents des Chambres de Commerce et des Présidents des Groupements professionnels régionaux et nationaux. 129 Chambres de Commerce, 241 fédérations patronales ou chambres syndicales étaient représentées. A cette réunion fut décidé la création d'un *Comité national d'entente du Commerce et de l'Industrie* qui aurait pour objet de coordonner l'action de défense du patronat au regard des intérêts publics de l'Industrie et du Commerce. MM. Dalbouze, Duchemin et Duhem furent chargés d'élaborer les statuts de ce Comité. Le 4 août ce travail était terminé.

Il fut également créé à l'assemblée des Présidents un *bureau d'informations économiques et sociales* chargé de renseigner les Chambres sur les événements actuels, leurs conséquences, et les conduites à tenir envers les syndicats ouvriers et les Pouvoirs publics. Nous avons reçu depuis de nombreuses informations et études notamment sur la marche des conflits sociaux, les congés payés, les conventions collectives, les occupations d'usines, la presse étrangère, etc., etc.

Dans notre circonscription nous avons eu, comme dans toute la France, de longues grèves intéressant presque toutes les parties de notre activité industrielle : métallurgie, mécanique, bâtiment, hôtellerie, etc. Des contrats collectifs furent signés pour la métallurgie et l'hôtellerie. Le bâtiment signa un contrat de salaires.

Actuellement, dans notre arrondissement, le calme est revenu et nous espérons que la sagesse de tous empêchera le retour de ces conflits regrettables si préjudiciables à la reprise des affaires et à la paix entre les citoyens de notre belle France.

En résumant les lois sociales votées par le Parlement nous voyons : 1° que les conflits entraînés par les relèvements de salaires ne sont pas encore apaisés et qu'il faut craindre encore de nouvelles secousses de la classe ouvrière. Les dernières dispositions prises par le Parlement au cours de la loi d'alignement monétaire instituant l'arbitrage obligatoire en cas de conflits de salaires peuvent apporter un apaisement.

2° *Congés payés.* — Ils ont été appliqués presque dans toutes les corporations et cette loi sociale, appliquée intégralement dans les années futures que nous espérons meilleures, ne pourra que contribuer au bonheur de tous.

3° *Loi de 40 heures.* — N'est pas encore appliquée sauf dans les ateliers de l'Etat et dans les Mines. Un décret doit bientôt paraître pour l'application dans la métallurgie et le bâtiment. Il faudra néanmoins un certain temps après la parution du décret pour que la diminution des heures de travail soit effective. Il faut s'attendre quand même que sous la poussée de la C.G.T., le Gouvernement hâte les décrets d'application dans toutes les corporations.

Dévaluation. — Un gros événement qui va bouleverser notre économie nationale est l'alignement des monnaies que l'on peut appeler dévaluation. A ce sujet il est nécessaire de rappeler que le 25 juillet, peu avant l'emprunt, M. le Ministre des Finances rappelait que l'intérêt bien compris des possesseurs d'or et de billets de banque allait les porter à placer leurs avoirs, surtout que le danger d'une dévaluation était écarté et que la situation de la France devenait tout à fait rassurante. Nous ne pouvons que constater que le plan, fondé sur la reprise des affaires par l'augmentation du pouvoir d'achat, a échoué et nous estimons qu'après avoir épuré le passé il est nécessaire de préparer l'avenir et que la dévaluation doit être le point de départ non pas d'une nouvelle expérience décevante, mais d'une nouvelle politique basée sur l'autorité et sur l'ordre, et fondée, à l'exemple de la Grande-Bretagne et de la Belgique, sur une rigoureuse stabilité financière.

Nous considérons enfin que la confiance instamment désirée par la Nation est indispensable à une reprise normale de l'activité — permettant d'assurer du travail aux ouvriers et d'atténuer le chômage — ne peut être obtenue que par la répression énergique des agitations génératrices de trouble, d'inquiétude et d'insécurité — et par le rétablissement de la paix publique dans une atmosphère d'harmonie sociale et de discipline nationale.

Vous aurez dans nos différentes réunions à délibérer sur de nombreux problèmes intéressant l'Economie nationale, rien n'est plus grave à l'heure actuelle que les répercussions concernant l'application de la loi de 40 heures. Bien des Chambres de Commerce ont exposé l'impossibilité absolue de maintenir la production à son niveau actuel, que l'application aboutirait en particulier à ruiner la petite et moyenne industrie, rendrait pratiquement impossible l'exportation en même temps que s'accroîtraient les dangers de l'importation sur le marché intérieur, en définitive on aggraverait les conditions de la vie de tous les travailleurs.

Avant de terminer je vous demande de rendre hommage au président de la Chambre de Commerce de Lille, M. Thiriez, qui par son attitude énergique, en faisant de la cessation complète et non pas mitigée d'actes illégaux, la condition de tout pourparler, en défendant le droit de propriété, la liberté individuelle et la liberté du travail, a bien mérité de nos Compagnies.

Comptes de l'exercice 1935 *et budget de* 1937. — M. le ministre du Commerce, par décision du 16 septembre, a approuvé les comptes de l'exercice 1935 et le budget de 1937.

Revision des marchés passés avant le mois de juin 1936. — A la suite de notre vœu du 2 juillet, M. le ministre de l'Economie nationale nous a adressé la lettre suivante :

« Vous avez bien voulu me faire parvenir le texte d'un vœu émis par la Chambre de Commerce de Riom et relatif à la nécessité d'organiser la révision des marchés passés avant le mois de juin dernier.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que cette question, tout au moins en ce qui concerne les contrats conclus avec les services publics, a fait l'objet d'une circulaire que j'ai adressée à toutes les administrations. Les soumissionnaires de tels marchés ont la faculté d'en solliciter la révision en en faisant la demande aux services intéressés ».

Aide accordée aux entreprises commerciales, industrielles et agricoles. — La loi du 19 août 1936 permet aux entreprises industrielles, commerciales et agricoles solvables de solliciter des prêts dont le montant peut atteindre 12 des salaires payés entre le 1er juillet 1935 et le 30 juin 1936.

Sur ce total, une avance égale à 6 % des salaires ainsi payés peut être accordée, dès l'avis favorable émis par les Comités chargés de l'examen des demandes, et le solde peut faire l'objet d'une répartition ultérieure.

Les prêts consentis pour trois mois et renouvelables deux fois au total durée possible 9 mois), seront financés par les Banques populaires sous déduction d'un intérêt égal au taux d'escompte de la Banque de France, qui est actuellement de 2,5 %.

La loi du 19 août 1936 prévoit aussi une aide temporaire en faveur des entreprises travaillant pour l'exportation.

Ces entreprises peuvent bénéficier d'avances proportionnées à la valeur des marchandises exportées entre le 1er juillet 1935 et le 30 juin 1936.

Ces avances peuvent atteindre 5 % de la valeur des produits finis et 3 % de celle des produits demi-finis.

Le taux d'intérêt auquel ces avances seront consenties ne dépassera pas 0,50 %.

Toutes les demandes de prêts doivent être établies sur des formules modèle A pour les prêts sur salaires et modèle B pour les prêts sur exportations.

Ces demandes doivent être acheminées pour le département sur le siège de la succursale de la Banque de France, 15, cours Sablon, à Clermont-Ferrand, où se réunit périodiquement le Comité départemental chargé de l'examen des dossiers.

Par arrêté du 7 octobre 1936, les demandes d'avances, pour êtres prises en considération, devront être présentées avant le 1er novembre 1936, pour celles basées sur les salaires.

(*A suivre.*)

Tirages financiers

COMMUNALES 1912

Le n° 1.808.825 est remboursé par 100.000 fr.

Le n° 146.968 est remboursé par 10.000 fr.

Les 12 numéros suivants sont remboursés chacun par 1.000 fr. : 306.892 432.845 485.307 485.836 1.128.905 1.177.308 1.399.710 1.657.205 1.665.565 1.693.881 1.803.329 1.865.529.

100 numéros sont remboursés chacun par 500 fr.

Postes - Télégraphes - Téléphones

ADJUDICATION DE L'ENTREPRISE DE POSTE AUTOMOBILE RURALE DE RIOM

Le 26 novembre 1936, à 10 heures, il sera procédé en séance publique, à la Direction régionale des Postes, Télégraphes et Téléphones, 4, place Delille, à Clermont-Ferrand, à l'adjudication du circuit de poste automobile rurale de Riom.

Les personnes qui désirent prendre part à cette adjudication doivent en faire la demande par écrit au Directeur régional des Postes, Télégraphes et Téléphones le 3 novembre 1936 au plus tard.

Elles doivent joindre à leur demande une pièce établissant leur nationalité (carte d'électeur, livret militaire, etc...) et indiquer les moyens matériels dont elles disposent pour mener à bien l'entreprise.

Elles peuvent prendre connaissance du cahier des charges à la Direction régionale des Postes, Télégraphes et Téléphones à Clermont-Ferrand, et aux bureaux des Postes, Télégraphes et Téléphones à Clermont-Ferrand (place Gaillard) et à Riom.

BOURSE DE PARIS du 22 Octobre 1936

FONDS D'ETAT

VALEURS	Cours du jour	Cours précéd.
3 % perpétuel...	77 20	78 50
3 % amort......	78 ..	79 75
3 1/2 % amort..	... ..	.. ..
4 % 1917......	77 50	78 80
4 % 1918......	76 90	77 60
5 % 1920 (am.).	96 10	97 75
4 % 1925 £ ..	85 50	87 40
4 1/2 % 32. A..	80 45	81 45
4 1/2 % 32. B..	79 40	80 40
Ob. Trés. 4 1/2 33	845 ..	862 ..
Ob. Trés. 4% 1934	798 ..	806 ..
P. T. T. 5 % 1928	435 ..	447 ..
P.T.T. 4 1/2 % ..	405 ..	400 ..
P. T. T. 5 % 1934	805 ..	818 ..
Bon Trésor 7 % 26	530 ..	533 ..
— 4 1/2 % 33	911 ..	920 ..
— 5 % 33	965 ..	970 ..
— 5 % 34	939 ..	943 ..
— 4 1/2 % 34	954 ..	964 ..
Cais. aut. 4 1/2 %	791 ..	807 ..
Af. Eq. 5 1/2 % 33	827 ..	830 ..
Af. Oc. 5 1/2 % 33	849 ..	865 ..
Indoc. 5 1/2 % 33	818 ..	830 ..
Indochine 5 % 34	795 ..	790 ..
Madag. 5 1/2 % 33	832 ..	849 ..
Maroc 5 % 1934	760 ..	775 ..
Créd. Nat. 5 % 19	470 ..	472 ..
— 5 % 20	450 50	450 ..
— 6 % 21	510 ..	510 ..
— 6 % 22	485 ..	490 ..
— 6 % 23	465 ..	472 ..
— 6 % 23	460 ..	465 ..
— 6 % 24	450 50	479 ..
— 5 % 34	... ..	900 ..
Algérie 5 % 1934	773 ..	... ..
Tunisie 5 % 1934	890 ..	876 ..
Italien 3 1/2 % .	77 50	80 ..
Portugais 3 % ext.	1705 ..	1705 ..
Japon 5 % 1907.	.... ..	.... ..
— 4 % 1910.	.... ..	... ..
Young 5 1/2 %..	550 ..	425 ..
Autriche 5 1/2 33	910 ..	920 ..
Egypte unifié 7 %.	2205 ..	2190 ..
Russe consol. 4 %	15 ..	15 25
Serbe 4 % 1895.	159 ..	150 ..
Tchécoslov. 5 % 32	1001 ..	1010 ..
Turquie 7 1/2 33.	240 ..	239 ..
— —	215 ..	211 ..
— —	248 ..	245 ..
Roumain 4 % 22	77 ..	.. ..
— 7 % 29	470 ..	460 ..
Pologne 7 % 1927	1490 ..	1542 ..
Mexique 4 % 1910	105 ..	91 ..

BANQUES

VALEURS	Cours du jour	Cours précéd.
Banque de France.	8550 ..	8725 ..
Banque d'Algérie..	5200 ..	5190 ..
Union Parisienne..	425 ..	428 ..
Compie Algérienne.	1080 ..	1090 ..
Crédit Mobilier ..	... ..	... ..
Crédit Lyonnais...	1509 ..	1515 ..
Comptoir N. d'Esc.	735 ..	758 ..
Crédit Foncier ...	2740 ..	2710 ..
Société Générale..	713 ..	722 ..
Banque de Paris..	1123 ..	1100 ..
Bq. nat. d'Egypte..	4295 ..	4200 ..
B. N. C. I.......	520 ..	522 ..
Crédit Commercial.	... ..	477 ..
Banque Indochine .	3320 ..	3220 ..
Crédit Fonc. Egypt.	4020 ..	3825 ..
C F Fr.-Canad..	4575 ..	4510 ..
Banque du Mexique	188 ..	170 ..
Banque Ottomane .	473 ..	455 ..
Land Bank......	524 ..	... ..
Rente fonc., ...	453 ..	436 ..

OBLIGATIONS — Ville de Paris

VALEURS	Cours du jour	Cours précéd.
3 % 1871	... ..	... ..
4 % 1875	428 ..	428 ..
4 % 1876	442 ..	451 ..
2 1/2 % 1892..	230 ..	230 ..
2 1/2 % 94-96.	232 ..	227 ..
2 % 1898	270 ..	274 ..
2 % 1899 Métro.	261 ..	265 ..
2 1/2 % 1904..	275 ..	277 ..
2 3/4 % 1910..	240 ..	240 ..
3 % 1910	230 ..	232 ..
3 % 1912	235 ..	236 ..
5 % 1928	760 ..	770 ..
4 1/2 % 1929..	735 ..	737 ..
4 % 1930 mars-av.	685 ..	700 ..
4 % 1930 Lots..	679 ..	694 ..
4 % 1931 Lots..	689 ..	705 ..
4 % 1931 Fortif.	680 ..	695 ..
4 1/2 % 1932..	740 ..	741 ..
5 1/2 % 1934..	840 ..	... ..
5 % 1934 Fortif.	746 ..	739 ..

Crédit Foncier

VALEURS	Cours du jour	Cours précéd.
Communales 1879	540 ..	540 ..
— 3 % 1880	542 ..	542 ..
— 3 % 1891	265 ..	270 ..
— 3 % 1892	305 ..	305 ..
— 3 % 1899	285 ..	286 ..
— 3 % 1906	298 ..	299 ..
— 3 % 1912	151 ..	149 ..
— 7 % 1927	468 ..	468 ..
— 4 % 1930	695 ..	710 ..
— 4 % 1931	715 ..	715 ..
— 4 % 1931-32	680 ..	696 ..
4 1/2 % 1932	711 ..	711 ..
Foncières 3 % 1879	549 ..	540 ..
— 3 % 1883	265 ..	265 ..
— 3 % 1885	278 ..	287 ..
— 3 % 1895	308 ..	305 ..
— 3 % 1903	309 ..	305 ..
— 3 % 1909	148 ..	148 ..
— 3 ½ % 1913	316 ..	315 ..
— 4 % 1913	435 ..	435 ..
Emprunt 5 % 1929	802 ..	790 ..
Foncièr. 4 1/2 30	695 ..	709 ..
Emprunt 5 % 1933	770 ..	785 ..
Emp. 5 1/2 % 34	860 ..	862 ..
Bons à lots 1887.	66 ..	66 ..
— 1888.	65 ..	65 25
Panama à lots ...	124 ..	125 ..

INDUSTRIELLES (Actions)

VALEURS	Cours du jour	Cours précéd.
Suez capital.....	25000..	24600..
Suez parts de fond.	22000..	21525..
— 1/5 p. Soc. civ	4790 ..	4702 ..
Royal-Dutch 1/10.	4815 ..	....
Penarroya	276 50	281 ..
Omnibus.........	662 ..	651 ..
Boléo..........	128 ..	127 ..
Gafsa..........	600 ..	610 ..
Pathé Commercial.	.. ..	.. ..
Saint-Gobain.....	1492 ..	1515 ..
Bergougnan	518 ..	501 ..
Thomson........	147 ..	150 ..
Algérienne d'Éclair.	205 ..	203 ..
Energie élect. S.-O.	595 ..	612 ..
Force mot. Vienne.	210 ..	200 ..
Cie d'énergie électr.	431 ..	431 ..
Hyd.-Elect. d'Auver.	880 ..	890 ..
Lyonnaise des Eaux.	1228 ..	1265 ..
Energie du Littoral.	550 ..	600 ..
Pyrénéenne d'éner.	850 ..	900 ..
Cie Gle d'Electricité.	1253 ..	1278 ..
Electricité de Paris	551 ..	550 ..
Châtillon-Comment.	1100 ..	1160 ..
Fourchambault...	400 ..	401 ..
Forges Alais.....	30 ..	29 50
Marine Homécourt.	310 ..	315 ..
Creusot	995 ..	998 ..
Jeumont........	380 ..	394 ..
Tréfileries du Havre	789 ..	8 8 ..
Fives-Lille.......	691 ..	700 ..
Charbonnag. Tonkin	2910 ..	3045 ..
Houillères Hte-Loire	.. ..	... ..
Ostricourt......	816 ..	825 ..
Marles.........	... ..	420 ..
Pontgibaud......	1565 ..	1610 ..
Mokta-el-Hadid ...	4290 ..	4350 ..
Rio-Tinto.......	2060 ..	1951 ..
Sosnowice	314 ..	308 ..
Sucreries d'Egypte.	570 ..	534 ..
Central Mining ...	2737 ..	2658 ..
Wagons-Lits.....	56 ..	56 50
Énergie Industrielle	111 ..	112 ..
Signaux électriques	1400 ..	1375 ..
Micheville.......	460 ..	490 ..
Denain & Anzin...	1000 ..	1015 ..
Ciments français..	1540 ..	1550 ..
Canadian Pacific..	288 ..	283 ..
Montecatini......	175 50	174 ..
Gaz du Nord et Est.	600 ..	600 ..
Lorraine d'Electric.	197 ..	186 ..
Havraise d'énergie.	775 ..	780 ..
Union d'Électricité.	370 ..	400 ..
Kuhlmann.......	620 ..	618 ..
Sucreries Say....	556 ..	548 ..
Péchiney........	1511 ..	1510 ..
Dunlop.........	420 ..	420 ..
Rhône Poulenc....	966 ..	952 ..

TRANSPORTS (Actions)

VALEURS	Cours du jour	Cours précéd.
Est...........	630 ..	630 ..
P.-L.-M.........	790 ..	783 ..
Midi..........	633 ..	625 ..
Nord..........	759 ..	756 ..
Orléans	725 ..	731 ..
Ouest	578 ..	607 ..
Métro	949 ..	936 ..
Rosario ord	138 ..	139 ..
Santa Fé	530 ..	533 ..
Buénos-Aires	442 ..	442 ..
Chem. de fer Maroc	471 ..	495 ..
Tanger à Fez	... ..	... ..
Tunisiens.......	416 ..	413 ..
T. C. R. P.......	506 ..	490 ..
S. I. T. A.......	2250 ..	....

TRANSPORTS (Obligations)

VALEURS	Cours du jour	Cours précéd.
P.-L.-M. fus. anc..	339 ..	340 ..
P.-L.-M. fus. nouv.	336 50	345 ..
Est 3 % ancien..	358 ..	362 ..
Midi 3 % ancien..	339 ..	342 ..
Nord 3 % ancien.	367 ..	377 ..
Orléans 3 % anc.	356 ..	358 50
Ouest 3 % anc...	351 ..	360 ..
Etat 4 % 1912-14	335 ..	341 ..
Etat 5 % 1919..	345 ..	342 ..
Als.-Lorraine 3 %.	266 ..	272 ..
Sud France 3 %.	247 ..	258 ..
Santa Fé 4 1/2 %	.. ..	.. ..
Damas-Hama priv.	185 ..	190 ..
Danube Save Adriat.	242 ..	239 ..

VALEURS cotées en coulisse

VALEURS	Cours du jour	Cours précéd.
Malacca........	173 ..	170 50
Est asiatique danois	4695 ..	4560 ..
Padang........	366 ..	360 ..
Hutchinson......	1149 ..	1160 ..
Shell	646 ..	639 ..
Grosniy ordinaire.	... ..	.. ..
Tubize privilégiée.	110 50	110 50
U. M. Katanga cap.	2650 ..	2602 ..
— — priv.	2590 ..	2540 ..
Mines d'Albi.....	463 ..	467 ..
— de Bruay...	164 ..	165 ..
Vieille-Montagne...	1265 ..	1250 ..
Tharsis.........	330 ..	323 50
Tanganyika......	77 75	77 ..
Chartered.......	194 50	189 50
Crown-Mines	1625 ..	1600 ..
De Beers ord.....	1314 ..	1251 ..
East Rand.......	395 50	392 50
Goldfields.......	534 ..	531 ..
Hotchkiss et Cie...	937 ..	960 ..
Huanchaca	87 75	83 50
Jagersfontein.....	161 50	156 ..
Mozambique	43 75	43 75
Rand-Mines	964 ..	945 ..
Shansi	35 75	35 75
Transvaal Land...	319 ..	314 ..
Fin. Caoutchoucs..	146 50	147 ..
West Rand......	210 ..	209 ..
Hydro de la Cère .	61 ..	60 ..
Michelin 1/6 part.	952 ..	954 ..
Pernod	1460 ..	1469 ..

BOURSE DE LYON — ACTIONS

VALEURS	Cours du jour	Cours précéd.
Bergougnan......	... ..	502 ..
Hydro-Électr. d'Auv.	... ..	... ..
Péchiney	... ..	... ..
Gaz de Lyon	420 ..	420 ..
Automoto	... ..	... ..
Trams de Lyon ...	479 ..	481 ..
Mines la Bouble, C.	250 ..	260 ..
— de Blanzy....	... ..	530 ..
— Montrambert.	535 ..	560 ..
— de la Loire...	140 ..	... ..
— la Péronnière.	... ..	485 ..
— de Rochebelle.	... ..	... ..
— Roche-la-Mol.	168 ..	167 ..
Papeteries Navarre.	. ..	22 50
Aut. Berliet......	... ..	... ..
Firminy.........	.. ..	.. ..
Loire-Centre (Act.).	... ..	... ..

OBLIGATIONS

VALEURS	Cours du jour	Cours précéd.
Michelin 4 1/2 %	666 ..	681 ..
Hyd. Auv. 4 1/2 31	... ..	... ..
Conchon-Quin. 5 %	... ..	685 ..

LES CHANGES

PAYS	Cours du jour	Cours précéd.
Angleterre..	106 05	105 16
États-Unis..	21 66	21 49
Allemagne..	... ..	... ..
Belgique ...	365 ..	361 87
Danemark..	475 00	470 50
Espagne....	... ..	... ..
Hollande...	1163 ..	1156 ..
Italie......	113 70	113 10
Norvège....	530 75	... ..
Tchécoslovaq	76 40	76 ..
Roumanie...	.. ..	.. ..
Suède.....	... ..	542 50
Suisse.....	499 50	493 87
Autriche...	... ..	... ..
Pologne....	... ..	... ..
Argentine...	... ..	... ..

BULLETIN FINANCIER

Paris, 22 octobre.

On pouvait espérer que le revirement très net de la tendance que l'on avait constaté hier et dont nos Rentes avaient bénéficié se poursuivrait aujourd'hui. Il n'en a rien été. Nos fonds publics, pour la plupart, s'inscrivent dès le début en recul de plus d'un point. Rien ne justifie ce fléchissement continu depuis trois jours de nos Rentes. Les dégagements effectués depuis le début de la semaine font que la situation technique du marché est parfaitement saine. Rien dans la situation politique n'est de nature à éveiller des inquiétudes de quelque ordre que ce soit et par ailleurs, tous les indices qui s'appliquent à l'activité économique du pays indiquent l'ébauche d'un très net redressement. Tout ceci n'empêche pas les colporteurs de fausses nouvelles de persister dans leur jeu et par malheur d'être trop souvent écoutés. Nos valeurs nationales à revenu variable, malgré le fléchissement des Rentes, sont assez soutenues. Certaines d'entre elles même marquent une légère avance sur les cours d'hier. L'activité de la Bourse se porte à nouveau sur les titres internationaux qui bénéficient, en outre, d'une tension assez marquée de la livre. Parmi ces valeurs, les cuivres et les pétroles sont les plus demandées. Le Rio cote en clôture 2.060, et la Royal Dutch, 4.815 ; la de Beers suit le mouvement et passe de 1.251 à 1.334.

DEPECHES COMMERCIALES

Londres, 22 octobre.

Caoutchouc, Para fine Hard, 10 sh. 1/2.

Paris, 22 octobre.

Sucres. — Tendance soutenue. Courant, 203.50 ; prochain, 204.50, 205 ; décembre, 206, 206.50 ; 3 de novembre, 206, 206.50 ; 3 de janvier, 208.50, 209. Tous payés. Cote officielle, 203.

Le Havre, 22 octobre.

Cotons. — Tendance soutenue. Ventes 17.100 balles. Janvier, 367 ; février, 369.50 ; mars, 374.50 ; avril, 375 ; mai, 379 ; juin, 380 ; juillet, 383 ; août, 382.50 ; septembre, 381 ; octobre, 357.50 ; novembre, 358 ; décembre, 365.

Cafés. — Tendance ferme. Ventes, 4.750 sacs. Janvier, 175.75 ; février, 178 ; mars, 181.75 ; avril, 184 ; mai, 185.50 ; juin, 187 ; juillet, 188.25 ; août, 188.25 ; septembre, 191.50 ; octobre, 171.50 ; novembre, 174 ; décembre, 175.75.

Bourse de Commerce de Paris

Cours de clôture du 22 octobre

AVOINES. Tendance faible. Disponible, cote officielle, 112. Courant, 116, payé ; prochain, 117, vendeur ; décembre, 118, payé ; 3 de novembre, 118, 118.25 ; 3 de décembre, 118, 119 ; 3 de janvier, 119.25, payé ; 3 de février, 120.25, vendeur ; 3 de mars, 120.25, 121.

FARINES, MAIS, SEIGLES, ORGES. — Incotés.

HUILE DE LIN. — Courant, incoté ; prochain, 261, vendeur ; novembre-décembre, 261.50, vendeur ; 4 de novembre, 260, 260.50, payé ; 4 de janvier, 266.50 2,67 ; 4 de mai, 273.50, 274.

HUILE DE COLZA. — Incotée.

LES AUDITIONS DE T. S. F.

PROGRAMMES DU VENDREDI 23 OCTOBRE

Ce qu'il faut entendre

De *T.S.F. Programme* et de *Radio-Magazine*

14 h. 30, Poste Colonial : Les Voitures versées. — 20 h. 25, Nice-P.T.T. : Alceste. — 20 h. 30, Paris-P.T.T. et relais : Le Théâtre des Fabulistes ; Tour Eiffel : Musique de chambre. — 20 h. 45, Radio-Paris : Concert varié. — 21 h. 30, Strasbourg : Concert.

RADIO-PARIS. — 7 h. : Disques. — 8 h. : Disques. — 11 h. : Concert. — 12 h. 15 : Concert. — 14 h. 15 : Pages de Claude Farrère. — 14 h. 30 : Disques. — 15 h. : Musique française ancienne. — 16 h. : Musique de chambre. — 17 h. 30 : Concert. — 18 h. : Informations féminines. — 19 h. 50 : Chronique gastronomique. — 20 h. : Piano. — 20 h. 45 : Auteurs et compositeurs anciens combattants. — 22 h. 45 : Concert de nuit.

POSTE PARISIEN. — 7 h. 10 : Disques. — 8 h. 10 : Menu. — 8 h. 30 : Presse. — 12 h. : Auditions aux membres de l'A.A.P.P. — 12 h. 30 : Concert. — 13 h 45 : Demi-heure de variétés. — 17 h. 54 : Enregistrements. — 18 h. 30 : Demi-heure de la femme. — 19 h. 30 : Le fait de la semaine. — 19 h. 37 : Contrastes. — 19 h. 55 : La bonne fête. — 20 h. 5 : Paul Reboux. — 20 h. 55 : Retransmission.

PARIS-P.T.T. — 6 h. 50 : Météo. — 9 h. 30 : Presse. — 10 h. 45 : Bordeaux. — 12 h. : Relais de Grenoble. — 12 h. 50 : Informations. — 13 h. : Grenoble. — 13 h. 45 : Météo. — 13 h. 50 : Disques. — 14 h. 20 : Disques. — 14 h. 30 : Station Coloniale. — 16 h. 15 : Disques. — 17 h. : Concert. — 18 h. : Mélodies. — 18 h. 30 : Informations. — 19 h. 30 : Météo. — 20 h. 30 : Emission fédérale. — 22 h. 20 : Informations.

LYON-LA DOUA. — 6 h. 50 à 9 h. : Paris-P.T.T. — 11 h. : Bordeaux. — 11 h. 55 : Informations. — 12 h. 15 à 13 h. 30 : Grenoble. — 14 h. : Disques. — 14 h. 30 : Poste Colonial. — 15 h. 45 : Tour Eiffel. — 16 h. : Disques. — 17 h. 10 : Bordeaux — 17 h. 30 : Récital de piano. — 18 h. 30 : Radio-journal. — 19 h. 30 : Disques. — 20 h. : Gazette de Lyon. — 20 h. 30 : Emission fédérale. — 22 h. 45 : Radio-Paris.

RADIO-TOULOUSE. — 11 h. 55 : Informations. — 12 h. : Chansonnettes. — 12 h. 15 : Orchestre viennois. — 12 h. 40 : Le quart d'heure des abonnés. — 12 h. 55 : Informations. — 13 h. 10 : Fantaisie radiophonique. — 13 h. 55 : Informations. — 14 h. : Orchestre militaire. — 17 h. 45 : Accordéon. — 17 h. 55 : Informations. — 18 h. : Mélodies. — 18 h. 15 : Orchestre. — 19 h. : Musique de danse. — 19 h. 15 : Concert. — 19 h. 40 : Chansonnettes. — 19 h. 55 : Informations. — 20 h. 10 : Concert. — 20 h. 25 : Orchestre musette. — 20 h. 55 : Informations. — 21 h. 10 : Fantaisie radiophonique. — 21 h. 55 : Informations. — 22 h. 20 : Musique militaire. — 22 h. 55 : Informations. — 23 h. : Orchestre de danse — 23 h. 15 : Chansonnettes. — 23 h. 40 : Emission de l'Afrique du Nord. — 23 h. 55 : Informations. — 0 h. 5 : Le Caveau de Minuit.

Chronique Sociale de France

Octobre 1936

L'Obstacle (C. A. R.). — Capitalisme et Corporation (E. Duthoit). — Le VIe Congrès de Malines (Jacques Basyn). — L'Epargne et l'Entreprise (Ch. Boucaud). — La Littérature et les Questions sociales « Fils du jour » (A.-V. de Walle) — L'Action sociale de l'Eglise catholique en 1935-1936, résumée par le B. I. T. — La XVIIe Session de l'Union internationale d'études sociales (A. C.). — Mouvement social catholique. Informations (M. G.). — L'Esprit social à travers es Revues (Multi). — Notes et Lectures : Communistes et Catholiques (J. V.). L'Abbé Garnier (M. G.). — Bibliographie.

Le numéro, 2 fr. 50. Un an, 25 fr. 16, rue du Plat, Lyon (2e).



BULLETIN METEOROLOGIQUE

du jeudi 22 octobre

		Clermont	P. de D.
Pression	1 heure	734 7	646 1
	7 —	734 2	645 4
	13 —	733 3	645 1
	18 —	733 1	644 7
Température	1 heure	7 1	1 0
	7 —	6 8	0 8
	13 —	11 0	1 4
	18 —	8 9	0 9
	Minima	6 0	0 7
	Maxima	11 4	1 5
Humidité	1 heure	84	100
	7 —	85	100
	13 —	70	100
	18 —	84	100
Pluie ou neige (de 13 h. à 13 h.)		...	0.1
Vent (à 13 h.)		calme	Est ass. fort

Baromètre à 13 h. (au niv. de la mer) : 769,5

TEMPS PROBABLE

pour le vendredi 23 octobre

Temps assez doux, ciel nuageux et brumeux, brouillard le matin.

FEUILLETON DE L'*AVENIR* (54)

LOI D'ORGUEIL ET LOI D'AMOUR

Par Marcelle DAVET

DEUXIEME PARTIE

VII

— Aux oreilles de ma grand'mère, peut-être ; pas aux miennes.

— Hélas ! jamais Mme de Vindrac-Latour ne voudra !...

— Norbert, supplia la jeune fille, ne dramatisez rien. Comptons sur l'imprévu. Qui sait ! un aide nous viendra peut-être, que rien ne fait prévoir. Et nous l'aurons, notre bonheur, je vous jure que nous l'aurons.

Quand elle parlait ainsi, avec une confiance si charmante en la vie, en lui, en elle-même, il ne savait plus s'il l'admirait ou l'adorait ; mais les sentiments multiples qu'elle lui inspirait s'amplifiaient et le submergeaient tout entier.

.. ..

Un soir, sur la terrasse baignée de clair de lune, Eve-Marie, qui jouait admirablement du violon, égrenait en sourdine l'admirable « Berceuse » de Fauré, et tous se taisaient, pris par le charme de la musique, rendu plus pénétrant dans la pure beauté de la nuit. Christiane songeait à Norbert.

Très absorbé par des malades sérieux qui l'inquiétaient assez il n'avait pu, depuis plusieurs jours, suivre la jeune fille et ses amis dans leurs habituelles randonnées ; et à sentir combien il lui manquait, Christiane mesurait mieux l'amour qu'elle lui avait voué. Etranger à elle, inconnu d'elle si peu de temps avant, quelle place il tenait désormais dans sa vie !

Quand son esprit s'en revenait en arrière, au jour où, pour la première fois, les doux yeux couleur d'eau de mer l'avaient enveloppée de leur caresse, elle croyait vivre la plus romanesque aventure. Car enfin, ça tenait du roman, cette rencontre imprévue sur la route de Cordes ; et du roman encore cette façon providentielle dont s'étaient arrangées leur deux existences, si étroitement mêlées.

Christiane, tandis que son amie faisait, sous ses doigts agiles, vibrer la petite âme du violon, souriait aux étoiles, à son rêve, et au souvenir bien-aimé.

Francis, lui, songeait qu'il était peut-être convenable de ne point prolonger davantage son séjour au château ; et sachant qu'il était de tradition qu'il revînt à Paris en y ramenant sa cousine, il se demandait s'il serait possible de comprendre Eve-Marie dans ce voyage.

Sincèrement épris, ne regrettant en rien la fortune considérable que Christiane lui eût apportée, il souhaitait, avant qu'un aveu formel fût tombé de ses lèvres, voir son choix ratifié par sa mère. Car il savait celle-ci incapable de sacrifier le bonheur de son fils unique à des préjugés de castes ou à un âpre désir d'argent. Il dit, comme le morceau de violon s'achevait :

— Quel calme ! quelle apaisante douceur ! ce pays est un enchantement ! Sur le point de m'en séparer, je sens mieux à quel point il a su me séduire.

— Songeriez-vous à nous quitter, mon cher enfant ? interrogea la marquise.

— Hélas ! oui, tout a une fin, et j'ai déjà trop abusé...

— Voulez-vous donc vous taire ! Est-ce que votre présence ici n'a pas apporté de la joie à chacun ? Que feront ces petites filles, privées de leur cher compagnon ?

Il hasarda :

— Mais j'espère bien, ma tante, que je ne partirai point seul ; ma mère serait trop déçue s'il en était autrement.

— Je m'attendais à votre protestation, Francis, et j'autorise très volontiers Christiane à vous suivre.

Il y eut un petit silence, dont la marquise s'étonna.

— Eh bien, Christiane, jeta-t-elle sèchement ; tu as entendu, je suppose ? pourquoi ne dis-tu pas à ton cousin que tu seras heureuse de le suivre ?

— C'est que, grand'mère, ça dépend.

— Comment, cela dépend ? de qui, ou de quoi ? veux-tu t'expliquer je te prie.

— Volontiers. Je veux bien aller à Paris. Et même je reconnais que j'en ai très envie ; mais à une condition toutefois.

L'aïeule fronça ses terribles sourcils :

— Voyez-moi ces jeunes filles d'aujourd'hui qui vous posent « des conditions ».

— Excusez-moi, grand'mère ; mais je suis sûre qu'en me permettant ce voyage à Paris, vous avez l'intention de m'offrir un bonheur ?

— Evidemment.

— Eh bien, il ne sera complet que si Eve-Marie vient avec moi.

Mme de Vindrac-Latour ne répondit point ; Francis jeta spontanément :

— Ma mère sera très heureuse de la recevoir, j'en suis sûr.

Lise-Marie crut devoir élever une timide protestation que la voix claire de Christiane couvrit aussitôt.

— Eve-Marie, comme moi, ne connaît pas la capitale ; nous la découvrirons ensemble ; en collaboration, ce sera charmant ; seule, je me refuse à partir.

— Et si je te l'ordonne, gronda la marquise Yolande.

— Oh ! grand'mère, répondit la jeune fille d'une voix très douce, je suis bien sûre que vous ne ferez pas cela. Car vous n'avez aucune bonne raison à opposer au voyage d'Eve-Marie. Si les distractions sont de mon âge, elles le sont aussi du sien ; vous nous avez fait donner une éducation semblable ; et dans tous les milieux où j'irai, Eve-Marie peut venir.

Jugeant la cause gagnée, Christiane se retourna vers la veuve de Pierre Ravel :

— Quant à toi, maman Lise, j'espère que tu voudras bien consentir à te priver de ta fille ?

— Mes deux filles à la fois, soupira la tendre jeune femme, c'est beaucoup.

— Mais tu n'es pas égoïste ! et nous serons si heureuse, Eve-Marie et moi. N'est-ce pas, Eve-Marie ?

Celle-ci qui rangeait posément le violon dans sa boîte de laque, répondit, d'une petite voix basse, qui tremblait un peu :

— Si tout le monde y consent de bonne grâce, j'avoue que j'aurai un plaisir infini à t'accompagner Christiane.

— Parfait. Tout est donc pour le mieux. Mon cher cousin Francis, vous pourrez écrire à votre mère et organiser notre départ pour quand vous voudrez, puisque : « Nous irons à Paris, tous les trois... », c'est bien ainsi que chante cette folle de chanson ?

— Mais Christiane, en vérité, protesta Mme de Vindrac-Latour, tu décides, tu tranches, tu ordonnes... qui est-ce qui commande ici, s'il te plaît ?

La belle jeune fille s'agenouilla devant le fauteuil de la vieille dame, et lui mettant autour du cou ses bras caressants, ele dit :

— Mais c'est moi, grand'mère, vous le sabez bien !

— Enjoleuse !... enfant terrible, murmura l'aïeule, vaincue une fois de plus. Et elle lui rendit ses baisers.

Christiane se releva, rayonnante.

— Mon Dieu, que c'est amusant de vivre ! et que je suis donc contente de m'amuser !...

Elle saisit Eve-Marie par la taille et esquissa un pas de danse. Leurs souples silhouettes rapprochées évoluèrent sous la lueur des étoiles ; les boucles brunes voltigeaient au gré du vent ; le clair de lune argentait les cheveux blonds , et leurs rires, mêlés, bravaient le loiintain écho.

— Vraiment, Francis, vous n'avez aucune crainte de vous charger de ces folles petites filles ? demanda la marquise Yolande.

Il répondit d'un élan :

— Je prends avec joie mes responsabilités ; et je puis vous assurer ma tante, que nous ferons tout, maman et moi, pour leur rendre attrayant le séjour à Paris. Je souhaite, qu'y étant venues une fois, elles demandent souvent à y retourner.

— Francis, appela la voix claire de Christiane, venez faire un tour dans le parc ; voulez-vous ?

— C'est cela approuva la marquise ; pendant ce temps, Lise-Marie voudra bien m'accompagner à ma chambre ; bonne nuit, mes enfants...

(*A suivre.*)

MARCHE AUX BESTIAUX

La Villette, 22 octobre.

ALLURE GÉNÉRALE DU MARCHÉ

GROS BÉTAIL. — Vente mauvaise, baisse de trois à quatre sous par livre nette.

On cote à la livre nette :

BŒUFS. — Les bœufs blancs charollais, nivernais, bourbonnais, berrichons, ont valu en beaux châtrons extra allant jusqu'à 800 livres de viande nette, 3.60 à 3.80 ; bons animaux de 800 à 1.200 livres, 3.30 à 3.50 ; bœufs ordinaires, 3 à 3.20.

Les Salers du Centre et bœufs rouges divers ont été faits en extra 3.20 à 3.50 ; en bons bœufs, 2.90 à 3.10 et en ordinaires 2.60 à 2.80.

Les bœufs du Midi se sont vendus de 2.50 à 3.50.

VACHES. — Les génisses extra ont été traitées en limousines ou blanches 3.80 à 4.10 ; rouges extra, 3.40 à 3.70 ; génisses ordinaires de toutes races, 3.30 à 3.50.

En vaches, les jeunes ont changé de mains de 3.30 à 3.60 ; ordinaires, 2.80 à 3.20 ; médiocres, 2.20 à 2.70 ; viande à saucisson, 1.50 à 2 fr.

TAUREAUX. — Jeunes taureaux de ferme extra, 3.20 à 3.50 ; ordinaires, 2.40 à 3.10.

VEAUX. — Affaires plus faciles, gains trois à cinq sous par livre nette.

On cote à la livre nette :

Les veaux tout à fait extra de 130 à 170 livres de viande des meilleures provenances, ont valu par bandes de 4.50 à 4.80 et de 4.90 à 5.50 au détail. Veaux plus ordinaires des bons rayons, 4.10 à 4.40.

En veaux à robe blanche, on a fait les meilleurs de 4 fr. à 4.50 et les morvandiaux de 3.80 à 4 fr.

MOUTONS. — Vente moyenne, cours maintenus pour bons ordinaires et brebis.

On cote à la livre nette :

Les agneaux extra faisant jusqu'à 36 livres de viande nette ont été traités en Southdown 7 à 7.60 ; croisés, 6.80 à 7.50 ; Dishleys-mérinos, 6.60 à 7.50 ; bourbonnais, nivernais, berrichons, 6.10 à 6.50.

En moutons de ferme on a tenu les Dishleys-mérinos 5.40 à 5.80 ; bourbonnais, nivernais, 5.80 à 6 ; berrichons, 5.50 à 5.90.

Les moutons auvergnats manquent ; limousins, 5 à 5.40 ; bizets du Plateau Central, 5 à 5.50 ; lozérots, 5 à 5.40 ; gascons, 4.80 à 5.20 ; aveyronnais, 5 à 5.40.

En brebis, on a vendu les Dishleys-mérinos 4 à 4.40 ; bourbonnaises, nivernaises, 3.90 à 4.40 ; gasconnes, 3.60 à 4.20 ; mères usées, 3.30 à 3.70.

PORCS. — Vente en débâcle, perte vingt à cinquante centimes par kilo vif.

On cotait au kilo vif :

Porcs maigres extra d'environ 100 kilos vifs, 6.40 à 6.60 ; bons maigres de pays, 6.10 à 6.30 ; petite marchandise, 5.70 à 5.90 ; cochons un peu épais de l'Ouest et du Centre, 6 à 6.20 ; porcs de l'Aveyron, de Corrèze, du Limousin, du Midi (culs noirs), 5.70 à 6.20.

Coches, 4.80 à 5.40 ; laitonnes, 5.50 à 5.70.

Porcelets d'élevage, 160 à 200 fr. la pièce suivant grosseur et qualité.

ARRIVAGES PAR DÉPARTEMENTS
durant la semaine :

Le Puy-de-Dôme avait envoyé 70 moutons ; le Cantal, 10 bœufs ; la Haute-Loire, 194 moutons ; l'Allier, 20 bœufs, 10 vaches, 5 taureaux, 65 moutons ; l'Aveyron, 471 moutons ; la Lozère, 90 moutons.

COURS APPROXIMATIFS CONSTATÉS
par kilo poids « vif »

	1re q.	2e q.	3e q.	Ext.
Bœufs	4 14	3 41	2 55	4 60
Vaches	3 96	3 08	2 30	5 »
Taureaux	3 84	3 14	2 60	4 16
Veaux	6 24	5 33	4 90	7 »
Moutons	6 90	4 62	3 39	7 55
Porcs	6 10	5 80	5 40	6 50

Brebis : 3.19-4.05.

ARRIVAGES : 1.706 bœufs, 1.132 vaches, 265 taureaux, 1.255 veaux, 6.547 moutons, 1.847 porcs.

INVENDUS : 290 bœufs, 315 vaches, 70 taureaux, 9 veaux, 680 moutons.

En réponse au **REFUS DE DETTES** publié par Mme Borrel, M. Planchard, à Chamalières, fait connaître qu'il n'a jamais reçu chez lui M. Borrel, dont il ignore la résidence.

Marché aux grains

Paris, 21 octobre.

SITUATION AGRICOLE. — Quelques pluies sont tombées depuis deux jours mais en quantité insuffisante pour les besoins, tandis que d'autre part le thermomètre s'est relevé d'une manière assez sensible cette nuit et aujourd'hui. En somme, la situation est peu favorable dans beaucoup de cas, notamment pour en finir vite avec les labours, pour stimuler la levée des semis récents qui n'ont pas assez d'humidité ou encore pour faciliter les arrachages de pommes de terre. Par contre, les vendanges se sont faites par temps généralement beau et elles sont à peu près terminées, mais avec des grosses déceptions pour la quantité et souvent pour la qualité.

SEIGLE. — La tendance est très ferme à l'étranger. On signale que la Lettonie fournit du seigle aux Etats-Unis. D'autre part, la mauvaise récolte a pour résultat, dans certains pays d'accroître la demande en seigle panifiable. Par contre, en France, les acheteurs manquent d'entrain et les cours apparaissent plutôt indécis.

On cote en disponible : Loiret, Sologne, Loir-et-Cher, Cher 112 à 113 ; Champagne 114 ; Bretagne 113.

SARRASINS. — Marché calme. Les cours sont cependant soutenus malgré la modicité des transactions.

AVOINES. — Les offres sont fort modestes et les acheteurs sont très près d'émettre des inquiétudes sur les possibilités de ravitailleurs à l'avenir. Les prix ont fait, à nouveau, des progrès de 3 à 4 francs par quintal sur les niveaux d'il y a huit jours.

Au marché libre, on a traité aujourd'hui, aux 100 kilos départ : grise de printemps, Beauce, Brie, Eure 106 à 107 ; Oise, 107 ; grise d'hiver, Poitou, Centre 106 à 108 ; Somme, Oise, 107 ; Champagne 106 à 107 ; noires du Centre 108 à 109 ; Marne 109 ; jaunes-blanches de Beauce, 104 à 105 ; Oise, Somme, Aisne, 105 ; Marne 104 ; blanches pures, 105 à 106 ; Ligowo 107 à 108.

La Bretagne cote parité Finistère ou Côtes-du-Nord : grises 104 ; noires 107 ; bigarrées 107.

ORGES ET ESCOURGEONS. — Les orges de brasserie deviennent une marchandise de grand luxe : la hausse est encore de 3 à 4 fr. Le marché international voit la hausse des orges par sympathie avec le blé et aussi à cause des petites récoltes.

On cote en disponible aux 100 kilos, départ : Beauce, 123 à 124 ; Sarthe, Mayenne, 121 à 122 ; Gâtinais, 126 à 127 ; Champagne, 125 à 126.

Les orges de mouture sont de même des plus fermes. Le disponible se traite de 110 à 112 suivant régions.

En escourgeons, les prix sont assez fermes et toujours avec peu d'affaires. On cote aux 100 kilos, départ : Beauce, 107 à 108 ; Champagne, 108 à 110 ; escourgeon de mouture : Champagne, 106 à 107.

Pommes de terre

Paris, 21 octobre.

La demande manque quelque peu d'entrain en région parisienne en dehors de quelques variétés comme la Rosa, l'Early, les saucisses rouges ou certaines sortes blanches souvent recherchées pour le plant. Ces variétés sont très fermement tenues non seulement à cause de la demande qui les concerne, mais encore et surtout par suite de la modicité extrême des offres. D'autre part, la tendance est faiblarde pour l'Eerstelingen.

Certaines régions commencent à s'épuiser. Ainsi dans l'Aube, par exemple, il n'y aura plus rien de disponible dans ce département dès le 15 novembre et, en tout cas, pour le premier décembre. D'autres départements de l'Est ont également été peu favorisés comme récolte.

Au Marché des Innocents on a traité aux 100 kilos, pour marchandise en vrac sur wagon départ :

Hainaut Loiret 73 ; parisienne du Loiret 65 ; Royale d'Orléans 65 à 68 ; Julie Bretagne 63 ; Mayette Bretagne 52 à 53 ; Duchesse (Hollande) de Bretagne 50 en tout-venant et 53 en petite triée.

Eerstelingen Nord 48 ; Sarthe 50 ; Aisne 48 ; Oise ou Somme 48 à 50 ; Loiret 48 à 50 ; Maine-et-Loire 50.

Saucisse rouge Vendée 75 ; bretonne tout-venant 50 à 53 ; grosse triée 60 à 63 selon calibrage.

Fin-de-Siècle de Pont-Labbé 47 à 48 ; Floucke de Saint-Malo 46 ; de l'Yonne 45 ; Beauvais, Sarthe, Mayenne 45 à 46 ; Creuse 48 à 50.

Ronde jaune Pont-Labbé 38 ; Sarthe 38 à 40 ; Mayenne 38 ; Loiret 37 ; Alsace 34 ; Manche 37 ; Auvergne, Creuse, 40.

Early Sarthe 50 à 52 ; Touraine 65.

Wolthman Seine-et-Oise 35 à 38 ; Géante bleue ou blanche Bretagne 40 à 42 ; Maerker Bretagne 38.

Rosa de la Marne 80 à 82 ; Ardennes ou Meuse 78 à 80 ; Loiret 75 ; Sarthe 75 ; Maine-et-Loire ou Loir-et-Cher 75 ; Morbihan 75 ; Côtes-du-Nord 80.

VANDERBILT, un Américain qui a assez bien réussi, disait souvent : « Comment le public devinera-t-il que vous avez quelque chose à vendre si vous ne le faites pas savoir?

Fourrages et pailles

Paris, 21 octobre.

Approvisionnement toujours difficile, l'arrachage des betteraves se poursuivant. Tendance très ferme.

	1re qual.	2e qual.	3e qual.
P. de blé	165 à 170	150 à 160	135 à 145
P. de seigle	165 à 170	150 à 160	135 à 145
P. d'avoine	165 à 170	150 à 160	135 à 145
Luzerne	225 à 235	195 à 215	165 à 185
Regain	215 à 225	185 à 205	155 à 175
Foin	230 à 240	200 à 220	170 à 190

Les prix ci-dessus indiqués s'entendent aux 104 bottes de 5 kilos, rendu franco de camionnage et d'octroi, au domicile de l'acheteur, dans Paris, pourboire en sus.

Les droits d'octroi de Paris sont aux 104 bottes de 25 francs pour les fourrages et de 12 fr. 50 pour les pailles.

FOIRES ET MARCHES

PUY-DE-DOME

SAURIER. — Marché aux veaux. — Amenés 32, vendus 31, de 2,25 à 3,10 la livre ; moutons, vendus 2,10 la livre ; agneaux, vendus de 2,25 à 2,50 la livre.

VIVEROLS. — Marché du 20 octobre. — Beurre 4,50 à 6 fr. le kilo ; fromages, 2,50 la livre ; œufs, 5,50 à 6 fr. la douzaine.

Veaux, 5 à 6,25 le kilo ; moutons, 5 à 5,50 le kilo ; porcs gras, 330 à 335 fr. les 50 kilos ; porcs maigres, 310 à 330 fr. les 50 kilos ; veaux pour l'élevage, 150 à 200 fr. pièce ; jeunes porcs, 5 à 6 fr. le kilo.

80 veaux, très peu d'invendus Le marché n'a pas eu son importance habituelle à cause de la foire de Saint-Pal et de la grande foire de Craponne du mercredi 21 octobre. Quelques marchands étalagistes, en général petites affaires.

LAQUEUILLE. — Foire du 18 octobre, dite foire de Saint-Luc. — Elle fut renvoyée au 19, le 18 tombant un dimanche. Malgré un temps assez brumeux, elle fut très favorable. Le foirail fut assez bien garni. Les cours aussi bons, sauf en veaux et petits porcelets. Voici quelques prix :

Bœufs de trait, de 4.000 à 5.000 fr. ; vaches au veau, 2.000 à 2.600 fr. ; vaches grasses, 1,50 à 2 fr. la livre ; doublonnes, 1.800 à 2.000 fr. ; bourrettes, 800 à 1.300 fr. ; bourrets, 700 à 1.000 fr. ; veaux, prix variés ; porcs gras, 3.40 à 3.50 la livre ; porcelets, peu demandés.

ALLIER

BOURBON-L'ARCHAMBAULT. — Foire aux chevaux du 21 octobre. — Elle a atteint l'importance de celle de l'an dernier. Activité remarquable ; arrivages : 45 chevaux de service et 50 poulains. Marchands assez nombreux. Vente facile avec cours en hausse sensible, en raison, principalement de la pénurie de poulains assez générale dans la région.

Les prix obtenus se sont inscrits de 3.000 à 4.000 fr. pour les chevaux de service, selon l'âge et la qualité.

Parmi les poulains, distinguons les laitons qui se sont vendus de 1.600 à 2.100 fr. et ceux de 18 mois de 2.200 à 3.100 fr.

VARENNES-SUR-ALLIER. — Foire et marché du mardi 20 octobre. — Cette foire assez importante, ouvre la série de nos grosses foires d'hiver ; elle avait attiré beaucoup de monde, beaucoup de marchandises amenées; le foirail abondamment garni présentait un beau choix aux acheteurs ; en général sur toutes les catégories la vente a été plus facile à des cours raisonnables, légère baisse sur les cochons gras.

Voici donc les cours de ce jour : Vaches grasses, de 2.50 à 3.60 le kilo ; bœufs gras, de 3.80 à 4.20 le kilo ; vaches suitées, de 2.600 à 3.500 fr. l'une ; vaches laitières, de 1.800 à 2.600 fr. l'une ; génisses et châtrons, de 3.90 à 4.80 le kilo ; veaux de premier choix, de 7 à 7 50 le kilo ; qualité courante, 6 fr. le kilo ; moutons, de 6 à 7 fr. le kilo ; porcs gras de 3.20 à 3.40 la livre ; truies grasses de 3 à 3.10 ; nourrains de 3.90 à 4 fr. la livre ; laitons de 4 à 5 fr. la livre.

Sur le marché aux volailles également abondance et choix de marchandises : la demande s'est montrée active ; les cours se maintiennent fermes sur toutes les catégories ; le poulet a coté de 4.25 à 4.50 et 5 fr. la livre, la paire suivant poids, de 30 à 40 fr.; les poules et coqs gras 3.75 la livre, la paire de 36 à 40 fr. ; canards, de 3.25 à 3.50 la livre, la paire de 28 à 32 fr. ; l'oie de 2.75 à 3 fr. la livre ou de 60 à 65 fr. la paire ; dindons, 3.50 la livre ou 75 fr. la paire environ; dindonnes de 4 à 4.25 la livre, la paire de 70 à 80 fr. ; pintades, 28 fr. la paire ; pigeons, 9 à 10 fr. la paire ; lapins domestiques, 2.50 la livre ; lapins de garenne, 6 à 7 fr. l'un ; lièvres, de 4.50 à 5 fr. la livre ; perdreaux rouges, 12 fr. l'un ; perdrix grises, 8 à 9 fr. l'une.

Sur le marché au beurre aucun changement sur les cours ; la grosse pelote a coté de 4.50 à 5 fr. la livre, au détail la petite livre s'est enlevée de 5.50 à 6 fr. suivant qualité ; les œufs extrêmement rares sont très chers de 8 à 9 fr. la douzaine ; les fromages du pays de 1.50 à 2 et 2.50 l'un ; fromages à la crème, 3.50.

LAPALISSE. — Marché du jeudi 22 octobre. — Gros marché de volailles. Fermeté sur toutes les catégories. Hausse sur les lapins. De beaux lots de dindes commencent à apparaître ; les cours sont sensiblement les mêmes que ceux de l'année dernière à cette époque. Baisse sensible sur le beurre, œufs très rares.

Beurre gros pains, 3.50 à 4 fr. ; en pelotes d'une livre, 4.50 ; chez les revendeurs, 5 fr. ; œufs en gros, 7 à 7.50 la douzaine ; au détail, 7.50 à 8 fr. ; fromages de vache, 1.50 à 2 fr., de chèvre, 0.75 à 1 fr. ; de lait doux, 3 à 5 fr. pièce ; petits poulets, 4.50 la livre ou de 20 à 26 fr. la paire ; gros poulets, 4 à 4.25 la livre ou de 25 à 35 fr. la paire ; poules et coqs gras, 3.50 à 4 fr. la livre ou de 30 à 35 fr. la paire ; canards, 3 fr. la livre ou 24 à 30 fr. la paire ; oies grasses, 2.75 à 3 fr. la livre ou de 50 à 70 fr. la paire ; oies maigres, 2.25 à 2.50 la livre ou de 40 à 50 fr. la paire ; dindes, 3 fr. la livre ou de 60 à 75 fr. la paire ; pintades, 18 à 28 fr. la paire ; pigeons, 7 à 9 fr. ; lapins domestiques, 2.25 à 2.50 la livre ou de 15 à 22 fr. l'un ; lièvres, 4 à 4.50 la livre ou 25 à 30 fr. l'un ; lapins de garenne, 6 à 8 fr. ; perdrix grises, 8 à 10 fr. ; perdrix rouges, 10 à 12 fr.

HAUTE-LOIRE

LANDOS. — Marché du 20 octobre 1936. — Seigle, 110 fr. ; orge, 120 fr. ; avoine, 100 fr., le tout aux 100 kilos.

Beurre, 4,50 la livre ; fromages, 4 fr. la livre ; œufs, 6 fr. la douzaine ; poulets, 4 fr. la livre ; oies, 3 fr. la livre ; lapins, 2,50 la livre ; veaux, 4,50 à 5 fr. le kilo ; porcs gras, 8 fr. le kilo.

CREUSE

AUZANCES. — Marché du 20 octobre. — Marché peu important en raison de la dernière foire, très peu de monde. Voici les mercuriales : Beurre, 5 fr. la livre ; œufs, 6,50 la douzaine ; fromages de la région, 3 à 4 fr. la pièce, suivant grosseur.

Volailles : poulets, 13.50 la pièce ; canards, 10 fr. l'un ; lapins, 2 à 2,50 la livre ; pigeons, 9 à 10 fr. la paire.

« SEPT »

Georges Bernanos qui publie son journal dans *SEPT*, écrit dans le numéro du 16 octobre de cet hebdomadaire une page vigoureuse sur les événements d'Espagne.

Dans le même numéro on trouve un intéressant article d'Ernest Pezet sur la situation internationale, une étude claire et objective de Pierre Cardièges sur la « confiance » requise au succès de la dévaluation, et, à propos de deux livres récents sur l'Asie, quelques réflexions très actuelles de Daniel-Rops sur l'unité de l'Asie et les conflits de civilisation.

On lira enfin avec intérêt la suite des articles d'Henri Guillemin, sur l'action catholique et les habituelles chroniques de Gabriel Marcel, Paul Chanson, etc...

Aux Editions du Cerf, Juvisy (S.-et-O.). — Le numéro : 0 fr. 75. Abonnement : 1 an : 30 fr. ; 6 mois : 16 fr.

Etude de Me **Pierre GORCE**, avoué à Clermont-Fd, 27, rue Ballainvilliers.

ASSISTANCE JUDICIAIRE
Décision du 30 Mars 1935.

EXTRAIT
D'UN JUGEMENT PRONONÇANT LA SEPARATION DE CORPS

D'un jugement rendu par défaut par la première chambre du Tribunal civil de première instance de Clermont-Ferrand, à la date du vingt-huit juillet mil neuf cent trente-six, enregistré.

Entre : Madame Marthe-Antoinette GROLET, épouse de Monsieur Marie-Joseph ESPINASSE, domiciliée de droit avec son mari mais autorisée à résider et résidant en fait séparément à Clermont-Ferrand, 51, avenue de la République.

Demanderesse.

Comparant et concluant par Me Gorce, avoué.

D'une part.

Et : Monsieur Marie-Joseph ESPINASSE, demeurant ci-devant à Clermont-Ferrand, 35, rue de la Gravière, et actuellement sans domicile ni résidence connus en France ni à l'étranger.

Défendeur.

Défaillant faute d'avoir constitué avoué.

D'autre part.

Il appert que la séparation de corps a été prononcée d'entre les époux ESPINASSE-GROLET, au profit de la femme, aux torts et griefs exclusifs du mari, avec toutes ses conséquences de droit.

La présente insertion est faite conformément aux dispositions des articles 308 et 247 du Code civil.

Clermont-Ferrand, le 20 octobre 1936.

Pour extrait :

Signé : **Pierre GORCE**, Avoué.

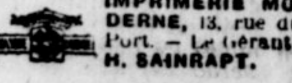
Etude de Me **Pierre DUTOUR**, notaire à Pont-du-Château.

Suivant acte reçu par Me Dutour, le 19 octobre 1936, enregistré à Pont-du-Château, le 22 octobre 1936, folio 13, no 70, Mme Marie - Josèphe - Jeanne ROURE, veuve de M. Léon PEYRET-POQUE, bijoutière ; M. Louis-Claude-Marie-Joseph-Antoine ROURE, horloger-bijoutier, et Mme Jeanne-Eva MOINARD, son épouse, demeurant tous à Clermont-Ferrand, avenue des Etats-Unis, no 11 bis, ont vendu à M. Maurice-Louis VOL, horloger-bijoutier, demeurant à Nevers, 88, rue du Commerce, le **fonds de commerce d'horlogerie-bijouterie** par eux exploité à Clermont-Ferrand, avenue des Etats-Unis, no 11 bis.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours de la deuxième insertion qui renouvellera la présente et seront reçues à Pont-du-Château, en l'étude de Me Dutour, notaire, où domicile est élu à cet effet.

Pour première insertion :

DUTOUR, notaire.



IMPRIMERIE MODERNE, 13, rue du Port. — Le Gérant : **H. SAINRAPT.**